

Filozofski fakultet Sveučilišta u Zagrebu

Odsjek za romanistiku

Diplomski rad

*Les catégories de temps et de mode en
français et en croate*

Studentica: Helena Filipović

Mentorica: dr. sc. Darja Damić Bohač

Zagreb, 2014.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé/Sažetak.....	3
INTRODUCTION.....	4
LES MODES PERSONNELS.....	7
I. L'INDICATIF.....	7
Le présent.....	8
Les temps du passé.....	12
A. L'imparfait, le passé composé et le passé simple en français et l'imparfait, le parfait et l'aoriste en croate.....	13
B. Le passé antérieur et le plus-que-parfait français et le plus-que-parfait croate.....	22
C. Le passé et le plus-que-parfait surcomposés en français et leur équivalents en croate.....	26
Les temps du futur.....	27
II. LE CONDITIONNEL.....	34
Les temps du conditionnel.....	36
Le conditionnel dans les phrases hypothétiques.....	41
III. LE SUBJONCTIF.....	44
Le présent et le passé du subjonctif.....	46
L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif.....	50
IV. L'IMPÉRATIF.....	53
LES MODES IMPERSONNELS.....	55
I. L'INFINITIF.....	55
II. LE GÉRONDIF.....	60
III. LE PARTICIPE.....	63
CONCLUSION.....	67
SOURCES.....	80
Sources linguistiques.....	80
Sources littéraires.....	81
Autres sources.....	83

LES CATÉGORIES DE TEMPS ET DE MODE EN FRANÇAIS ET EN CROATE

Résumé

La présente étude vise à offrir un tableau de convergences et de divergences entre le français et le croate qui relèvent de l'emploi de leurs temps et modes verbaux respectifs. À cette fin, nous avons mis en contraste toutes les spécificités relatives aux valeurs temporelles et modales des temps verbaux français et croates ainsi que les particularités qui concernent les modes verbaux en français et en croate. Finalement, l'étude suggère que l'opposition aspectuelle *imperfectif/perfectif* concernant les verbes croates, la souplesse considérable de l'indicatif croate ainsi que l'emploi obligatoire de certains modes en français constituent les principaux facteurs à l'origine de la disparité entre les temps et modes verbaux dans les deux langues.

Mots-clés : temps, mode, valeurs, français, croate

Sažetak

Cilj ovoga rada je ponuditi pregled podudarnosti i razlika u upotrebi glagolskih vremena i načina u francuskom i hrvatskom jeziku. U tu smo svrhu suprotstavili sve specifičnosti vezane uz vremenske i modalne vrijednosti francuskih i hrvatskih glagolskih vremena kao i pojedinosti koje se tiču glagolskih načina u francuskom i hrvatskom jeziku. Zaključno, rad prikazuje razlikovanje hrvatskih glagola prema glagolskom vidu (*nesvršeni/svršeni*), znatnu fleksibilnost hrvatskog indikativa kao i obaveznu upotrebu određenih glagolskih načina u francuskom jeziku kao glavne faktore razlikovanja glagolskih vremena i načina u dvama jezicima.

Ključne riječi : vrijeme, način, vrijednosti, francuski, hrvatski

INTRODUCTION

La présente étude a pour objectif d'évaluer dans quelle mesure le français et le croate convergent et dans quelle mesure les deux langues divergent du point de vue de l'emploi des catégories verbales de temps et de mode. En vue d'obtenir des résultats qui pourraient servir aux traducteurs et aux étudiants croates, nous mettons en contraste les temps et les modes verbaux français avec les temps et les modes verbaux croates en nous appuyant sur les recherches de la grammaire française et croate.

Or, face à un nombre considérable des grammaires françaises, dont nous pourrions citer comme les plus significatives celles d'Albert Dauzat (1947), de Paul Imbs (1960), de Martin Riegel et al. (1981), d'Henri Bonnard (1985), de Jean Dubois et René Lagane (1995), d'Yvonne Delatour et al. (2004) et de Maurice Grevisse et André Goosse (2008), sur lesquelles nous fonderons la présente étude, nous ne trouvons qu'un petit nombre de grammaires croates qui traitent en détail les catégories grammaticales qui relèvent du verbe. En effet, les grammaires contemporaines telles que celles d'Eugenija Barić et al. (1990), de Josip Silić et Ivo Pranjković (2005) et de Stjepko Težak et Stjepan Babić (2005) ne nous offrant que les données les plus générales qui concernent l'emploi du mode et du temps en croate, nous avons été obligé de recourir à deux grammaires plus anciennes mais plus détaillées, notamment celle de Joseph Florschütz (2002 [1916]) et celle de Tomo Maretić (1963).

En ce qui concerne la catégorie du temps, elle sert à indiquer le procès par rapport au moment de l'énonciation ou par rapport à l'événement dont on parle. Ainsi, le procès peut être situé dans le présent, le passé ou l'avenir. Pourtant, un temps grammatical ne doit pas nécessairement indiquer l'époque chronologique correspondant. À titre d'exemple, un passé composé, qui correspond en général à l'époque du passé, peut se référer également à un procès situé dans l'avenir mais qui est antérieur à l'événement dont on parle. Inversement, un conditionnel présent peut se référer à un procès situé dans le passé mais qui est postérieur à l'événement dont on parle. Tout cela conduit à un grand nombre de possibilités combinatoires dans l'emploi des temps verbaux. Ainsi la présente étude essaiera-t-elle de démontrer comment ces possibilités combinatoires varient de la langue française à la langue croate.

De l'autre côté, nous prendrons en considération le fait que l'emploi des temps verbaux relève aussi du plan de l'énonciation. C'est ainsi que Benveniste (1966 : 238-239) distingue les temps du *discours* et les temps de l'*histoire*. Suivant cette idée, en français l'imparfait, le passé simple, le passé antérieur et le plus-que-parfait sont considérés comme *temps historiques*. Or, nous allons voir que le présent, le passé composé et parfois aussi le futur peuvent également être employés dans le récit, tandis que l'imparfait et le plus-que-parfait s'emploient aussi dans le discours, ce qui fait du passé simple et du passé antérieur les seuls temps réservés uniquement au récit. En revanche, le croate ne distingue pas les temps verbaux par rapport au plan de l'énonciation, mais plutôt par rapport à la fréquence de l'emploi. C'est ainsi que Silić et Pranjković (2005 : 192-195) constatent la rareté et la redondance de l'aoriste, de l'imparfait, du plus-que-parfait, du futur II des verbes perfectifs et du conditionnel II, lorsque – comme la présente étude vise à montrer – le parfait tend à éliminer l'aoriste, l'imparfait et le plus-que-parfait ; le présent des verbes perfectifs tend à éliminer le futur II des verbes perfectifs ; et le conditionnel I tend à éliminer le conditionnel II dans le discours ainsi que dans le récit.

Par rapport à la catégorie du mode, les deux langues divergent quant à la définition et, par extension, le nombre des modes verbaux. En effet, pour les grammairiens croates le terme *mode* est limité à ce que les grammairiens français considèrent être les modes personnels. C'est ainsi que le croate dispose uniquement de quatre modes (indicatif, conditionnel, optatif et impératif), tandis que l'infinitif, le gérondif (cr. *glagolski prilog* « adverbe verbal ») et le participe (cr. *glagolski pridjev* « adjectif verbal ») sont considérés simplement comme *formes verbales* (cr. « *glagolski oblici* »). Par contre, en français nous trouvons la répartition en modes personnels ou – comme l'ajoutent Grevisse et Goosse (2008 : 979-980) – *conjugués*, dont le verbe se conjugue vu qu'il relève de la personne grammaticale, et les modes impersonnels ou *non conjugués*, dont le verbe ne se conjugue pas.

Qui plus est, les grammairiens français ne s'accordent pas entre eux non plus relativement à la définition et le nombre des modes en français. Justement, pour n'en citer que quelques-uns, Riegel et al. (1981 : 287) affirment trois modes personnels (indicatif, subjonctif et impératif) et deux modes impersonnels (infinitif et participe), Dubois et Lagane (1995 : 124) en affirment quatre personnels (indicatif, conditionnel, subjonctif et impératif) et deux impersonnels (infinitif et participe), tandis que Grevisse et Goosse (2008 : 979-980) en affirment trois personnels (indicatif, subjonctif et impératif) et trois impersonnels (infinitif, participe et gérondif). Évidemment, le problème qui se pose est le traitement du conditionnel

et du gérondif. En fait, contrairement à Dubois et Lagane qui, suivant la grammaire traditionnelle, considèrent le conditionnel comme un mode, Riegel et al., ainsi que Grevisse et Goosse considèrent le conditionnel comme une variante de l'indicatif. De l'autre côté, contrairement à Grevisse et Goosse qui considèrent le gérondif comme un mode, Riegel et al., ainsi que Dubois et Lagane sont d'avis que le gérondif est une variante du participe.

Dans notre étude nous ne chercherons pas à résoudre ce problème, mais nous nous appuyerons sur le point de vue traditionnel et cela uniquement dans le but de rendre plus clair le contraste avec le croate où le conditionnel est considéré unanimement comme un mode verbal. Aussi, nous traiterons du gérondif dans un chapitre à part. Dans cette optique, nous présenterons dans notre étude deux unités : la première, qui examinera les modes personnels, se divisera en quatre chapitres traitant de l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif et l'impératif, tandis que la deuxième unité, qui examinera les modes impersonnels, se divisera en trois chapitres traitant de l'infinitif, le gérondif et le participe. Chaque chapitre examinera donc un mode verbal dans la perspective des particularités relatives aux valeurs temporelles et modales de ses temps verbaux et mettra en contraste ces valeurs en français et en croate. Aussi, nous démontrerons comment fonctionnent le croate en absence du subjonctif et le français en absence de l'optatif. Pour y parvenir, nous nous servirons des exemples pris dans les œuvres littéraires françaises du 17^{ème} au 20^{ème} siècle, choisis pour la diversité des formes verbales employées, et de leurs traductions en croate, choisies pour leur qualité.

LES MODES PERSONNELS

I. L'INDICATIF

D'après Dauzat (1947 : 207), l'indicatif est le mode personnel qui exprime un énoncé indépendant des intentions de l'énonciateur. Riegel et al. (1981 : 297) le définissent comme « le mode de l'actualisation du procès ». De ce fait, le point de vue du locuteur se manifeste en tant que neutre. Conséquemment, Barić et al. (1990 : 288) le considèrent comme un mode non marqué, contrairement au conditionnel,¹ l'impératif, et l'optatif, qui sont considérés comme marqués par le fait qu'ils servent à exprimer le procès du point de vue subjectif du locuteur.

En général, l'indicatif s'emploie dans les phrases déclaratives. C'est pourquoi, en croate il est fréquemment désigné par le terme *izjavni način*² (« le mode déclaratif »). Aussi, il est admis dans les phrases interrogatives, exclamatives et subordonnées, chaque fois que la réalisation du procès se présente comme réelle, c'est-à-dire sans aucun obstacle entraînant l'incertitude³ qui, dans le cas des autres modes, se manifeste sous la forme de doute, d'imagination, de souhait, de regret, d'ordre, de conseil, etc. Pourtant, ces obstacles n'empêchent pas toujours l'indicatif croate d'être employé là où le français emploie un autre mode verbal (v. pp. 44-51).

Avant d'étudier les temps verbaux de l'indicatif, il convient de distinguer les notions de forme simple, forme composée et forme surcomposée. Ainsi, une *forme simple* se démarque par un radical et une désinence soudés,⁴ c'est-à-dire, il est question d'une forme synthétique, tandis que le terme *forme composée* se réfère aux formes analytiques construites de deux formes synthétiques, voire un auxiliaire simple (*avoir* ou *être*) et un participe passé en français, ou un auxiliaire simple (*biti* « être ») et un participe actif (ou – pour le futur I – *htjeti* « vouloir » et un infinitif) en croate. Par addition, les grammairiens français désignent

¹ Selon la grammaire traditionnelle, le conditionnel est un mode verbal. Toutefois, comme nous verrons plus tard, certains linguistes français (Bonnard, Imbs, Riegel et al., Grevisse et Goosse, etc.) contestent cette théorie et considèrent le conditionnel comme une variante de la modalité indicative.

² Cf. Barić et al. (1990 : 288)

³ Cf. Bonnard (1985 : 228)

⁴ Cf. Riegel et al. (1981 : 248)

par le terme *forme surcomposée* les formes construites d'un auxiliaire à forme analytique (qui est, donc, une forme déjà composée) et un participe passé. Toutefois, les grammairiens croates n'utilisent aucun terme équivalant pour désigner la 1^{ère} forme du plus-que-parfait. Effectivement, bien que son auxiliaire soit analytique (ex. *bio sam/sam bio*), la 1^{ère} forme du plus-que-parfait croate se groupe quand même dans la classe des temps composés.

D'ailleurs, les temps composés sont en général dans une relation de l'antériorité par rapport aux temps simples et expriment, aussi, l'accomplissement du procès. Analogiquement, les temps surcomposés expriment en général l'antériorité par rapport aux temps composés ; ils s'utilisent dans la langue parlée et dans certaines variétés régionales dans le but d'insister sur l'accomplissement. Ainsi, l'indicatif français connaît quatre temps simples (**présent**, **passé simple**, **imparfait** et **futur simple**), quatre temps composés (**passé composé**, **passé antérieur**, **plus-que-parfait** et **futur antérieur**) et trois temps surcomposés (**passé surcomposé**, **plus-que-parfait surcomposé** et **futur antérieur surcomposé**). Par contre, l'indicatif croate connaît trois temps simples (**présent**, **aoriste**, **imparfait**) et quatre temps composés (**parfait**, **futur I** et **futur II**, **plus-que-parfait**).

Le présent

Le présent situe l'action dans le moment de l'énonciation, dans un autre moment ou en dehors du temps.⁵ En absence des désinences temporelles, le présent est désigné, selon Dubois et Lagane (1995 : 126), en tant que forme temporellement non-marquée du verbe, ce qui le distingue de tous les autres temps (marqués). D'ailleurs, Paul Imbs (1960 : 21) illustre le statut spécifique du présent en affirmant qu'il est question du temps qui forme « l'axe de symétrie de système morphologique ». Ainsi Imbs constate-t-il la présence d'un rapport de *solidarité* entre le présent et tous les autres temps. En effet, le présent présuppose l'existence du passé et du futur, lesquels, à leur tour, présupposent l'existence du présent autour duquel ils se construisent. Toutefois, le présent s'avère unique grâce à son incapacité de s'opposer à un passé (ou à un futur) unique. En d'autres termes, il peut s'opposer, suivant le contexte, soit à un imparfait soit à un passé (simple, composé ou surcomposé), etc. Par conséquent, une

⁵ Cf. Dubois/Lagane (1995 : 126)

seule forme du présent comprend multiples emplois qui ne peuvent être réalisés que dans le cadre des interrelations au sein du réseau de solidarité cité plus haut.⁶

Ainsi, le présent de l'indicatif français comprend les **valeurs temporelles** qui relèvent des emplois que nous proposons de grouper de la manière suivante :

- 1) expression d'une action actuelle : le procès exprimé coïncide avec le moment de l'énonciation (valeur **actuelle-ponctuelle**) :

fr. Tu as bien fait, et je t'en REMERCIE. (Molière) / cr. Dobro si učinila i ja ti ZAHVALJUJEM. (trad. Velikanović)

- 2) expression d'une action qui déborde le moment actuel : le procès exprimé ne coïncide qu'en partie avec le moment de l'énonciation – il commence au passé et se déroule jusqu'au moment actuel ou à un autre moment à l'avenir (valeur **actuelle-durative**) :

fr. – Il y a dix minutes que je vous APPELLE, dit Marguerite de sa fenêtre et d'un ton presque impérieux. (Dumas fils) / cr. – Već deset minuta vas ZOVEM – reče Marguerite s prozora gotovo zapovjedničkim glasom. (trad. Klarić)

fr. Eh, mon Dieu ! lui dit Candide en hollandais, que FAIS-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ? J'ATTENDS mon maître, M. Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre. (Voltaire) / cr. « Za ime Božje! », uzviknu Candide na holandskome. « Što RADIŠ tu, prijatelju, u tom strašnom stanju u kom te vidim ? » « ČEKAM svog gospodara, gospodina Vanderdendura, čuvenog trgovca. » (trad. Amanović)

- 3) expression d'une action située en dehors du moment actuel :

- le procès se déroule dans un passé éloigné : c'est le *présent de narration* évoqué dans les récits⁷ (valeur **historique**) :

fr. Je DESCENDS du car. Je VAIS au bastingage. Je REGARDE le fleuve. (Duras) / cr. IZLAZIM iz autobusa. IDEM prema ogradi. GLEDAM rijeku. (trad. Šafranek)

- le procès se déroule un peu avant le moment actuel (valeur **récente**) :

fr. - Tenez! reprit très haut le charretier en se tournant vers le midi, Montsou est là [...] - Je sais, je sais, répétait le jeune homme à chaque indication. J'en VIENS. (Zola) / cr. — Eno! — prihvati opet sasvim glasno vozač okrećući se k jugu — tamo je Montsou [...] — Znam, znam, ponavljao je mladić uz svaku obavijest. DOLAZIM odande. (trad. Velikanović)

⁶ Cf. Imbs (1960 : 21)

⁷ Cf. Riegel et al. (1981 : 300-301)

- le procès se déroule un peu après le moment actuel (valeur **imminente**) :

fr. - Dès que nous saurons les noms nous les ferons connaître. Mais rien n'est perdu, tout le monde sera sauvé... Je DESCENDS. Alors, muette d'angoisse, la foule attendit. En effet, avec une bravoure tranquille, l'ingénieur s'appêtait à descendre. (Zola). / cr. — Čim budemo saznali imena, objavit ćemo ih... Ali ništa nije propalo, svi će biti spašeni...Ja SILAZIM. Svjetina zanjemi od zebnje i iščekuje. I zbilja se je inženjer s mirnim junaštvom spremao za silazak. (trad. Velikanović)

- le procès se déroule avant et après le moment actuel : c'est ainsi que le présent exprime l'habitude ou la seconde nature de quelqu'un, ou la répétition du procès (valeur **omnitemporelle-itérative**) :

fr. [...] nous avons, je crois, la religion de tout le monde : nous ADORONS Dieu du soir jusqu'au matin. (Voltaire) / cr. « Mi vjerujemo, ja mislim, u ono što vjeruje cijeli svijet. Mi SLAVIMO Boga od večeri do jutra. » (trad. Amanović)

fr. Tout d'abord il lui offre une cigarette. [...] Elle lui dit qu'elle NE FUME PAS [...] (Duras) / cr. Najprije joj nudi cigaretu. [...] Ona mu kaže da NE PUŠI. (trad. Šafranek)

fr. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous MANGEZ du sucre en Europe. (Voltaire) / cr. Kad radimo u šećeranama, pa nam žrvanj dohvati prst, odrežu nam šaku ; kad pokušamo pobjeći, odrežu nam nogu. Meni se desilo i jedno i drugo. Eto, po tu cijenu vi u Europi JEDETE šećer. (trad. Amanović)

fr. Ce n'est plus qu'une masse de vibrations sonores qui SE DÉGAGE sans cesse des innombrables clochers [...] (Hugo) / cr. Tad čujete masu zvučnih treperenja koja bez prestanka NADOLAZI iz bezbrojnih zvonika [...] (trad. Šubarić)

- 4) expression d'une action (caractérisation, description, observation, disposition) qui se déroule en tous les moments ; expression des vérités générales, des proverbes, etc. (valeur **omnitemporelle-durative**) :

fr. J'AI un visage lacéré de rides sèches et profondes, à la peau cassé. (Duras) / cr. IMAM lice izbrazdano suhim i dubokim borama, ispucalu kožu. (trad. Šafranek)

fr. Comme elle BRODE, ma mère lui fait broder des draps. (Duras) / cr. Budući da ZNA VESTI, majka joj daje da veze posteljinu. (trad. Šafranek)

fr. Mais même au point de vue des plus insignifiantes choses de la vie, nous NE SOMMES PAS un tout matériellement constitué, identique pour tout le monde et dont chacun n'A qu'à aller prendre connaissance comme d'un cahier des charges ou d'un testament ; notre personnalité sociale EST une création de la pensée des autres. (Proust) / cr. Ali čak ni onda kad se radi o najbeznačajnijim stvarima u

životu, mi NISMO čvrsto sastavljena cjelina koja JE istovjetna za svakoga, koju svatko, ako samo hoće, može da upozna, kao kakav tekst ugovora ili testament ; naša JE društvena ličnost djelo mišljenja drugih ljudi. (trad. Brandt)

Outre les valeurs temporelles, le présent manifeste également deux **valeurs modales** qui relèvent des emplois que nous proposons de grouper comme suit :

- 1) expression d'un fait éventuel dans les propositions circonstancielles subordonnées de condition (valeur **hypothétique-potentielle**) :

fr. Attends d'être tout seul, si tu VEUX qu'il t'arrive du mal. (Zola) / cr. Čekaj, dok budeš sam, ako ŽELIŠ, da te stigne nevolja. (trad. Velikanović)

- 2) expression d'un ordre, d'un conseil, d'une prière, d'une défense, etc. (valeur **impérative**) :

fr. - Tu SAIS, c'est moi qui paie. (Zola) / cr. — Da ZNAŠ, ja plaćam. (trad. Velikanović).

Comme nous pouvons le voir, les exemples choisis représentent des exemples de convergences en français et en croate. Autrement dit, suivant les exemples proposés, nous pourrions conclure que le présent français correspond au présent croate du point de vue temporel et modal. Or, comme nous verrons plus bas, le présent de l'indicatif croate dépasse dans l'emploi son équivalent français en manifestant des valeurs qu'en français sont rendues par un autre temps verbal. En effet, outre la valeur hypothétique et la valeur impérative du présent de l'indicatif, communes aux français et croate, le croate connaît par addition deux valeurs modales qui relèvent des emplois que nous proposons de grouper de la façon suivante :

- 1) expression d'un désir ou d'un souhait⁸ (valeur **optative**) :

cr. — Ne jede se meso svaki dan. — Da samo IMA kruha! — Istina je, da samo IMA kruha! (trad. Velikanović) / fr. - On n'a pas de la viande tous les jours. - Encore si l'on AVAIT du pain! - C'est vrai, si l'on AVAIT du pain seulement! (Zola)

- 2) expression d'un fait irréel dans les propositions circonstancielles subordonnées de condition ou de comparaison mais uniquement après la conjonction *da*⁹ (valeur **hypothétique-irréelle**) :

⁸ Cf. Florschütz (2002 : 243)

⁹ *Ibidem*

cr. — Da SAM ja na tvojem mjestu, ne bih se više jogunio, nego bih uzeo pregovarati s montsouskim društvom... (trad. Velikanović) / fr. - Moi, si j'ÉTAIS à ta place, je ne m'entêterais pas davantage, je traiterais avec Montsou... (Zola)

cr. Ta već se je stijena slegla, a vi zabijate grede dalje od dva metra, kao da vam JE žao! (trad. Velikanović) / Mais la roche tasse déjà, et vous plantez des bois à plus de deux mètres, d'un air de regret!¹⁰ (Zola)

Comme nous pouvons le remarquer, en français ces deux valeurs sont rendues par l'imparfait de l'indicatif.

Les temps du passé

Nous avons déjà fait ressortir la nécessité de distinguer les temps simples (à savoir l'**imparfait** français et croate, le **passé simple** français et l'**aoriste** croate), les temps composés (à savoir le **passé composé** français et le **parfait** croate, le **passé antérieur** français, le **plus-que-parfait** français et le **plus-que-parfait** croate), qui sont en général antérieurs aux temps simples, et les temps surcomposés (à savoir le **passé surcomposé** et le **plus-que-parfait surcomposé** français), qui peuvent être antérieurs soit aux temps simples qu'aux temps composés.

Du reste, les temps composés reflètent dans leurs auxiliaires les formes des temps simples auxquelles ils sont en général antérieurs.¹¹ À titre d'exemple, le passé composé français, qui combine le présent et le participe passé, n'est en réalité qu'un « présent antérieur ».¹² Par analogie, nous pourrions affirmer que les temps surcomposés reflètent dans leurs auxiliaires les formes des temps composés auxquelles ils sont antérieurs. Ainsi, pour n'en citer qu'un, le plus-que-parfait surcomposé, qui combine l'auxiliaire au plus-que-parfait avec le participe passé, se manifeste, du point de vue de sa forme, en tant qu'un plus-que-parfait antérieur.

Concernant le croate, il convient de remarquer sa manière particulière de la formation de l'aoriste et du plus-que-parfait. Effectivement, étant donné que l'aoriste croate n'est réservé que pour les verbes perfectifs (contrairement à l'imparfait qui n'est réservé que pour

¹⁰ D'un air de regret = comme si vous le regrettiez.

¹¹ Cf. Papić (1984 : 90)

¹² Cf. Bonnard (1985 : 219)

les verbes imperfectifs),¹³ il est nécessaire de transformer le verbe imperfectif en verbe perfectif par le moyen de la préfixation (ex. *govoriti* > *izgovoriti* « parler »).

Par ailleurs, à la différence du passé antérieur français, formé de l'auxiliaire *être* au passé simple et du participe passé en vue d'exprimer l'antériorité par rapport au passé simple, la 1^{ère} forme du plus-que-parfait croate ne lui équivaut qu'en partie, vu que son auxiliaire est au parfait et non à l'aoriste (ex. *on je bio (iz)govorio* « il a eu parlé » au lieu de *on bi (iz)govorio* « il eut parlé ») et, de ce fait, la 1^{ère} forme du plus-que-parfait exprime l'antériorité non uniquement par rapport à l'aoriste, mais aussi, comme le proposent Silić et Pranjković (2005 : 193), par rapport à tous les autres temps du passé.

A. L'imparfait, le passé composé et le passé simple en français et l'imparfait, le parfait et l'aoriste en croate

Alors que l'imparfait dans les deux langues illustre une circonstance dans laquelle se déroule l'action principale ou qu'il désigne une action observée dans sa durée intérieure et, conséquemment, ne tient pas compte de son achèvement dans le passé, le **passé composé/parfait** et le **passé simple/aoriste** servent en revanche à donner effet d'une durée « limitée », sans nécessairement mettre en relief précisément le point de l'achèvement de l'action :¹⁴

fr. Ça A DURÉ tout cet âge, sept ans. (Duras) / cr. To JE TRAJALO sve to vrijeme, sedam godina. (trad. Šafranek)

fr. [...] et, durant une semaine, Verdonck l'épicier, les deux boulangers Carouble et Smelten, TINRENT en effet boutique ouverte [...] (Zola) / cr. [...] i doista tjedan dana OSTADOŠE otvoreni dućani mirodijara Verdoncka i dvojice pekara: Caroubla i Smelena [...] (trad. Velikanović).

Par ailleurs, en français l'emploi du **passé composé** ou du **passé simple** est obligatoire lorsqu'on veut présenter l'accomplissement du procès comme ponctuel. Dans ce cas, l'action limitée est brève et/ou improvisée ou, comme le formule Imbs (1960 : 86), « comprimée à l'extrême ». Aussi, si cette action ponctuelle se répète, le nombre de répétitions doit être limité :

¹³ Cf. Silić/Pranjković (2005 : 192)

¹⁴ Cf. Comrie (1976 : 17-19)

fr. Je LUS et RELUS dix fois cette lettre [...] (Dumas fils) / cr. Deset puta SAM PROČITAO to pismo [...] (trad. Klarić).

Décidément, tout cela exclut l'**imparfait**, lequel, exprimant l'inaccomplissement du procès, se manifeste comme – pour utiliser les termes de Ferdinand Brunot (1922 : 778) – « un présent dans le passé ». Par conséquent, il est facile de comprendre pourquoi l'imparfait alterne fréquemment avec le présent (v. pp. 14-15), particulièrement dans la narration et plus particulièrement en croate, où l'imparfait, étant d'un emploi archaïque, s'emploie bien exceptionnellement même dans la langue littéraire.¹⁵ Toutefois, l'imparfait croate n'alterne pas uniquement avec le présent, mais aussi avec le parfait et l'aoriste, comme nous le verrons dans les traductions des exemples.

En général, les **valeurs temporelles** de l'imparfait français relèvent des emplois que nous proposons de grouper de la manière suivante :

- 1) expression d'une action passée en cours d'accomplissement,¹⁶ qu'elle soit illimitée, interrompue ou limitée mais observée dans sa durée intérieure (valeur **passée-durative**) :

fr. Dans la plaine rase, sous la nuit sans étoiles, d'une obscurité et d'une épaisseur d'encre, un homme SUIVAIT seul la grande route de Marchiennes à Montsou, dix kilomètres de pavé coupant tout droit, à travers les champs de betteraves. (Zola) / cr. Pustom ravnicom, po noći bez zvijezda, mračnoj i gustoj kao tinta, KORACA čovjek sâm samcat cestom iz Marchiennesa u Montsou, udarajući deset kilometara sve pravcem, preko repišta.¹⁷ (trad. Velikanović)

fr. [...] on ALLAIT se mettre à table, lorsque le valet de chambre annonça M. Deneulin. (Zola) / cr. [...] oni HTJEDOŠE sjesti za stol, kada im sluga javi Deneulina.¹⁸ (trad. Velikanović)

fr. « Je revois donc mon cher Candide », S'ÉCRIAIT Pangloss.¹⁹ (Voltaire) / cr. « Dakle, ja opet vidim svog dragog Candidea ! », UZVIKNU Pangloss.²⁰ (trad. Amanović)

fr. Dans l'hébétement de son attente, il en ÉTAIT, pendant des heures, à oublier ce qu'il attendait. (Zola) / cr. U tupoglavu iščekivanju ZABORAVLJA na nekoliko sati, što iščekuje. (trad. Velikanović)

¹⁵ Cf. Silić/Pranjković (2005 : 192)

¹⁶ Cf. Delatour et al. (2004 : 123)

¹⁷ Le traducteur a choisi d'utiliser le présent narratif (*koraca*) au lieu de l'imparfait (*koracaše*).

¹⁸ La circonstance interrompue observée dans sa durée intérieure.

¹⁹ Les actions ponctuelles peuvent elles aussi être observées dans leur durée intérieure.

²⁰ Vu que le verbe *uzviknuti* est perfectif et, en tant que tel, ne peut pas être à l'imparfait, le croate emploie l'aoriste (*uzviknu*). Aussi, nous pouvons remarquer que le traducteur n'a pas choisi de présenter l'action comme observée dans sa durée intérieure, car, autrement, il aurait utilisé le verbe imperfectif *uzvikivati* (*uzvikivaše*).

- 2) caractérisation, description, observation, expression de la disposition de qqn. à faire qqch. (valeur **passée-durative**) :

fr. Monsieur le baron ÉTAIT un des plus puissants seigneurs de la Westphalie, car son château AVAIT une porte et des fenêtres. (Voltaire) / cr. Gospodin JE barun BIO jedan od najmoćnijih vlastelina u Vestfaliji, jer JE na zamku IMAO vrata i prozore. (trad. Amanović)

fr. Pangloss ENSEIGNAIT la métaphysico–théologo–cosmologonologie. (Voltaire) / cr. Pangloss JE PREDAVAO metafiziko-teologo-kozmonologiju. (trad. Amanović)

- 3) expression de l'habitude ou d'un nombre indéfini d'actions ponctuelles présentées comme une action durative unique (valeur **passée-itérative**) :

fr. On JETAIT l'école Universelle quand on CHANGEAIT de poste. On RECOMMENÇAIT dans le nouveau. (Duras) / cr. Kad BISMO MIJENJALI mjesto boravka, PREKIDALI BISMO školovanje. POČINJALI BISMO iz početka u novome mjestu. (trad. Šafranek)

fr. Comme elle fut longtemps avant de trouver son étui, son père s'impatienta ; elle ne répondit rien ; mais, tout en cousant, elle se PIQUAIT les doigts, qu'elle PORTAIT ensuite à sa bouche pour les sucer. (Flaubert) / cr. Budući da je dugo morala tražiti svoju kutiju s priborom za šivanje, otac joj se uzruja. Ona ništa ne odgovori, ali SE, dok je šivala, BOLA u prste koje JE zatim PRINOSILA k ustima da isiše krv. (trad. Matijaš).

À l'égard de ce qui précède, nous pouvons remarquer que l'imparfait croate est, comme tous les autres temps du passé, le plus fréquemment concurrencé par le parfait. En effet, il est d'usage depuis longtemps d'employer le parfait des verbes imperfectifs au lieu de l'imparfait.²¹ Aussi, l'imparfait croate alterne avec le présent dans la narration et avec l'aoriste lorsque le verbe est perfectif. De plus, comme nous avons remarqué, dans le cas de l'expression de l'habitude au passé, le croate peut utiliser le conditionnel I (*bismo mijenjali, prekidali bismo, počinjali bismo*) au lieu de l'imparfait (*mijenjasmo, prekidasmo, počinjasmo*) ou du parfait (*mijenjali smo, prekidali smo, počinjali smo*).

En ce qui concerne les **valeurs modales** de l'imparfait de l'indicatif, il convient de se rappeler de la valeur optative et la valeur hypothétique de l'imparfait français, qui relèvent des emplois que nous pouvons grouper de la façon suivante :

- 1) expression d'un désir ou d'un souhait (valeur **optative**) :

²¹ Cf. Florschütz (2002 : 244)

fr. – Ah ! si je POUVAIS prendre sur moi ton péché, comme tu m’offrais si généreusement de prendre la fièvre ardente de Stanislas ! (Stendhal) / cr. - Ah, kad BIH MOGLA da i tvoj grijeh preuzmem na sebe, onako kako si ti plemenito želio preuzeti Stanislasovu groznicu.²² (trad. Smokvina Ibler)

- 2) expression de l’irréel²³ dans les propositions subordonnées circonstancielles de comparaison ou de condition et du potentiel²⁴ dans les propositions subordonnées circonstancielles de condition (valeur **hypothétique**) :

fr. – Comme si JE NE CONNAISSAIS PAS le chien de Mme Sazerat ! (Proust) / cr. – Kao da NE POZNAJEM psa gospođe Sazerat ! (trad. Brandt)

fr. Si nous N’ÉTIONS PAS six, on aurait de quoi manger. (Zola) / cr. Da nas NEMA šestoro, bilo bi dosta za hranu. (trad. Velikanović)

fr. Peut-etre pourrait-elle se décrire si l’on INVENTAIT un procédé pour évaluer les quantités élémentaires et nauséabondes q’y jettent les atmosphères catarrhales *et sui generis* de chaque pensionnaire, jeune ou vieux. (Balzac) / cr. Možda bi ga se moglo opisati kad BISMO IZMISLILI način kojim bismo ocijenili elementarne i odvratne čestice, katarne i sui generis, što ih ispušta dah svakog stanara, mladog i starog. (trad. Lovrenčić).

Comme nous pouvons le noter dans les exemples cités, cet imparfait se traduit en croate par le présent (après la conjonction *da* désignant l’irréel²⁵) ou par le conditionnel I (après la conjonction *ako* ou *kad* désignant le potentiel²⁶).

En outre, l’imparfait français diverge de l’imparfait croate par le fait qu’il s’emploie au lieu du conditionnel passé dans les cas suivants :

- 1) dans une phrase hypothétique en vue de, comme le propose Imbs (1960 : 100), « souligner la fatalité de la conséquence » :

fr. - Quels enragés! reprit-il. Deux secondes de plus, et ils me CREVAIENT le crâne comme une courge vide... (Zola) / cr. — Bijesnici! — opet će on. — Još koji tren pa BI mi BILI RAZMRSKALI glavu kao praznu bundevu... (trad. Velikanović)

- 2) après une subordonnée introduite par la conjonction *si* signifiant « chaque fois que, toutes les fois que » en vue de désigner l’habitude au passé :²⁷

²² Le croate utilise le conditionnel I après la conjonction *kad* pour exprimer le désir ou le souhait.

²³ Cf. Imbs (1960 : 98)

²⁴ *Ibidem*

²⁵ Cf. Šmolc (2011 : 61)

²⁶ Cf. Florschütz (2002 : 252)

²⁷ Cf. Delatour et al. (2004 : 283)

fr. Si, dans le salon de l'hôtel de La Mole, quelque imprudent oubliait le lieu où il était, et se permettait l'allusion la plus éloignée à une plaisanterie contre les intérêts vrais ou supposés du trône ou de l'autel, Mathilde DEVENAIT à l'instant d'un sérieux de glace. (Stendhal) / cr. Ako bi u salonu palaèe de La Mole kakav nesmotrenjak zaboravio gdje se nalazi i usudio se, makar i sasvim izdaleka, spomenuti neku šalu uperenu protiv stvarnih i tobožnjih interesa prijestolja ili oltara, Matilda BI u tren oka POSTALA ledeno ozbiljna. (trad. Smokvina Ibler)

3) avec les verbes *devoir, pouvoir, falloir* et *valoir mieux* :²⁸

fr. FALLAIT-il brouiller deux amis pour une petite bouffée de vanité de notre cher directeur ? (Stendhal) / cr. Zar JE zbog jedne beznačajne, prolazne taštine našega dragog upravitelja TREBALO zavaditi dva prijatelja? (trad. Smokvina Ibler).

Le croate, au contraire, utilise le conditionnel I ou II pour exprimer la fatalité de la conséquence, le conditionnel I (le plus fréquemment) pour l'habitude au passé et avec *biti bolje, više vrijediti* (« valoir mieux ») au passé, et le parfait avec *morati, trebati* (« devoir », « falloir ») et *moći* (« pouvoir ») au passé, comme nous pouvons le voir dans les traductions des exemples cités.

Contrairement à ce qui précède, nous pouvons remarquer que le **passé composé** et le **passé simple** français ainsi que le **parfait** et l'**aoriste** croates présentent certaines **valeurs temporelles** communes qui relèvent des emplois suivantes :

1) expression d'une ou plusieurs actions ponctuelles²⁹ (valeur **passée-ponctuelle**) :

fr. C'était trop tard pour se retrouver. Dès le premier regard on l'A COMPRIS. (Duras) / cr. Bila je prekasno da se zblizimo. SHVATILE SMO to na prvi pogled. (trad. Šafranek)

fr. J'AI ATTEINT le jardin des voisins, la maison, j'AI MONTÉ les marches et je SUIS TOMBÉE dans l'entrée. (Duras) / cr. STIGLA SAM do susjedova vrta, do kuće, POPELA SE stepenicama i SRUŠILA SE u predsoblju. (trad. Šafranek)

fr. Les sœurs de ma grand'mère ayant manifesté l'intention de parler à Swann de ce mot du Figaro, ma grand'tante le leur DÉCONSEILLA. (Proust) / cr. No budući da su bakine sestre pokazale namjeru da sa Swannom govore o toj vijeti u *Figarou*, pratetka ih od toga ODGOVORI. (trad. Brandt)

fr. Il SE LEVA ; sa casquette TOMBA. Toute la classe SE MIT à rire. (Flaubert) / cr. On USTADE ; kapa mu PADE. Cijeli razred UDARI u smijeh. (trad. Matijaš)

²⁸ Cf. Imbs (1960 : 100)

²⁹ Cf. Delatour et al. (2004 : 214)

2) expression d'une action accomplie répétitive³⁰ (valeur **passée-itérative**):

fr. - Mais nous AVONS déjà PASSÉ deux fois où vous dites, fit remarquer Négrel incrédule. (Zola) / cr. — Ta mi SMO već dva puta PROŠLI onuda, kuda velite — primijeti Négrel ne vjerujući. (trad. Velikanović)

fr. Son esprit se voila ; il PASSA deux ou trois fois ses mains sur son front, essuya les verres de son lorgnon avec son mouchoir [...] (Proust) / cr. Njegov se duh zamagli, on PRIJEDE dva-tri puta rukama preko čela, obrisa rupcem staklo naočala [...] (trad. Ujević)

fr. Trois fois il y RETOURNA, trois fois encore il TROUVA la porte close [...] (Balzac) / cr. Triput SE VRAĆAO onamo, triput JE NAŠAO zatvorena vrata [...] ³¹ (trad. Lovrenčić)

3) expression d'une action accomplie de la durée limitée³² (valeur **passée-durative**) :

fr. Le petit frère EST MORT en trois jours d'une broncho-pneumonie, le cœur n'a pas tenu. (Duras) / cr. Braco JE UMRO u svega tri dana od bronhopneumonije, srce nije izdržalo. (trad. Šafranek)

fr. Pendant ce mois [...] je NE CESSAI PAS de croire qu'elles correspondaient à une réalité indépendante de moi, et elles me FIRENT connaître une aussi belle espérance que pouvait en nourrir un chrétien des premiers âges à la veille d'entrer dans le paradis. (Proust) / cr. Toga mjeseca [...] NE PRESTADOH vjerovati da one odgovaraju nekoj stvarnosti, nezavisnoj od mene, pa me UPOZNAŠE s tako lijepom nadom kakvu je mogao gajiti neki kršćanin prvih stoljeća uoči svojega ulaska u raj. (trad. Ujević)

fr. Une fois marié, il VÉCUT deux ou trois ans sur la fortune de sa femme [...] (Flaubert) / cr. Kad se oženio, ŽIVIO JE dvije-tri godine od ženina miraza [...] ³³ (trad. Matijaš).

Néanmoins, il faut préciser que, tout en étant équivalents du point de vue de l'expression de l'accomplissement du procès, en français le passé simple et le passé composé ne sont pas complètement interchangeables comme le sont, ce que nous allons voir plus bas, l'aoriste et le parfait en croate. En effet, le passé simple ne manifeste aucun rapport avec le moment de l'énonciation, tandis que le passé composé, évoqué dans le but d'exprimer un fait du passé envisagé dans le moment actuel, manifeste évidemment l'antériorité par rapport au présent.³⁴ Ensuite, Imbs (1960 : 101) définit une nuance particulière de l'accompli, propre au passé composé, en tant que « celle de résultat ou de situation acquis dans le présent, et ayant

³⁰ *Ibidem*

³¹ Nous proposerions aussi l'aoriste : *Triput SE VRATI onamo, triput NADE zatvorena vrata.*

³² Cf. Delatour et al. (2004 : 124)

³³ Aussi, nous suggérerions la possibilité d'employer le verbe perfectif *proživjeti* à l'aoriste (*proživje*).

³⁴ Cf. Delatour et al. (2004 : 127)

une suite ». Autrement dit, le **passé composé** manifeste la double **valeur de passé et de présent**.³⁵

fr. Que de peine ne se donnait-il pas pour arriver à cette physionomie de foi fervente et aveugle, prête à tout croire et à tout souffrir, que l'on trouve si fréquemment dans les couvents d'Italie, et dont, à nous autres laïcs, le Guerchin A LAISSÉ de si parfaits modèles dans ses tableaux d'église. (Stendhal) / cr. Koliko li se on trudio da bi stekao tu fizionomiju slijepe i gorljive vjere, pripravne da sve vjeruje i sve izdrži, koju tako često nalazimo u talijanskim samostanima, a o kojoj JE nama laicima Guercino OSTAVIO tako savršene uzore na svojim crkvenim slikama. (trad. Smokvina Ibler).

Conséquemment, nous pouvons remarquer que de sa valeur de présent proviennent l'expression de la **postériorité** par rapport à un autre passé composé ainsi que la valeur **omnitemporelle** et la valeur **modale hypothétique**. Cela vaut également pour le **parfait** croate, avec une seule différence : contrairement au français qui manifeste la valeur hypothétique du passé composé uniquement dans les subordonnées conditionnelles, vu que la locution conjonctive *comme si* n'admet que l'imparfait ou le plus-que-parfait, le croate manifeste la valeur hypothétique du parfait soit dans les subordonnées conditionnelles (après *ako* ou *da*) que dans les subordonnées comparatives (après *kao da*) :

fr. À force de morale et de moralité, quoique horriblement laid, et après des premiers pas dans le monde difficiles à raconter, M. Balland a épousé une femme fort riche, qui EST MORTE [...] (Stendhal) / cr. Zahvaljujući silnom moralu i moralnosti, gospodin Balland se, premda je bio strašno ružan, nakon prvih koraka u otmjeno društvo o kojemu je nezgodno pripovijedati, oženio nekom vrlo bogatom ženskom koja JE UMRLA [...] (trad. Smokvina Ibler)

fr. Jamais la violence N'A RÉUSSI, on ne peut pas refaire le monde en un jour. (Zola) / cr. Nikada NIJE nasilje USPJELO. Ne može se svijet popraviti za jedan dan. (trad. Velikanović)

fr. - Chut! dit M. Grégoire à la porte. Si elle N'A PAS DORMI, il faut la laisser dormir. (Zola) / cr. — Pst! — reče Grégoire na vratima. — Ako SE NIJE ISPAVALA, moramo je pustiti, neka spava. (trad. Velikanović)

cr. Ljubavnik se njen samo nakesi i sve četvero odu, kao da SE JE stvar SVRŠILA. (trad. Velikanović) / fr. Du reste, son galant se contentait de ricaner, tous les quatre sortirent, l'affaire sembla finie³⁶. (Zola)

Or, le parfait croate précédé par *da* connaît une valeur modale de plus – la valeur **impérative** :³⁷

³⁵ Cf. Imbs (1960 : 101)

³⁶ L'affaire sembla finie = comme si l'affaire avait fini.

³⁷ Cf. Silić/Pranjković (2005 : 193)

cr. I da NISI PREŠLA mojega praga, ako ti je mila glava! (trad. Velikanović) / fr. Et NE REFOUS PAS les pieds chez moi, si tu tiens à ta peau ! (Zola).

Quant au **passé simple** et l'**aoriste**, ces temps, tout en manquant la valeur de présent, manifestent quand même la valeur **omnitemporelle** dans le cas de l'expression des proverbes ou des vérités générales attestées dans un passé reculé.³⁸ Aussi, l'aoriste manifeste la valeur **hypothétique** (dans les subordinées de condition et de comparaison, par analogie avec le parfait), laquelle, dans le cas du passé simple, est limitée uniquement à l'expression figée hypothétique *s'il en fut*.³⁹

fr. Un poème jamais NE VALUT un dîner.⁴⁰ (cr. « Nikad pjesma ručak na stol NE STAVI. »⁴¹)

cr. NESTA blaga, NESTA prijateljâ. (exemple proposé par Barić et al.⁴²) (fr. « Quand on perd des biens, on perd des amis. »⁴³)

fr. – Vous m'êtes recommandé par M. Chélan, c'était le meilleur curé du diocèse, homme vertueux s'il en FUT, et mon ami depuis trente ans. (Stendhal) / cr. - Preporučio vas je župnik Chelan; on je bio najbolji župnik u biskupiji, čovjek neobično bogat vrlinama i moj prijatelj već trideset godina. (trad. Smokvina Ibler)

cr. Ako POĐOH, nagledah se jada. (exemple proposé par Florschütz⁴⁴) (fr. « Si je pars, j'aurai vu la misère. »⁴⁵)

cr. Prijeđu tako dvjesta metara; odjednom nestadoše Levaque, Zacharie i Catherine, kao da ODLETJEŠE kroz sitnu pukotinu, što se je otvorila pred njim. (trad. Velikanović) / fr. On fit ainsi deux cents mètres; et, tout d'un coup, il vit disparaître Levaque, Zacharie et Catherine, qui semblaient s'être envolés⁴⁶ par une fissure mince, ouverte devant lui. (Zola)

Du reste, si le **passé composé** français exprime – certes, avec les adverbes ou locutions adverbiales adéquats – la promptitude de l'action à venir, sa valeur n'est plus celle de passé, mais de futur⁴⁷ (valeur **imminente**) :

fr. – Oh ! que tu me rends malheureuse, s'écria-t-elle en se dérobant par un sursaut à l'étreinte de sa question. Mais AS-tu bientôt FINI ? (Proust) / cr. – Oh, kako mi nanosiš bol ! – povika ona otimajući se oštrim trzajem od stiska njegova pitanja. – MISLIŠ li uskoro ZAVRŠITI ? (trad. Ujević).

³⁸ Cf. Imbs (1960 : 85)

³⁹ Cf. Grevisse/Goosse (2008 : 1516)

⁴⁰ Dico-Citations, <http://www.dicocitations.com/citations/citation-2070.php>, consulté le 29 novembre 2014, 13h

⁴¹ La traduction est de nous.

⁴² Cf. Barić et al. (1990 : 286)

⁴³ La traduction est de nous.

⁴⁴ Cf. Florschütz (2002 : 246)

⁴⁵ La traduction est de nous.

⁴⁶ Qui semblaient s'être envolés = comme s'ils avaient été envolés.

⁴⁷ Cf. Imbs (1960 : 101)

Ainsi, si le proces est envisagé comme un résultat acquis dans un avenir qui n'est pas immédiat, le passé composé et le parfait expriment la certitude et leur valeur est celle de **futur antérieur** :

fr. Dans dix ans j'AI FAIT fortune. (exemple proposé par Imbs) (cr. « Za deset godina ja SAM SE OBOGATIO. »⁴⁸)

cr. Ako sutra ne dođes, sve SI UPROPASTIO. (exemple proposé par Silić et Pranjković) (fr. « Si demain tu ne te présentes pas, tu AS tout GÂCHÉ. »⁴⁹).

De là provient la **valeur modale hypothétique** du passé composé avec l'hypothèse qui se réfère à l'avenir, ce que le parfait croate manque :

fr. Si demain le mal A EMPIRÉ, vous me rappellerez. (exemple proposé par Grevisse et Goosse) (cr. « Ako Vam SE sutra stanje POGORŠA, nazvat ćete/nazovite me ponovno. »⁵⁰)

Le passé simple, en revanche, n'exprime jamais une action se déroulant à l'avenir. De l'autre côté, c'est l'**aoriste** à valeur **imminente** qui sert à exprimer une action se déroulant à l'avenir proche et que le locuteur présente comme certaine :⁵¹

cr. — Mati je otišla u Montsou da posudi barem kruha — nastavi opet Pierronovica. POGIBOSMO čekajući. (trad. Velikanović) / fr. - Maman est allée à Montsou pour tâcher d'avoir un pain, reprit la Pierronne. Nous NOUS MORFONDONS à l'attendre. (Zola)

Aussi, nous suggérerions que le **parfait** ne manifeste cette valeur que s'il est à forme négative et précédé par la locution adverbiale *samo što* comme nous pouvons le remarquer dans la phrase *Kiša samo što nije prestala padati*. (fr. « Bientôt, il a cessé de pleuvoir. »⁵²).

Tout compte fait, il convient de préciser qu'en français le choix entre le passé composé et le passé simple repose, non uniquement sur la présence ou l'absence de liaison avec le moment de l'énonciation, mais également sur l'intention de l'énonciateur de projeter ou non son propre engagement dans l'énoncé. Autrement dit, le passé composé est employé en général afin d'exprimer un résultat dont la conséquence est ressentie (au moins par le locuteur) encore au moment actuel, contrairement au passé simple qui sert à exprimer les

⁴⁸ La traduction est de nous.

⁴⁹ *Idem*

⁵⁰ La traduction est de nous.

⁵¹ Cf. Barić et al. (1990 : 286, ex : *Polomit će hrastove zapornje, razvaliti starodrevna vrata – IZGINUSMO, IZGIBOSMO i vuci i orlovi [...]*)

⁵² La traduction est de nous.

événements distants, existant par eux-mêmes dans le passé, et qui sont par conséquent complètement détachés du point de vue du locuteur. Aussi le passé composé est-il en général réservé au *discours* relevant de la langue parlée et le passé simple à l'*histoire* relevant de la langue écrite.⁵³

En croate, au contraire, nous avons remarqué le suivant : non seulement que l'aoriste et le parfait sont fondamentalement interchangeables du point de vue grammatical, mais aussi, comme nous l'avons vu dans les traductions littéraires citées plus haut, le parfait, qui a déjà éliminé l'aoriste dans la langue standard, tend à se substituer à l'aoriste aussi dans l'*histoire*, de la même manière qu'il – étant, comme le propose Stanojević, un temps du passé narratif général⁵⁴ – se substitue à tous les autres temps du passé, en employant les verbes perfectifs et imperfectifs, et, conséquemment, transcende l'opposition aspectuelle *perfectif/imperfectif* qui est, comme le confirme Dahl (1985 : 84), typique des verbes dans les langues slaves.

De l'autre côté, tout en étant concurrencé par le parfait, l'aoriste croate, à la différence du passé simple français, n'exprime pas uniquement les événements distants et détachés du moment actuel, mais toute action achevée dans le passé – que le passé soit récent ou révolu, lié avec le présent ou non – particulièrement si l'action est, comme le suggèrent Težak et Babić (2005 : 305), brève, rapide et/ou dynamique, ce qu'ils démontrent par l'exemple *Stiže ti napokon. Dugo sam te čekao.*⁵⁵ (fr. « Te voilà finalement. Je t'ai attendu longtemps. »⁵⁶), qui indique la **valeur récente** de l'**aoriste** croate. En d'autres termes, l'opposition *discours/histoire*, qui correspond à l'opposition passé composé/passé simple, ne correspond pas à l'opposition parfait/aoriste, vu que le parfait et l'aoriste s'emploient tous les deux soit dans le discours que dans le récit, quoique, nous devrions le préciser, la fréquence de l'emploi de l'aoriste (ainsi que de l'imparfait) diminue de sorte que cet emploi devient de plus en plus limité au choix stylistique.

B. Le passé antérieur et le plus-que-parfait français et le plus-que-parfait croate

D'après Imbs (1960 : 122), le **passé antérieur** français se substitue au passé simple dans un récit « lorsqu'il s'agit d'évoquer le déroulement rapide d'une action, et l'effet de

⁵³ Cf. Benveniste (1966 : 238-239)

⁵⁴ Cf. Stanojević (URL : http://hrcak.srce.hr/index.php?show=clanak&id_clanak_jezik=110834, 2011, consulté le 15 septembre 2014, 14h)

⁵⁵ Cf. Težak/Babić (2005 : 305)

⁵⁶ La traduction est de nous.

rapidité est souligné par un mot ou une expression du type *en un moment, en un instant, en quelques instants, vite, tôt, etc.* ». Dans ce cas, le passé antérieur peut être employé dans une proposition simple ou indépendante :

fr. Il emprunta des outils à un ancien camarade, et EUT bientôt BÂTI une sorte de bibliothèque dans laquelle il rangea les livres de M. Chélan. (Stendhal) / cr. Od svoga bivšeg druga posudio je alat i ubrzo NAPRAVIO police, na koje je poslagao knjige velečasnog Chelana. (trad. Smokvina Ibler).

Dans la majorité des cas, étant donné qu'il exprime l'**antériorité** par rapport au passé simple, le passé antérieur est employé dans une subordonnée circonstancielle de temps, à condition que le verbe de la principale soit au passé simple :

fr. Quand la pièce FUT FINIE, nous descendîmes prendre un simple fiacre qui nous conduisit rue d'Antin, n° 7. (Dumas fils) / cr. Kad JE čin ZAVRŠIO, sidosmo i pozvasmo fijaker koji nas povede u ulicu d'Antin broj 7.⁵⁷ (trad. Klarić)

fr. À peine y EUT-il PRIS place, que le frisson augmenta et qu'il eut une véritable attaque de nerfs [...] (Dumas fils) / cr. Tek što JE SJEO, drhtanje se pojačalo, dobio je pravi živčani napadaj.⁵⁸ (trad. Klarić).

Comme nous avons pu le noter, toutes ces formes se traduisent en croate en général par le parfait, le **plus-que-parfait** étant en voie de disparition et ne s'employant que bien exceptionnellement, en particulier dans le but d'insister sur l'antériorité par rapport à un autre temps du passé.⁵⁹ De plus, nombreux sont les exemples qui révèlent que la forme du plus-que-parfait composée avec l'auxiliaire au parfait (la 1^{ère} forme : *bio sam napravio*), désignant l'antériorité par rapport à l'aoriste ou le parfait, tend à se substituer à la forme composée avec l'auxiliaire à l'imparfait (la 2^{ème} forme : *bijah napravio*), désignant l'antériorité par rapport à l'imparfait. Notamment, Florschütz cite : *Miloš se ne htjede predati, premda su mu Turci bili mater zarobili*.⁶⁰ (fr. « Miloš refusait de se rendre, bien que les Turcs eussent capturé sa mère. »⁶¹).

C'est ainsi que nous considérons le parfait de l'auxiliaire croate *biti* (ex. *su bili zarobili* au lieu de *bijahu zarobili*) comme le résultat de la tendance qui consiste à remplacer l'imparfait par le parfait, tendance que suivent les verbes imperfectifs en croate et a abouti à l'élimination de l'imparfait. Étant donné que l'élimination de l'auxiliaire à l'imparfait, de même que la substitution de tout autre verbe au plus-que-parfait, à l'imparfait ou à l'aoriste

⁵⁷ Nous proposerions aussi le plus-que-parfait : *Kad JE čin BIO ZAVRŠIO...*

⁵⁸ Nous proposerions aussi le plus-que-parfait : *Tek što JE BIO SJEO...*

⁵⁹ Cf. Silić/Pranjaković (2005 : 193)

⁶⁰ Cf. Florschütz (2002 : 248)

⁶¹ La traduction est de nous.

par le verbe au parfait, ne comporte aucune modification du sens (ce que nous pouvons montrer en remplaçant l'imparfait et le plus-que-parfait dans l'exemple de Florschütz par les parfaits de la manière suivante : *Miloš se nije htio predati, premda su mu Turci mater zarobili.*), nous pouvons confirmer la redondance de l'imparfait, de l'aoriste et du plus-que-parfait croates laquelle, en raison de la tendance de la langue à l'économie, a abouti à un emploi peu fréquent de ces temps.

Par rapport au passé antérieur français, il convient de souligner sa tendance de se faire éliminer par le plus-que-parfait. En outre, dans le cas des subordinées temporelles ou de leurs équivalents indépendants, lorsqu'on énonce un fait antérieur par rapport à l'action au passé simple, c'est le **plus-que-parfait** qui manifeste la valeur **durative** ou **itérative** relevant de l'expression de la durée ou la répétition⁶² d'un résultat :

fr. Le cheval ÉTAIT PARTI, le charretier disparut à son tour, d'un pas traînard d'invalides. (Zola) / cr. Konj JE BIO OTIŠAO, i vozač nestane⁶³ za njim nemoćnim korakom iznemogla čovjeka. (trad. Velikanović).

Autrement dit, le **passé antérieur** français ne s'emploie dans le récit que dans le but d'exprimer l'accomplissement du procès qui précède l'action principale au passé simple. Or, cela vaut spécifiquement pour les propositions de temps qui n'expriment ni la durée ni la répétition d'un résultat. Dans tous les autres cas, l'antériorité s'exprime par le **plus-que-parfait**, lequel s'avère considérablement plus flexible dans son emploi que ne l'est le passé antérieur.

En effet, le plus-que-parfait français n'exprime pas l'antériorité uniquement par rapport à l'imparfait ou le passé simple, mais par rapport à tout temps du passé, ce qui le rapproche au plus-que-parfait croate, comme nous pouvons l'observer dans les exemples suivants :

1) antériorité par rapport à l'imparfait :

fr. Or la voir fâchée détruisait tout le calme qu'elle m'AVAIT APPORTÉ un instant avant [...] (Proust) / cr. Jer kad bih vidio da sam je razljutio, to bi potpuno uništio sav onaj mir koji mi JE DONIJELA časak prije toga [...] (trad. Brandt)

fr. Les rues s'ÉTAIENT PEUPLÉES, ils devaient traverser des groupes de femmes, attirées par le bruit de leur visite, qu'elles colportaient de maison en maison. (Zola) / cr. Na ulice JE BIO NAGRNUO

⁶² Cf. Imbs (1960 : 128)

⁶³ Dans la narration, l'aoriste (*nestade*) peut toujours être substitué par le présent des verbes perfectifs (*nestane*).

svijet, pa su morali prolaziti između hrpa žena, koje su dojurile kada se je pročulo za pohod što se je razglasio od kuće do kuće. (trad. Velikanović)

2) antériorité par rapport au passé simple :

fr. Un matin, le père Rouault vint apporter à Charles le paiement de sa jambe remise : soixante et quinze francs en pièce de quarante sous, et une dinde. Il AVAIT APPRIS son malheur, et l'en consola tant qu'il put. (Flaubert) / cr. Jednoga jutra dođe čiča Rouault podmiriti Charlesu račun za svoju izliječenu nogu : sedamdeset pet franaka u komadima od četrdeset sua i donese mu jednu puricu. ČUO JE BIO za njegovu nesreću i stade ga tješiti što je bolje mogao. (trad. Matijaš)

3) antériorité par rapport au passé composé :

fr. – Dites donc, Prudence, continua-t-elle, avez-vous fait ce que je vous AVAIS PRIÉE de faire ? (Dumas fils) / cr. – Nego, recite mi, Prudence – nastavi ona – jeste li učinili ono što SAM vas ZAMOLILA ? (trad. Klarić)

4) antériorité par rapport à un autre plus-que-parfait :

fr. La vue continuelle de la débauche, une débauche précoce, alimentée par l'état continuellement maladif de cette fille, avait éteint en elle l'intelligence du mal et du bien que Dieu lui AVAIT DONNÉE peut-être, mais qu'il n'ÉTAIT VENU à l'idée de personne de développer. (Dumas fils) / cr. Stalno promatranje razvrata, preranog razvrata, pothranjivano neprestano boležljivošću te djevojke, uništilo je u njoj svijest o dobru i zlu koju joj JE Bog možda i DAO, ali koju nitko NIJE ni POMISLIO razviti u njoj. (trad. Klarić).

Comme nous avons pu le remarquer, tous les verbes des traductions croates présentés ci-dessus sont perfectifs. Par conséquent, l'accomplissement du procès et l'antériorité étant déjà suggérés sémantiquement, l'emploi du plus-que-parfait n'est pas obligatoire et le croate préfère, supposément pour les raisons de l'économie, utiliser le parfait.

Quant aux **valeurs modales**, le **plus-que-parfait** français exprime l'irréalité au passé dans les propositions subordonnées circonstancielles de condition et de comparaison⁶⁴ (valeur **hypothétique-irrédelle**) :

fr. Mon Dieu! après la mort de mon homme, ça aurait très bien pu arriver, si j'AVAIS ÉTÉ plus jeune, n'est-ce pas? (Zola) / cr. Bože moj! Iza smrti mojega muža moglo se je to lako i desiti, kad BIH BILA mlađa, je li? (trad. Velikanović)

fr. Etienne et Catherine s'étaient dirigés machinalement vers Montsou, et à mesure qu'ils s'en approchaient, leurs silences devenaient plus longs. C'était comme s'ils N'AVAIENT déjà PLUS ÉTÉ

⁶⁴ Cf. Imbs (1960 : 129-130)

ensemble. (Zola) / cr. Étienne i Catherine bili su nesvjesno krenuli k Montsouu, a što god su se više približavali, sve su im dulje bivale šutnje. Kao da i NISU više zajedno. (trad. Velikanović).

Comme nous pouvons l'observer dans les exemples qui suivent, cela vaut également pour le plus-que-parfait croate précédé par *da* dans les subordonnées conditionnelles et par *kao da* dans les subordonnées comparatives :

cr. Da SI BIO UČIO, naučio bi. (exemple proposé par Silić et Pranjković⁶⁵) (fr. « Si tu AVAIS ÉTUDIÉ, tu aurais appris. »⁶⁶)

cr. Javel mlađi kao da JE BIO sasvim OTUPIO. (trad. Vidojković) / fr. Javel cadet semblait idiot.⁶⁷ (Maupassant).

C. Le passé et le plus-que-parfait surcomposés en français et leur équivalents en croate

Analogiquement au passé composé et au plus-que-parfait, les temps surcomposés expriment l'antériorité et l'accomplissement dans le français parlé et dans certaines variétés régionales.⁶⁸ Ainsi, par analogie avec le passé antérieur, le passé et le plus-que-parfait surcomposés s'emploient aussi dans les propositions simples ou indépendantes afin de souligner la rapidité de l'accomplissement⁶⁹ d'un procès. À titre d'exemple, au lieu de dire : *Il eut vite fait le devoir*, la langue parlée préfère : *Il a eu/avait eu vite fait le devoir* ce qui correspond à *Brzo je bio napisao zadaću* en croate.

Le **passé surcomposé** se substitue, le plus fréquemment, au passé antérieur dans les propositions subordonnées temporelles et, de ce fait, exprime l'**antériorité** non par rapport au passé simple, mais par rapport au passé composé ou par rapport à l'imparfait :⁷⁰

fr. Dès qu'il A EU PRONONCÉ ces mots, un concert de protestations s'est élevé dans la foule. (exemple proposé par Delatour et al.⁷¹) (cr. « Čim JE (BIO) PROZBORIO te riječi, u masi se uzdigla graja nezadovoljnika. »⁷²)

⁶⁵ Cf. Silić/Pranjković (2005 : 93)

⁶⁶ La traduction est de nous.

⁶⁷ Javel cadet semblait idiot. = Comme si Javel cadet avait été idiot.

⁶⁸ Cf. Imbs (1960 : 131)

⁶⁹ *Idem* (1960 : 132)

⁷⁰ Cf. Delatour et al. (2004 : 129)

⁷¹ *Ibidem*

⁷² La traduction est de nous.

fr. Quand elle A ÉTÉ MORTE, elle me regardait toujours... (Zola) / cr. Kad JE već BILA UMRLA, još me je uvijek gledala... (trad. Velikanović).

Toutefois, il peut se substituer au passé composé dans l'usage régional méridional,⁷³ notamment dans l'occitan et le franco-provençal en France et en Suisse romande :⁷⁴

fr. reg. (vaudois) Cette année la rencontre a lieu à Lausanne, mais ça S'EST EU FAIT à Paris, ça S'EST EU FAIT à Lyon, ça S'EST EU FAIT à Montréal. (exemple proposé par Apothéloz⁷⁵) (cr. « Ove se godine skup održava u Lausanni, ali to SE već BILO DOGODILO u Parizu, već SE BILO DOGODILO u Lyonu, već SE BILO DOGODILO u Montréal. »⁷⁶)

De l'autre côté, le **plus-que-parfait surcomposé** s'emploie en général pour exprimer l'**antériorité** par rapport au plus-que-parfait :

fr. Quand il AVAIT EU RASSEMBLÉ les plus effrontés de chaque métier, il leur avait dit : Régnons ensemble. (Stendhal) / cr. Pa SKUPIVŠI⁷⁷ najdrzovitije iz svakog zanimanja, rekao im je: - Vladajmo zajedno! (trad. Smokvina Ibler).

D'ailleurs, par analogie avec le plus-que-parfait modal, le plus-que-parfait surcomposé manifeste aussi la valeur **hypothétique**.⁷⁸ À titre d'exemple, nous pourrions transformer la phrase citée plus haut en une phrase hypothétique de la manière suivante : *S'il avait eu rassemblé les plus effrontés, il leur aurait dit : Regnons ensemble.* Alors, la traduction en croate que nous proposons serait : *Da je (bio) skupio najdrzovitije iz svakog zanimanja, bio bi im rekao : - Vladajmo zajedno!*

Les temps du futur

D'après Émile Benveniste (1966 : 245) le futur « n'est qu'un présent projeté vers l'avenir ». Effectivement, le **futur simple** français et le **futur I** croate servent à projeter un fait actuel ou un fait rapporté au passé vers un moment postérieur. La **valeur temporelle** générale du futur simple ainsi que du futur I est, donc, l'expression de la **postériorité**, que l'action exprimée soit liée au moment actuel ou non, comme nous pouvons le voir dans les emplois que nous proposons de grouper de la manière suivante :

⁷³ Cf. Grevisse/Goosse (2008 : 1096)

⁷⁴ Cf. Apothéloz (2010 : 98)

⁷⁵ *Ibidem*

⁷⁶ La traduction est de nous.

⁷⁷ Le gérondif passé (*skupivši*) se substitue au parfait (*kad je skupio*) ou au plus-que-parfait (*kad je bio skupio*).

⁷⁸ Cf. Imbs (1960 : 133)

1) l'action se vérifie dans le passé (*futur d'anticipation*⁷⁹) :

fr. C'est la gouvernante qui ne QUITTERA jamais ma mère même lorsqu'elle RENTRERA en France, même lorsque mon frère aîné ESSAIERA de la violer dans la maison de fonction de Sadec, même lorsqu'elle NE SERA PLUS payée. (Duras) / cr. To je dadilja koja majku nikada NEĆE NAPUSTITI, čak ni kad ĆE SE ona VRATITI u Francusku, čak ni kad ĆE je moj stariji brat POKUŠATI silovati u službenoj kući u Sadecu, čak ni kada više NEĆE BITI plaćena. (trad. Šafranek)

2) l'action commence à se dérouler dès le moment actuel :

fr. Il IRA où il VOUDRA, désormais. (Zola) / cr. Odsad ĆE on ĆINITI što ga je volja. (trad. Velikanović)

3) l'action commence à se dérouler dès un moment à l'avenir :

fr. [...] est-ce que vous croyez qu'on me DONNERA une permission d'un mois, dans deux ans ? (Zola) / cr. [...] što mislite, HOĆE li mi za dvije godine DATI dopust na mjesec dana? (trad. Velikanović)

Étant donné le parallélisme avec le présent, le futur simple/futur I présente également la valeur **omnitemporelle** :

fr. Le peuple uni NE SERA JAMAIS vaincu. (chanson chilienne⁸⁰) (cr. « Ujedinjeni narod nikada NEĆE BITI pobijeden. »⁸¹)

D'ailleurs, considérant l'impossibilité de prévoir les événements postérieurs au moment actuel, la projection de l'action dans l'avenir comporte nécessairement un degré réduit de la certitude de son déroulement, ce qui démontre le caractère particulier de ce temps de l'indicatif. Ainsi, au lieu d'exprimer les faits certains, le futur simple et le futur I expriment le plus fréquemment un type de volonté (ordre, suggestion, invitation, souhait, etc.). En d'autres termes, ils manifestent la **valeur modale impérative**. La possibilité de l'emploi du futur à valeur impérative provient du fait que, comme le propose Imbs (1960 : 53), « l'action « voulue » est présentée comme ayant tellement plus de chance de réalisation que de non-réalisation qu'elle est vue d'avance comme réalisée » :

fr. Eh bien, cher aimé, vous VIENDREZ à ma vente, et vous ACHÈTEREZ quelque chose, car si je mettais de côté le moindre objet pour vous et qu'on l'apprît, on serait capable de vous attaquer en détournement d'objets saisis. (Dumas fils) / cr. Tako, dragi moj, DOĆI ĆETE na rasprodaju i KUPIT

⁷⁹ Cf. Riegel et al. (1981 : 313)

⁸⁰ *El pueblo unido jamás será vencido*, composée par Sergio Ortega (URL : <http://www.cancioneros.com/nc/540/0/el-pueblo-unido-jamas-sera-vencido-sergio-ortega>, consulté le 29 novembre 2014, 13h)

⁸¹ La traduction est de nous.

ĆETE nešto, jer kad bih stavila na stranu i najmanju sitnicu za vas, i kad bi to doznali, bili bi u stanju da vas optuže za otuđivanje popisanih stvari. (trad. Klarić).

Du reste, nous considérons que l'expression de la volonté est spécifiquement impliquée dans la forme du futur I croate, composé de la forme tronquée du verbe auxiliaire *htjeti* (« vouloir ») et de l'infinitif : à titre d'exemple, une forme telle que *(ho)ću raditi/radit ću* (« je travaillerai ») signifie littéralement « je veux travailler ».

À la valeur impérative du futur, Imbs (1960 : 52) ajoute aussi la valeur de **concession** :

fr. Je n'en crois rien du tout, dit Martin ; vous les rendrez peut-être avec ces piastres beaucoup plus malheureux encore. Il en SERA ce qui pourra, dit Candide [...] (Voltaire) / cr. « U to nikako ne vjerujem », odgovori Martin. « Možda ćete ih još više unesrećiti ovim pijasterima ». « Nek' BUDE što bude »⁸², odgovori Candide [...] (trad. Amanović),

ainsi que la valeur de **protestation** :

fr. Mais quoi ! s'écriait-il tout à coup en marchant d'un pas convulsif, SOUFFRIRAI-je comme si j'étais un homme de rien, un va-nu-pieds, qu'elle se moque de moi avec son amant ! FAUDRA-t-il que tout Verrières fasse des gorges chaudes sur ma débonnairété ? (Stendhal) / cr. « Ali što », povikne on najednom ushodavši se po sobi. « Zar da mi SE ona SMIJE zajedno sa svojim ljubavnikom, kao da sam neki prosjak, nitko i ništa? Zar da čitav Verrieres PRAVI šale na račun moje dobroćudnosti? »⁸³ (trad. Smokvina Ibler).

Cependant, afin d'insister sur la **certitude** d'un événement à venir, il est possible de substituer le futur simple et le futur I par le présent :⁸⁴

fr. De temps en temps ma mère décrète demain on VA chez le photographe. (Duras) / cr. Povremeno majka izjavljuje : sutra IDEMO fotografu. (trad. Šafranek).

Si, au contraire, nous voulons exprimer la **probabilité**⁸⁵ d'un fait, nous devons employer le futur simple/futur I :

fr. Ce coquin ne m'a pourtant pas dit le nom de la personne qui fait l'offre ! Ce SERA M. Valenod qui voit dans mon exil à Verrières l'effet de sa lettre anonyme. (Stendhal) / cr. Taj mi lupež ipak nije rekao ime osobe koja je stavila ponudu! BIT ĆE da je to gospodin Valenod koji u mom izgnanstvu u Verrieres vidi posljedicu svoga anonimnog pisma. (trad. Smokvina Ibler).

⁸² Nous proposerions aussi le futur I : *BIT ĆE što bude*.

⁸³ Nous proposerions aussi le futur I : *zar ĆE mi se ona SMIJATI...*, *zar ĆE čitav Verrieres PRAVITI...*

⁸⁴ Cf. Silić/Pranjaković (2005 : 191)

⁸⁵ Cf. Imbs (1960 : 53)

Comme nous avons pu le noter, les exemples cités sont des exemples des convergences en français et en croate. Pourtant, nous devrions préciser que le français n'utilise jamais le futur après la conjonction *si* d'hypothèse, tandis que, le croate, en vue d'exprimer une hypothèse à l'avenir après *ako*, peut utiliser :

1) le futur (I ou II):

cr. — Jest, ima kukavicâ koji daju ubijati djecu. Neka traži moga sina u zemlji, ako **ĆE** mi ga VRATITI! (trad. Velikanović) / fr. - Oui, il y a des lâches qui font massacrer les enfants. Qu'il aille chercher le mien dans la terre, s'il VEUT me le rendre! (Zola)

cr. Ako SE BUDEŠ SRDIO, nikada to neće ići. (trad. Velikanović) / fr. Si tu TE FACHES, jamais ça ne marchera. (Zola)

2) le présent des verbes perfectifs :

cr. — Gledajte, nad vozom ima padobran, željezne spone, što se hvataju, ako SE uže OTRGNE. (trad. Velikanović) / fr. - Regardez, au-dessus de la cage, il y a un parachute, des crampons de fer qui s'enfoncent dans les guides, en cas de rupture.⁸⁶ (Zola)

3) le conditionnel (I ou II) :

cr. Ne bi potrajalo ni šest mjeseci, a zemlja bi bila osvojena, pa bi se propisivali zakoni gazdama, ako BI oni BILI goropadni. (trad. Velikanović) / fr. Avant six mois, on aurait conquis la terre, on dicterait des lois aux patrons, s'ils FAISAIENT les méchants. (Zola)

En ce qui concerne le **futur antérieur** français et le **futur II** croate, nous pouvons constater que les deux temps ne sont pas équivalents. Effectivement, lorsque le futur antérieur exprime l'accomplissement du procès ainsi que l'antériorité par rapport au procès au futur simple, le futur II peut additionnellement exprimer une action inaccomplie et simultanée par rapport au procès au futur I. Par ailleurs, vu que l'accomplissement d'une action à venir est fréquemment présenté comme un fait certain⁸⁷ dans le moment de l'énonciation, c'est précisément la notion de **certitude** qui permet au futur II croate d'être de plus en plus concurrencé par le présent des verbes perfectifs :⁸⁸

⁸⁶ En cas de rupture = s'il y a une rupture.

⁸⁷ Cf. Imbs (1960 : 110)

⁸⁸ Cf. Silić/Pranjković (2005 : 194)

fr. Je vous répondrai, dit Altamira d'un air triste, quand vous AUREZ TUÉ un homme en duel [...] (Stendhal) / cr. Odgovorit ću vam – reče Altamira žalosno – kad u dvoboju UBIJETE kojeg čovjeka [...] (trad. Smokvina Ibler).

La seule forme du futur II qui ne peut jamais être substituée par le présent est celle des verbes imperfectifs exprimant la simultanéité par rapport à l'action au futur I,⁸⁹ ce qui est un phénomène inexistant en français où, comme nous pouvons le remarquer, la simultanéité à l'avenir s'exprime par deux futurs simples :

fr. Mais pour en être plus sûre, je resterai près d'elle pendant qu'elle t'ÉCRIRA. (Balzac) / cr. Ali, za svaki slučaj, ostat ću pokraj nje dok ti BUDE PISALA. (trad. Lovrenčić).

D'ailleurs, lorsque le futur II croate ne s'emploie que dans les propositions subordonnées,⁹⁰ le futur antérieur français s'emploie également dans les propositions principales ou indépendantes, notamment en vue de souligner la rapidité de l'accomplissement avec les adverbes ou locutions adverbiales correspondants :⁹¹

fr. Si tu le veux, ce SERA FINI dans une seconde [...] (Proust) / cr. Ako hoćeš, to ĆE BITI za hip gotovo [...] (trad. Ujević).

De l'autre côté, si la certitude n'est pas mise en relief, l'action est envisagée comme **possible** et, de ce fait, doit être exprimée par le futur simple :⁹²

fr. Et nous VERRONS bientôt votre amour le plus fort par un heureux hymen étouffer ce discord. (Corneille) / cr. Jest, ljubav će pobijedit, vaš žar je tako jak! Provaliju ĆE brzo PREMOSTIT sretan brak. (trad. Prpić)

fr. Faible et affaiblie encore par ces hontes énervantes, de plus en plus mélancolique, elle tenait peu à la vie, et répétait ces paroles (nullement tristes pour Girard) : « Je le sens, je MOURRAI bientôt. » (Michelet) / cr. Ionako slaba, bivala je sve slabija od sramote koju je trpjela, sve potištenija, nije držala do života, i neprestano je ponavljala, (što za Girarda nije bilo nimalo tužno) : « Osjećam, UMRIJET ĆU uskoro. » (trad. Jurišić).

Pour aller plus loin, il est possible d'utiliser le futur antérieur pour exprimer une action en cours d'accomplissement ou déjà accompli mais dont l'accomplissement ne sera acquis avec certitude que dans l'avenir.⁹³ Dans ce cas, bien que la **certitude** soit soulignée, elle se manifeste comme d'une certaine manière projetée vers l'avenir. Comme nous l'avons vu dans

⁸⁹ Cf. Silić/Pranjčević (2005 : 194)

⁹⁰ *Ibidem*

⁹¹ Cf. Imbs (1960 : 110)

⁹² *Ibidem*

⁹³ *Idem* (1960 : 110-111)

le chapitre précédant, ce futur antérieur peut être substitué par le passé composé. De toute manière, il se traduit en croate par le parfait :

fr. Retournez auprès de votre père, mon ami, allez revoir votre sœur, jeune fille chaste, ignorante de toutes nos misères, et auprès de laquelle vous oublierez bien vite ce que vous AURA FAIT souffrir cette fille perdue [...] (Dumas fils) / cr. Vratite se vašem ocu, prijatelju dragi, posjetite vašu sestru, nevinu djevojku, koja ne pozna naše jade, i uz koju ćete vrlo brzo zaboraviti sve boli koje vam JE NANIJELA ova izgubljena djevojka [...] (trad. Klarić)

fr. – De grâce, silence, messieurs, s'écria le président ; si nous disputons encore, il AURA ÉTÉ inutile de faire entrer M. Sorel. (Stendhal) / cr. - Molim mir, gospodo - povika predsjednik. - Ako se i opet budemo prepirali, onda NIJE BILO potrebno pozvati gospodina Sorela. (trad. Smokvina Ibler).

En revanche, si l'énonciateur projette dans l'avenir un fait accompli dans le passé et acquis dans le moment actuel, mais qu'il n'imagine pas comme certain, il l'exprime en français par le futur antérieur afin de suggérer la **probabilité**,⁹⁴ parallèlement au futur simple qui suggère la probabilité d'un fait inaccompli. Comme on peut remarquer, ce futur antérieur se traduit en croate aussi par le parfait :

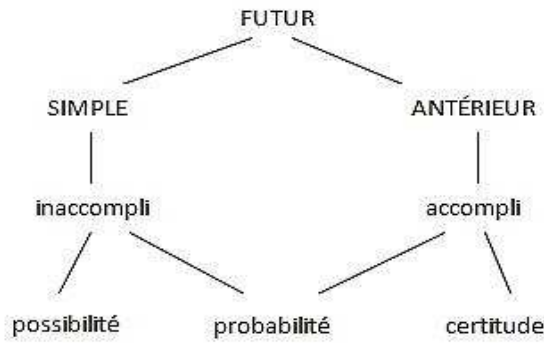
fr. – Comment diable est-ce dans mes bottes ? – Ce SERA, sans doute, répondit-elle, TOMBÉ du vieux carton aux factures, qui est sur le bord de la planche. (Flaubert) / cr. – Kako je to, do vraga, dospjelo u moje čizme ? – Po svoj JE prilici – odgovori ona – PALO iz stare kutije za račune koja stoji na rubu police. (trad. Matijaš)

fr. – On vous AURA RACONTÉ, dit-elle sans le regarder, que je suis l'unique héritière d'une tante fort riche qui habite Besançon. (Stendhal) / cr. - PRIČALI SU vam jamačno - reče ne gledajući ga - da sam jedina baštinica vrlo bogate tetke koja živi u Besanconu. (trad. Smokvina Ibler).

C'est ainsi que nous proposons les considérations suivantes :

- 1) lorsqu'en croate le futur II tend à disparaître (excepté, comme nous l'avons démontré, avec les verbes imperfectifs quand il exprime la simultanété), en français le futur antérieur conserve encore certains traits distinctifs : particulièrement, il s'oppose au futur simple non uniquement du point de vue de l'(in)accomplissement du procès, mais aussi du point de vue des degrés de certitude, comme nous pouvons l'observer dans le schéma ci-dessous que nous proposons :

⁹⁴ Cf. Imbs (1960 : 113)



- 2) la seule caractéristique que les deux futurs français ont en commun est l'expression de la probabilité et, dans ce cas, ils s'opposent du point de vue de l'(in)accomplissement du procès ;
- 3) subséquemment, l'expression de la possibilité est effectuée à travers l'inaccompli dans le cas du futur simple, tandis que l'expression de la certitude ne peut être réalisée qu'à travers l'accompli, ce qui exige l'emploi du futur antérieur.

À la fin, dans la langue française parlée, il est possible d'exprimer l'antériorité par rapport au futur, simple ou antérieur, par le **futur antérieur surcomposé**, afin de mettre en relief l'accomplissement d'un procès à venir,⁹⁵ ce que le croate exprime en général par le futur I ou, dans certaines variantes régionales, par le futur II :

fr. Il AURA EU vite FAIT cela. (exemple proposé par Grevisse et Goosse) (cr. « On ĆE to brzo NAPRAVITI. », cr. reg. (parlers septentrionaux) « On BUDE to brzo NAPRAVIO. »⁹⁶).

⁹⁵ Cf. Grevisse/Goosse (2008 : 1101)

⁹⁶ Les traductions sont de nous.

II. LE CONDITIONNEL

Étant donné la possibilité du conditionnel français d'apparaître dans tous les contextes que l'indicatif (excepté après *si* d'hypothèse),⁹⁷ certains linguistes français contemporains tels qu'Imbs (1960 : 79), Riegel et al. (1981 : 316), Bonnard (1985 : 233), Grevisse et Goosse (2008 : 980), pour n'en citer que quelques-uns, le considèrent comme une variante de la modalité indicative, à la différence de certains autres linguistes français – à savoir Dauzat (1947 : 207), Dubois et Lagane (1995 : 124), Delatour et al. (2004 : 117) – ainsi que les linguistes croates – à savoir Barić et al. (1990 : 288), Florschütz (2002 [1916] : 73), Silić et Pranjković (2005 : 194), Težak et Babić (2005 : 144) – qui considèrent le conditionnel comme un mode verbal (cr. *kondicional* ou *pogodbeni način* « le mode conditionnel »). Dans ce chapitre, nous allons voir que l'emploi modal du conditionnel français est plus largement répandu que son emploi temporel.

En ce qui concerne la valeur temporelle du conditionnel, contrairement au conditionnel croate, le conditionnel français peut avoir également la valeur d'un **futur dans le passé**. Ainsi, en admettant que l'avenir rapporté au passé est un fait attendu et prévu, il s'agit en réalité d'un futur transposé au passé.⁹⁸ Comme nous pouvons le voir, le croate dans ce cas emploie le futur :

fr. Pour les fils il n'y avait pas de crainte à avoir. Mais celle-ci, un jour, elle le savait, elle PARTIRAIT, elle ARRIVERAIT à sortir. (Duras) / cr. Za sinove se nije morala bojati. Ali ova tu – majka je to znala – ona ĆE OTIĆI, USPJET ĆE se izvući. (trad. Šafranek).

Si, en revanche, le fait à venir dans le passé n'est pas uniquement attendu et prévu, mais est aussi présenté comme réalisé, il convient d'utiliser le futur d'anticipation :⁹⁹

fr. Elle a fait une école de langue française, la Nouvelle École française, qui lui PERMETTRA de payer une partie de mes études et d'entretenir son fils aîné pendant tout le temps qu'elle a vécu. (Duras) / cr. Osnovala je školu francuskog jezika, Novu francusku školu, koja ĆE joj OMOGUĆITI da plati dio mojih studija i da izdržava starijeg brata dokle god bude živa. (trad. Šafranek).

⁹⁷ Cf. Bonnard (1985 : 233)

⁹⁸ Cf. Imbs (1960 : 66)

⁹⁹ *Ibidem*

D'autre part, nous avons déjà vu que le conditionnel I croate peut être employé pour exprimer l'habitude et la répétition au passé, à la différence du français où l'habitude ainsi que la répétition au passé s'expriment par l'imparfait :

cr. On se katkad pitao da li se spuštaju ili se penju. Kao da voz juri ravno i nigdje ne pristaje; i onda BI NASTAJALO nenadano treptanje, kao da skakuću daščurine, pa BI ga SPOPAO strah od katastrofe. (trad. Velikanović) / fr. Lui, par moments, se demandait s'il descendait ou s'il montait. Il y avait comme des immobilités, quand la cage filait droit, sans toucher aux guides; et de brusques trépidations SE PRODUISAIENT ensuite, une sorte de dansement dans les madriers, qui lui DONNAIT la peur d'une catastrophe. (Zola)

Les grammairiens croates désignent cette valeur par le terme *conditionnel itératif*.¹⁰⁰

Quant à la valeur modale du conditionnel, il s'emploie en vue d'exprimer un fait irréel ou potentiel.¹⁰¹ Effectivement, le conditionnel se distingue de l'indicatif en exprimant la probabilité d'un fait là où l'indicatif exprimerait la certitude (ex. **certitude** : *Je connais quelqu'un qui peut le faire.* → on sait qu'il peut le faire ; **probabilité** : *Je connais quelqu'un qui pourrait le faire.* → on ne sait pas exactement s'il peut le faire ou non). Dans ce cas, il est question d'un mode verbal à trois¹⁰² formes en français :

1) le **conditionnel présent** :

fr. C'était en réalité un fort bel ouvrage, et dont il nous semble qu'on POURRAIT encore fort bien tirer parti aujourd'hui, moyennant quelques arrangements. (Hugo) / cr. To je zaista bilo veoma lijepo djelo koje BI, uz neke izmjene, i danas IMALO uspjeha na pozornici. (trad. Šubarić).

2) le **conditionnel passé I^{ère} forme** :

fr. Etienne redoutait du tapage, mais il AURAIT cependant LAISSÉ venir Pluchart, si Rasseneur n'avait blâmé violemment cette intervention. (Zola) / cr. Étiennea je strah graje, ali on BI ipak PUSTIO neka dođe Pluchart, da nije Rasseneur žestoko pokudio to uplitanje. (trad. Velikanović)

3) le **conditionnel passé 2^{ème} forme** (c'est en réalité la forme du subjonctif plus-que-parfait qui n'a jamais la valeur temporelle¹⁰³) :

fr. Si madame de Rênal avait eu le moindre sang-froid, elle lui EÛT FAIT compliment de la réputation qu'il avait conquise, et l'orgueil de Julien rassuré, il EÛT ÉTÉ pour elle doux et aimable, d'autant plus

¹⁰⁰ Cf. Barić et al. (1990 : 290)

¹⁰¹ Cf. Riegel et al. (1981 : 317)

¹⁰² L'Académie française (URL : <http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue>, consulté le 29 novembre 2014, 13h) mentionne aussi le **conditionnel passé surcomposé**, mais souligne la rareté de son emploi : ex. *quand elle aurait eu fait cela ; quand elle aurait été partie.*

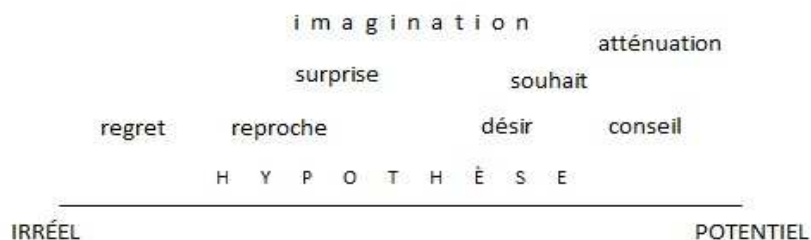
¹⁰³ Cf. Dauzat (1947 : 225)

que la robe nouvelle lui semblait charmante. (Stendhal) / cr. Da je gospođa de Rênal bila i najmanje hladnokrvna, BILA BI mu ČESTITALA zbog ugleda koji je stekao, time bi umirila Julienov ponos, i on BI prema njoj BIO mio i ljubazan, to više što mu se njezina nova haljina činila dražesna. (trad. Smokvina Ibler)

Le conditionnel croate, au contraire, ne connaît que deux formes. Ainsi, nous pouvons remarquer dans les traductions présentées ci-haut les formes du **conditionnel I** (cr. « kondicional I ») *bi imalo, bi pustio, bi bio* et la forme du **conditionnel II** (cr. « kondicional II ») *bila bi čestitala*. En outre, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, le croate, qui n'a pas de subjonctif, utilise le conditionnel pour exprimer certains procès exprimés en français par le subjonctif, notamment le but (après *da, eda, kako, neka, ne bi li*), la concession (après *ako...i, da...i*)¹⁰⁴, la fausse cause et la conséquence (après une locution conjonctive exprimant l'appréciation) (v. pp. 44-49).

Les temps du conditionnel

En ce qui concerne l'emploi des temps du conditionnel, loin de considérer uniquement les relations par rapport au moment de l'énonciation (simultanéité, antériorité ou postériorité) et l'accomplissement ou l'inaccomplissement du procès, nous devons prendre en considération également toutes les nuances du hypothétique. C'est ainsi que le conditionnel couvre la totalité du spectre entre l'**irréel** (fait qui ne peut jamais (plus) se produire) et le **potentiel** (fait qui pourrait se produire).¹⁰⁵ Comme les grammaires nous le font savoir,¹⁰⁶ le conditionnel exprime les valeurs telles que l'imagination, la surprise, le regret, le désir et le souhait, le reproche, l'atténuation et le conseil, que nous nous proposons de présenter de la manière suivante :



¹⁰⁴ Cf. Florschütz (2002 : 252-253)

¹⁰⁵ Cf. Imbs (1960 : 71)

¹⁰⁶ Cf. Dauzat (1947 : 224-225), Delatour et al. (2004 : 142-143), Grevisse/Goosse (2008 : 1099-1101)

Effectivement, l'irréel étant plus proche au passé (vu que le passé ne peut se réaliser jamais plus) et le potentiel plus proche au futur, nous allons montrer que les valeurs plus proches au potentiel tendent à être exprimées par le conditionnel présent, tandis que les valeurs plus proches à l'irréel tendent à être exprimées par le conditionnel passé en français. D'autre part, le conditionnel II croate étant en voie de disparition¹⁰⁷ et concurrencé par le conditionnel I, nous allons voir qu'en croate les valeurs plus proches à l'irréel tendent à être exprimées elles aussi par le conditionnel I ou par les temps de l'indicatif.

D'ailleurs, nous considérons qu'il est possible de noter une relation de réciprocité sémantique entre les valeurs de **désir** et de **conseil** d'une part et les valeurs de **regret** et de **reproche** de l'autre. Ainsi, nous suggérerions que le regret n'est en réalité qu'un désir transposé au passé, c'est-à-dire un désir inassouvi se manifestant en tant qu'un potentiel non réalisé. Par conséquent, le **regret** ne peut être exprimé que par le conditionnel passé/conditionnel II (ou le conditionnel I qui le substitue), à la différence du **désir** qui s'exprime uniquement par le conditionnel présent/conditionnel I, comme nous pouvons l'observer dans les exemples suivants :

1) désir :

fr. [...] mais j'en suis sûr, vous AIMERIEZ mieux une existence tranquille qui vous ferait plus heureuse et vous garderait jolie. (Dumas fils) / cr. Ali siguran sam da BISTE više VOLJELI miran život koji bi vas učinio sretnijom i sačuvao vam ljepotu. (trad. Klarić)

2) regret :

fr. J'AURAI VOULU tout savoir, mais ce que j'ai bien su, c'est que j'étais de trop sur terre. (Balzac) / cr. BIO BIH VOLIO sve znati, ali ono što sam zaista znao bilo je samo to da sam suvišan na ovoj zemlji. (trad. Lovrenčić)

fr. [...] tu as eu tort de ne pas vendre en même temps que moi. Maintenant, tout dégringole, tu peux courir... Et si tu m'avais confié ton argent, tu AURAI VU ce que nous AURIONS FAIT à Vandame, dans notre mine! (Zola) / cr. [...] krivo si učinio, što nisi prodao udjel, kada i ja. Sada se sve ruši, pa možeš da sviraš... A da si meni povjerio svoje novce, VIDIO BI, što BISMO mi UČINILI u Vandameu u svojem rudniku!¹⁰⁸ (trad. Velikanović).

Parallèlement, nous considérons que le **reproche** se manifeste comme un conseil transposé au passé, c'est-à-dire un potentiel non réalisé dans le passé que nous pourrions

¹⁰⁷ Cf. Silić/Pranjković (2005 : 195)

¹⁰⁸ Nous proposerions aussi le conditionnel II : *BIO BI VIDIO što BISMO mi BILI UČINILI*.

rapprocher du regret, et qui, de ce fait, s'exprime par le conditionnel passé en français (avec les verbes *pouvoir*, *devoir* et *valoir mieux*¹⁰⁹), à la différence du **conseil** qui s'exprime par le conditionnel présent (avec les verbes *devoir*, *faire mieux de* et *valoir mieux*¹¹⁰). Comme nous allons voir dans les traductions des exemples qui suivent, le croate n'exprime pas le reproche par le conditionnel II, mais utilise le parfait avec les verbes *trebati*, *morati* (« devoir ») et *moći* (« pouvoir ») et le conditionnel I avec *biti bolje* (« valoir mieux ») :

1) conseil :

fr. Voilà une idée ! Tu DEVRAIS la suivre. (Flaubert) / cr. To je divna zamisao ! Ti BI je TREBALA prihvatiti! (trad. Matijaš)

fr. – Mais monsieur le comte FERAIT mieux d'attendre encore un instant, madame a fini, dit Maurice en retournant à l'antichambre. (Balzac) / cr. »Gospodin grof BI bolje UČINIO kad bi još malo pričekao, gospođa je gotova, « reče Maurice vrativši se u predsoblje. (trad. Lovrenčić)

fr. Le médecin vint à huit heures et demie, et, sans donner un avis favorable, il ne pensa pas que la mort dût être imminente. Il annonça des mieux et des rechutes alternatives d'où dépendraient la vie et la raison du bonhomme. – Il VAUDRAIT mieux qu'il mourût promptement, fut le dernier mot du docteur. (Balzac) / cr. Liječnik je stigao u osam i po, i premda se nije izjasnio osobito povoljno, nije mislio ni da će smrt nastupiti odmah. Najavio je naizmjenične uzmahe i padove o kojima će ovisiti starčev život i razum. »BILO BI mu bolje odmah umrijeti.« na kraju je rekao liječnik. (trad. Lovrenčić)

2) reproche :

fr. – Vous AURIEZ DÛ parler de loin ! s'écria-t-il. Quand on aperçoit un fusil, il faut toujours avertir. (Flaubert) / cr. – TREBALI STE mi doviknuti izdaleka ! – poviče on. – Kad čovjek opazi pušku, treba se uvijek javiti. (trad. Matijaš)

fr. – Mais, reprit l'étudiant, je viens de voir sortir de chez vous un monsieur avec lequel je suis porte à porte dans la même pension, *le père Goriot*. A ce nom enjolivé du mot *père*, le comte, qui tisonnait, jeta les pincettes dans le feu, comme si elles lui eussent brûlé les mains, et se leva. – Monsieur, vous AURIEZ PU dire monsieur Goriot, s'écria-t-il. (Balzac) / cr. »Pa,« reče student, »maloprije sam vidio kako od vas izlazi gospodin koji stanuje u istom pansionu kao ja, vrata do vrata, čiča Goriot. «Na to ime, uljepšano riječju čiča, grof, koji je upravo htio podjariti vatru odbaci mašice u plamen kao da su ga opekale i uspravi se.» Gospodine, MOGLI STE reći gospodin Goriot!« uzviknu. (trad. Lovrenčić)

fr. Il AURAIT mieux VALU forcer la Compagnie à être juste, sans quitter le travail. (Zola) / cr. BILO BI doduše bolje ne puštati posao, nego prisiliti ugljeničko društvo da bude pravedno. (trad. Velikanović)

¹⁰⁹ Cf. Delatour et al. (2004 : 143)

¹¹⁰ Cf. Delatour et al. (2004 : 143)

En ce qui concerne le **souhait**, en admettant qu'il est en réalité question d'un désir plus atténué – vu que le désir « ajoute un degré de vivacité à l'idée de souhait »¹¹¹ – et que le souhait est, de ce fait, plus proche au potentiel, nous pouvons le situer dans le spectre entre le désir et le conseil. Aussi, considérant que le souhait consiste de l'*attente* d'un fait qui pourrait se produire, nous proposons de l'opposer à ce qui se manifeste comme *inattendu* et qui est, en tant que tel, envisagé comme irréel, c'est-à-dire à la **surprise** :

1) souhait :

fr. Je VOUDRAIS vous laisser quelque chose qui me rappelât toujours à votre esprit, mais tout est saisi chez moi, et rien ne m'appartient. (Dumas fils) / cr. HTJELA BIH vam ostaviti nešto što će vas uvijek podsjećati na mene, ali sve je popisano i ništa mi više ne pripada. (trad. Klarić),

2) surprise :

fr. Vous, insolent ! répondit le baron, vous AURIEZ l'impudence d'épouser ma sœur qui a soixante et douze quartiers ! (Voltaire) / cr. "Vi, drski čovječe" na to će barun. "Vi BISTE IMALI toliko smjelosti da se oženite mojom sestrom, koja ima sedamdeset dva plemićka pretka?" (trad. Amanović)

Pourtant, toutes les deux valeurs sont en général exprimées par le conditionnel présent/conditionnel I.

De plus, nous considérons que l'**imagination**, valeur des rêves et des jeux, devrait couvrir la position centrale du spectre et inclure pratiquement toutes les autres valeurs du hypothétique, étant donné qu'il est possible d'imaginer des scénarios irréels de même que potentiels. Comme nous pouvons l'observer, à la différence du français qui emploie le conditionnel présent, en croate, c'est le futur I qu'on emploie pour exprimer un fait imaginaire :

fr. Il se meubla, dans sa tête, un appartement. Il y MÈNERAIT une vie d'artiste ! Il y PRENDRAIT des leçons de guitare ! Il AURAIT une robe de chambre, un berret basque, des pantoufles de velours bleu ! (Flaubert) / cr. Zamišljao je kako će namjestiti svoj stan. On ĆE u njemu ŽIVJETI kao što žive umjetnici ! UČIT ĆE svirati gitaru ! NOSIT ĆE kućni haljetak, baskijsku kapu te modre baršunaste papuče ! (trad. Matijaš).

En revanche, nous envisageons l'**atténuation** comme un cas particulier qui couvre une partie du spectre autour du potentiel et continue en avant vers le réel :

¹¹¹ Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF), http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?a.30:150./var/artfla/encyclopedie/textdata/image/, consulté le 5 juin 2014, 10h

fr. – Monsieur, lui dis-je, POURRIEZ-vous me dire le nom de la personne qui demeurerait ici ? (Dumas fils) / cr. – Gospodine – rekoh mu – BISTE li mi MOGLI reći kako se zove osoba koja je ovdje stanovala ? (trad. Klarić).

En outre, l'atténuation se manifeste également dans l'expression des informations probables mais non vérifiées. Dans ce cas, lorsque le français utilise les temps du conditionnel,¹¹² le croate utilise les temps de l'indicatif. Pourtant, nous devons ajouter que, bien que le croate emploie l'indicatif, la probabilité est mise en relief par les moyens lexicaux tels que *navodno* (« apparemment, prétendument »), *vjerojatno* (« probablement ») ou *priča se da* (« on raconte que ») :

fr. – [...] On raconte des histoires... - Hein? quelles histoires? - Elle AURAIT des hommes donc!... D'abord, l'ingénieur... (Zola) / cr. — [...] Priča se o njoj... — Što se priča? — Da SE ona DRŽI s ljudima!... Prvo, s inženjerom... (trad. Velikanović).

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons en déduire que, dans le cas du français, le **conditionnel présent** s'emploie dans le but d'exprimer l'imagination, l'atténuation, le souhait, la surprise, le désir et le conseil (en d'autres termes, toutes les valeurs de l'hypothétique, excepté le reproche et le regret), tandis que le **conditionnel passé** sert à exprimer le reproche, le regret, l'imagination, la surprise et l'atténuation (en d'autres termes, toutes les valeurs de l'hypothétique, excepté le désir, le souhait et le conseil). Cependant, le conditionnel présent et le conditionnel passé ne s'opposent pas uniquement du point de vue des valeurs qu'ils expriment, surtout vu qu'ils ont en commun l'expression de l'imagination, la surprise et l'atténuation. Conséquemment, comme nous l'avons vu dans le cas du futur, le choix du temps adéquat dépend également de l'(in)accomplissement du procès et de sa relation (d'antériorité, de simultanéité ou de postériorité) par rapport au moment actuel ou par rapport à l'évènement.

En ce qui concerne le croate, comme nous l'avons vu, le **conditionnel I** exprime le désir, le conseil, le souhait, la surprise et l'atténuation d'un fait certain, mais peut également remplacer le **conditionnel II** dans le cas de l'expression du regret et du reproche (avec *biti bolje* « valoir mieux »). De l'autre côté, le reproche (avec *moći* « pouvoir » et *trebati* « devoir »), l'imagination et l'atténuation concernant les faits non vérifiés s'expriment exclusivement par l'indicatif : notamment, on emploie le parfait pour le reproche (excepté avec

¹¹² Cf. Imbs (1960 : 82)

biti bolje « valoir mieux »), le futur I pour l'imagination et tous les temps de l'indicatif pour l'atténuation des faits non vérifiés.

Le conditionnel dans les phrases hypothétiques

Généralement, si dans une phrase hypothétique française introduite par la conjonction *si* le verbe dans la subordonnée est à l'imparfait, on emploie le **conditionnel présent** dans la principale, tandis que, si dans une phrase hypothétique croate le verbe dans la subordonnée est au présent (après *da*) ou au conditionnel I (après *kad* ou *ako*), on emploie le **conditionnel I** dans la principale :

fr. Moi, si j'étais le gouvernement, je VOUDRAIS qu'on saignât les prêtres une fois par mois. (Flaubert) / cr. Da sam ja vlast,¹¹³ ODREDIO BIH da se svim popovima jedanput mjesečno pušta krv. (trad. Matijaš)

fr. Catherine le GIFLERAIT, s'il lui soufflait de trop près sous le nez. (Zola) / cr. Catherine BI njega ISPLJUSKALA, ako bi se stao previše motati oko nje. (trad. Velikanović).

D'autre part, si le verbe dans la subordonnée française est au plus-que-parfait, il faut employer le **conditionnel passé** dans la principale, tandis que, si le verbe dans la subordonnée croate est au parfait (après *da*) ou au conditionnel II (après *kad* ou *ako*), on peut utiliser le **conditionnel II** dans la principale, mais le plus fréquemment – vu que, comme l'affirme Maretić (1963 : 637), le passé est déjà suffisamment exprimé dans la subordonnée – on emploie le **conditionnel I**:

fr. – Si j'avais été ici, lui disait alors M. Vautrin, ce malheur NE vous SERAIT PAS ARRIVÉ ! je vous AURAI joliment DÉVISAGÉ cette farceuse-là. Je connais leurs *frimousses*. (Balzac) / cr. »Da sam ja tada bio ovdje, « govorio joj je Vautrin, »ne bi vam se dogodila ta nesreća! BIO BIH vam lijepo RASKRINKAO tu lakrdijašicu. Poznajem ja njihove njuške.« (trad. Lovrenčić)

fr. Il m'AURAIT PARU que ce père de Swann était un monstre, si mon grand-père [...] ne s'était récréé : « Mais comment ? c'était un cœur d'or ! » (Proust) / cr. DRŽAO BIH da je taj stari Swann bio pravo čudovište, da moj djed [...] nije često uskliknuo : « Ma šta ? Bijaše to čovjek zlatna srca ! » (trad. Brandt)

Pourtant, si le verbe dans la subordonnée indique un fait présent, lorsque la principale se réfère à un fait passé, il est nécessaire de souligner ce fait passé par le **conditionnel II**.

¹¹³ Nous proposerions aussi le conditionnel I : *Kad/Ako BIH ja BIO vlast...*

Nous pouvons affirmer que dans ce cas le conditionnel II croate équivaut au **conditionnel passé** français :

fr. Si j'étais un mouchard comme tes amis le disent, je t'AURAIS depuis huit jours ENVOYÉ les gendarmes. (Zola) / cr. Kad bih ja bio uhoda,¹¹⁴ kao što vele tvoji prijatelji, POSLAO BIH ti BIO prije osam dana žandare. (trad. Velikanović)

Inversement, si le verbe dans la subordonnée indique un fait passé, lorsque la principale se réfère à un fait présent, le français emploie le plus-que-parfait dans la subordonnée et le **conditionnel présent** dans la principale. Nous pouvons affirmer que dans ce cas le conditionnel présent équivaut au **conditionnel I** :

fr. Toujours j'ai été pour le calme, et si vous m'aviez écouté, vous N'en SERIEZ PAS, à coup sûr, où vous en êtes. (Zola) / cr. Uvijek sam bio za mir, pa da ste mene slušali, jamačno NE BISTE DOSPJELI evo do toga. (trad. Velikanović)

Comme nous venons de l'observer, les phrases hypothétiques croates se distinguent des phrases hypothétiques françaises introduites par la conjonction *si* par le fait qu'elles emploient le conditionnel non uniquement dans la principale, mais également dans la subordonnée après les conjonctions *kad* et *ako*. Toutefois, la construction avec deux conditionnels est admise également en français pourvu que la conjonction *si* d'hypothèse soit substituée par une conjonction ou une locution conjonctive telle que *au cas où*, *quand*, *dans le cas où* ou *si* d'opposition ou de comparaison,¹¹⁵ pour n'en citer que quelques-unes, ou lorsque la conjonction *si* d'hypothèse est omise dans la juxtaposition. Dans le dernier cas, le croate emploie l'indicatif :

fr. Fais un bon emploi de cet argent ; je ne POURRAIS, quand il s'AGIRAIT de te sauver la vie, trouver une seconde fois une somme aussi considérable [...] (Balzac) / cr. Dobro iskoristi taj novac jer ja NE BIH MOGLA, čak ni kad BI SE RADILO o spašavanju tvojega života, još jednom naći toliki iznos [...] (trad. Lovrenčić),

fr. Oui, mon cher, vous IRIEZ vingt fois chez madame Restaud, vingt fois vous la TROUVERIEZ absente. (Balzac) / cr. Da, dragi moj, dvadeset puta ÍCI ĆETE gospođi de Restaud, dvadeset puta ona NEĆE BITI kod kuće. (trad. Lovrenčić).

¹¹⁴ Kad bih ja bio uhoda = Da sam ja [bio i još uvijek jesam] uhoda.

¹¹⁵ Cf. Imbs (1960 : 74-75)

Par rapport à la **2^{ème} forme du conditionnel passé** français, il est en réalité question du subjonctif plus-que-parfait à valeur hypothétique employé dans la langue soignée. Cette forme peut se substituer non seulement au conditionnel passé dans la principale, mais aussi au plus-que-parfait dans la subordonnée conditionnelle introduite par la conjonction *si* ou dans la subordonnée comparative introduite par la locution conjonctive *comme si* ou *aussi que* :¹¹⁶

fr. S'il m'avait cru, il EÛT FAIT un voyage. (Stendhal) / cr. Da je mene poslušao, BIO BI OTIŠAO na put. (trad. Smokvina Ibler)

fr. Cette visite EÛT FAIT une profonde impression sur notre héros, si, dès le lendemain, un mot que lui adressa ce petit séminariste de Verrières qui lui semblait si enfant ne lui EÛT FAIT faire une importante découverte. (Stendhal) / cr. Ovaj BI posjet OSTAVIO vrlo dubok dojam na našeg junaka da ga već sutradan riječi onoga malog bogoslova iz Verrieresa, kojega je smatrao tako djetinjastim, NISU NAVELE na vrlo važna otkrića. (trad. Smokvina Ibler)

fr. Sans raison, il la boudait, comme si elle l'EÛT TROMPÉ. (Zola) / cr. Bez uzroka duri se on na nju, kao da ga JE PREVARILA. (trad. Velikanović).

Comme nous pouvons le voir, la 2^{ème} forme du conditionnel passé français se traduit en croate de la même façon que se traduirait la 1^{ère} forme du conditionnel passé dans le cas des phrases hypothétiques. Toutefois, dans le cas des propositions subordonnées comparatives, elle se traduit par le parfait (ou le plus-que-parfait).

¹¹⁶ Cf. Dauzat (1947 : 225)

III. LE SUBJONCTIF

D'après Wagner et Pinchon (1962 : 318), le subjonctif est le « mode au moyen duquel on interprète le procès ». Autrement dit, c'est le mode par lequel le locuteur envisage le procès comme incertain (ex. *Je veux que tu viennes.*) ou exprime son jugement ou sentiment lié à un procès réel (réalisé ou en train de réalisation : ex. *Je regrette que tu ne sois pas venu/que tu sois absent.*). Vu que l'interprétation du procès relève du point de vue subjectif du locuteur, il est possible de désigner le subjonctif par les termes de Delatour et al. (2004 : 135), c'est-à-dire comme un « mode de la subjectivité ».

Ainsi, le français connaît quatre¹¹⁷ temps du subjonctif : deux temps simples, le **présent** et l'**imparfait**, et deux temps composés, le **passé** et le **plus-que-parfait**. En réalité, l'usage courant comprend uniquement le présent et le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait étant réservés spécifiquement pour la langue soutenue.¹¹⁸ Par conséquent, le subjonctif présent se substitue fréquemment au subjonctif imparfait, tandis que le subjonctif passé se substitue au subjonctif plus-que-parfait.

Nous avons déjà mentionné dans le chapitre précédent l'absence du subjonctif en croate. Toutefois, comme nous allons le montrer, le point de vue subjectif s'exprime en croate par l'indicatif, le conditionnel ou l'optatif. D'après Maretić (1963 : 663-664), l'optatif est en réalité le participe actif qui, employé seul (c'est-à-dire sans auxiliaire), exprime le souhait ou la concession. De ce fait, nous pourrions affirmer qu'il est particulièrement proche au subjonctif français.

Par ailleurs, en français, dans les propositions simples ou indépendantes, le subjonctif peut avoir la valeur **impérative**¹¹⁹ (ou **optative**) :

fr. Que Dieu vous PROTÈGE dans tous vos désirs ! (Balzac),

tandis que le croate offre dans ce cas trois options distinctes dont le sens est identique :

¹¹⁷ D'après l'Académie Française (URL : <http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue>, consulté le 29 novembre 2014, 13h), le subjonctif connaît aussi les formes surcomposées. Cependant, le **subjonctif passé surcomposé** (ex. *avant qu'elle ait eu fait cela ; avant qu'elle ait été partie*) et le **subjonctif plus-que-parfait surcomposé** à valeur conditionnelle (ex. *si elle eût eu fait cela ; si elle eût été partie*) sont des formes extrêmement rares.

¹¹⁸ Cf. Riegel et al. (1981 : 320-321)

¹¹⁹ Cf. Delatour et al. (2004 : 137)

1) valeur **impérative** (*neka* + présent de l'indicatif) :

cr. Neka vam Bog ISPUNI svaku želju! (trad. Lovrenčić)

2) valeur **optative** (optatif ou *da* + présent de l'indicatif) :

cr. ISPUNIO vam Bog svaku želju !

cr. Da vam Bog ISPUNI svaku želju !

D'autre part, le subjonctif français se démarque par sa valeur **conditionnelle** ou **temporelle** :¹²⁰

fr. VIENNE des millions à cette jeune fille, elle vous les jettera aux pieds, comme si c'étaient des cailloux. (Balzac) / cr. Kad jednoga dana toj djevojci DOĐU milijuni, ona će vam ih baciti pred noge kao da su kamenčići. (trad. Lovrenčić).

En effet, la proposition « Vienne des millions à cette jeune fille » n'est que la paraphrase d'une proposition subordonnée de condition ou de temps : ex. *Si/Quand des millions viennent à cette jeune fille, elle vous les jettera aux pieds, comme si c'étaient des cailloux*. De ce fait, une telle proposition peut être traduite en croate par une proposition conditionnelle (avec *ako* + indicatif présent ou conditionnel I) ou temporelle (avec *kad* + indicatif présent).

Essentiellement, le **subjonctif** est réservé pour les propositions subordonnées, dans lesquelles il exprime la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité par rapport à l'action dans la principale. Du reste, son emploi est obligatoire dans les propositions finales, vu que le but envisagé par l'énonciateur comporte toujours une nuance de subjectivité. Autrement dit, le résultat d'une action est envisagé comme un but à accomplir.¹²¹ En revanche, le croate utilise le **conditionnel I** dans les propositions finales introduites par la conjonction *da*, *eda*, *kako*, *neka* ou *ne bi li*¹²² (*da* et *neka* étant possible aussi avec l'indicatif) :

fr. Pendant le dîner, madame Vauquer alla tirer un rideau, pour empêcher que M. Goriot ne FÛT INCOMMODÉ par le soleil, dont un rayon lui tombait sur les yeux. (Balzac) / cr. Za vrijeme jela gospođa je Vauquer navukla zavjesu da Goriotu NE BI SMETALA zraka sunca koja mu je padala na oči. (trad. Lovrenčić).

¹²⁰ Cf. Grevisse/Goosse (2008 : 1103)

¹²¹ Cf. Chevalier et al. (1964 : 152)

¹²² Cf. Florschütz (2002 : 252)

En ce qui concerne les autres types de propositions subordonnées, le choix du mode adéquat repose sur les fondements sémantiques, c'est-à-dire il dépend du sens du verbe principal ou de la conjonction ou la locution conjonctive introduisant la subordonnée.

Le présent et le passé du subjonctif

Dans les propositions subordonnées françaises, on emploie le **subjonctif présent** pour indiquer les faits **simultanés** ou **postérieurs**, lorsque le **subjonctif passé** indique l'**antériorité** par rapport à l'action dans la principale. Ainsi, le passé du subjonctif peut exprimer également l'accomplissement de l'action. Outre son emploi dans les propositions subordonnées de but, la langue française emploie le subjonctif également dans les cas suivants :

- 1) dans les propositions relatives lorsque le verbe dans la principale ou la conjonction/locution conjonctive introduisant la subordonnée expriment le désir, le demande, l'exception ou la restriction :¹²³

fr. Il arrive, ma chère, et cherche une institutrice qui lui ENSEIGNE le bon goût. (Balzac) / cr. Da, on je došao, draga moja, i traži učiteljicu koja ĆE ga PODUČITI dobrome ukusu. (trad. Lovrenčić)

fr. – Je ne saurais être un bon juge, mademoiselle ; je passe ma vie à écrire : c'est le premier bal de cette magnificence que j'AIE VU. (Stendhal) / cr. - Ja ne mogu biti dobar sudac, gospođice; ta ja provodim život u pisanju. Ovo je prvi tako raskošan ples koji VIDIM. (trad. Smokvina Ibler)

fr. Elle a pris une vilaine herbe, la plus vilaine que j'AIE VUE [...] (Michelet) / cr. Ubrala je ružnu biljku, najružniju koja SE MOŽE VIDJETI [...] (trad. Jurišić)

fr. C'est la seule chose qui PUISSE me guérir. (Dumas fils) / cr. To je jedino što me MOŽE izliječiti. (trad. Klarić)

- 2) dans les propositions complétives lorsque le verbe dans la principale exprime les nuances variées de la subjectivité (désir, demande, sentiment, appréciation, doute, possibilité, etc., autrement dit, tous ce qui n'est pas une assertion) :¹²⁴

fr. Nous autres, nous voulons que les choses RESTENT comme elles étaient, et nous voulons encore qu'on nous DONNE cinq centimes de plus par berline... (Zola) / cr. A mi hoćemo da OSTANE kako je i bilo, i još hoćemo da nam se NADOPLATI po pet santima za voz... (trad. Velikanović)

¹²³ Cf. Delatour et al. (2004 : 210)

¹²⁴ *Idem* (2004 : 212-220)

fr. Il en est ainsi de notre passé. C'est peine perdue que nous CHERCHIONS à l'évoquer, tous les efforts de notre intelligence sont inutiles. (Proust) / cr. Isto je tako s našom prošlosti. Uzaludan je trud kad je sviješću KUŠAMO dozvati u pamet ; svi su napori naše inteligencije uzaludni. (trad. Brandt)

fr. Il semble que l'on AIT CALCULÉ d'aplatir l'âme et la faire étroite et serrée à la mesure d'une bière. (Michelet) / cr. Kao da JE sve SMIŠLJENO tako da se duša ponizi, smanji, stisne, da bude po mjeri pokrova. (trad. Jurišić)

fr. Ce qui m'étonne, c'est que tu AIES LAISSÉ aller ton fils avec leur fille. (Zola) / cr. Ne mogu se načuditi kako SI PUSTILA svoga sina da se drži s njihovom kćerkom. (trad. Velikanović)

→Pourtant, si la complétive exprimant l'assertion est mise en relief, son verbe doit également être au subjonctif :

fr. Dès que je le crois, que cela DEVIENNE vrai pour celui qui me voit et qui désire que je sois selon son goût, je le sais aussi. (Duras) / cr. Čim nešto povjerujem, to POSTAJE istina za onoga tko me gleda i tko želi da budem po njegovu ukusu, to također znam. (trad. Šafranek)

- 3) dans les propositions subordonnées de cause introduites par la locution conjonctive *soit que...soit/ou que*, offrant deux causes possibles, ou par *non (pas) que...mais, ce n'est pas que...mais*, offrant une fausse cause suivie de la cause réelle ;¹²⁵ dans le dernier cas, on n'emploie le subjonctif que pour la fausse cause :¹²⁶

fr. Soit qu'elle AIT ROUVERT de ses ongles les plaies de la tête, soit qu'elle AIT PU s'enfoncer la couronne à pointes de fer, elle se mit tout en sang. (Michelet) / cr. Noktima JE IZGREBLA rane na glavi ili JE sama sebi NABILA na glavu vijenac sa željeznim šiljcima, te je sva bila u krvi. (trad. Jurišić)

fr. En quelque discrédit que soit tombé le mot *drame* par la manière abusive et tortionnaire dont il a été prodigué dans ces temps de douloureuse littérature, il est nécessaire de l'employer ici ; non que cette histoire SOIT dramatique dans le sens vrai du mot ; mais, l'œuvre accomplie, peut-être aura-t-on versé quelques larmes *intra muros* et *extra*. (Balzac) / cr. Koliko god riječ drama došla na zao glas zbog pretjeranog i neprikladnog načina na koji se ljudi njome razmeću u ovim vremenima tugaljive književnosti, ovdje ju je ipak nužno primijeniti: ne zato što BI ova pripovijest BILA dramatična u pravom smislu riječi; no, kad djelo dođe kraju, možda će biti proliveno nešto suza *intra muros* et *extra*. (trad. Lovrenčić)

- 4) dans les propositions subordonnées de conséquence introduites par les locutions conjonctives telles que *assez...pour que* et *trop (peu)...pour que*, exprimant

¹²⁵ Cependant, la locution conjonctive *ce n'est pas parce que* exige l'indicatif. Ainsi : [...] *ce n'est pas parce que cette histoire EST dramatique dans le sens vrai du mot ; mais, l'œuvre accomplie, peut-être aura-t-on versé quelques larmes intra muros et extra.*

¹²⁶ Cf. Delatour et al. (2004 : 233)

l'appréciation, ou par *si...que, tant...que, tel...que, tellement...que, au point que* précédées d'une principale négative ou interrogative et exprimant la restriction :¹²⁷

fr. Je lui dis qu'on est beaucoup trop pauvres pour que la mère PUISSE encore tenter un procès [...]. (Duras) / cr. Kažem mu da smo presiromašni da BI majka MOGLA pokrenuti još jedan spor [...]. (trad. Šafranek)

fr. Étais-je donc une si misérable créature, Seigneur, que vous NE PUSSEZ me regarder avant de me condamner ? (Hugo) / cr. Zar sam ja bila tako grešno stvorenje, Bože, da me NISI MOGAO pogledati, prije nego što si me osudio ? (trad. Šubarić)

- 5) dans les propositions subordonnées de temps introduites par les locutions conjonctives *avant que...(ne), jusqu'à ce que, le temps que, en attendant que, d'ici (à ce) que*, exprimant les faits non certains :¹²⁸

fr. Si le cimetière avait toujours été tenu comme maintenant, il n'y en aurait pas un pareil au monde ; mais il y a encore bien à faire avant que ce SOIT tout à fait comme ce doit être. (Dumas fils) / cr. Da se groblje uvijek održavalo kao sada, ne bi mu bilo ravna na svijetu, ali mnogo toga još treba napraviti pa da sve BUDE u redu. (trad. Klarić)

fr. [...] je suis comme Chérubin, l'amant de toutes les femmes, en attendant que je PUISSE me dévouer à quelqu'une d'entre elles. (Balzac) / cr. [...] i sad sam kao Cherubin, zaljubljen u sve žene do trenutka kad ĆU se MOĆI posvetiti samo jednoj od njih. (trad. Lovrenčić)

- 6) dans les propositions subordonnées exprimant la concession, l'opposition négative (avec *sans que*) ou la restriction (avec *à moins que*) :¹²⁹

fr. « Tiens, j'ai fini par m'endormir quoique maman NE SOIT PAS VENUE me dire bonsoir » (Proust) / cr. « Gle, zaspao sam premda mama NIJE DOŠLA da me pozdravi » (trad.Brandt)

fr. Le démon, quelque furieux qu'il SOIT dans les démoniaques, reste un esprit toutefois tant que dure l'Empire romain, et encore au temps de saint Martin, au cinquième siècle. (Michelet) / cr. Koliko god BIO bijesan u onima koje opsjeda, demon ostaje duh sve dok traje Rimsko Carstvo. Duh je i u doba svetog Martina, u V. stoljeću. (trad. Jurišić)

fr. Mais, ô mon cher Pangloss ! le plus grand des philosophes, faut-il vous avoir vu pendre sans que je SACHE pourquoi ! (Voltaire) / cr. Ali, o dragi Panglosse, najveći među filozofima, zašto sam morao gledati kako vas vješaju, a da NE ZNAM zašto? (trad. Amanović)

¹²⁷ Cf. Delatour et al. (2004 : 241-242)

¹²⁸ *Idem* (2004 : 261-262)

¹²⁹ *Idem* (2004 : 272-274)

fr. Hélas ! lui dit-elle, ma bonne, à moins que vous n'AYEZ ÉTÉ VIOLÉE par deux Bulgares, que vous n'AYEZ REÇU deux coups de couteau dans le ventre, qu'on n'AIT DÉMOLI deux de vos châteaux, qu'on n'AIT ÉGORGÉ à vos yeux deux mères et deux pères, et que vous n'AYEZ VU deux de vos amants fouettés dans un auto-da-fé, je ne vois pas que vous puissiez l'emporter sur moi ; [...] (Voltaire) / cr. « Ej, dobra ženo! », reče ona. « Ako vas NISU SILOVALA dva Bugarina, ako NISTE DOBILI dva udarca nožem u trbuh, ako vam NISU RAZORILI dva zamka, ako vam pred očima NISU ZAKLALI dva oca i dvije majke, ako NISTE VIDJELI kako dva vaša dragana tuku bičem na auto-da-féu, ne vidim čime biste to mene mogli nadmašiti. [...] (trad. Amanović)

- 7) dans les propositions subordonnées conditionnelles introduites par les locutions conjonctives *à condition que*, *à moins que (ne)*, *pour peu que*, *pourvu que*, *en admettant que*, *en supposant que*, *si tant est que*, *soit que...soit que* :¹³⁰

fr. Tu dois être puni, à moins que tu ne SOIS capon, franc-mitou ou rifodé, c'est-à-dire, dans l'argot des honnêtes gens, voleur, mendiant ou vagabond. (Hugo) / cr. Moraš biti kažnjen, osim ako NISI dugoprstić, zdrav bolesnik ili nazovipogorjelac, tj., kako se kaže jezikom poštenih ljudi, kradljivac, prosjak ili skitnica. (trad. Šubarić)

fr. Enfin je suis bien aise de vous voir dans mes sentiments, car son maintien honnête et sa douceur m'ont gagné l'âme et je suis résolu de l'épouser, pourvu que j'y TROUVE quelque bien. (Molière) / cr. Veselim se, dakle, što vidim da se slažeš sa mnom, jer njeno čestito vladanje i njena blagost pridobili su moje srce, i ja sam odlučio da je uzmem, ako s njom NAĐEM štogod imetka. (trad. Velikanović)

Comme nous venons de le remarquer, le croate emploie l'**indicatif** afin d'exprimer la subjectivité avec les propositions relatives et complétives. Dans les propositions circonstancielles, le temps, la cause (pourtant, la fausse cause peut aussi être exprimé par le conditionnel), l'opposition négative, ainsi que la restriction s'expriment également par l'indicatif. Aussi, les propositions conditionnelles françaises s'exprimant par le subjonctif sont traduites en croate par l'indicatif. Le **conditionnel** croate, au contraire, s'emploie dans les propositions finales, dans les causales exprimant une fausse cause ainsi que dans les propositions consécutives exprimant une appréciation.

Pour exprimer la concession en croate on emploie l'**indicatif** après les conjonctions *iako* et *premda* (« bien que, quoique ») et l'**optatif** après la conjonction *makar* (« bien que, quoique ») ou les locutions pronominales telles que *tko god/ma tko* (« qui que »), *što god/ma što* (« quoi que »), *gdje god/ma gdje* (« où que »), *koliko god/ma koliko* (« quelque...que »), *koji god/ma koji* (« quel que »), *kakav god/ma kakav* (« quel que »), etc., comme le montre

¹³⁰ Cf. Delatour et al. (2004 : 285-286)

Cindrić dans un de ses exemples : *Kakav god bio, on je moj sin!*¹³¹ (fr. « Quel qu'il soit, c'est mon fils quand même! »¹³²). En outre, on emploie l'optatif également sans conjonctions et le **conditionnel** (après *ako...i, da...i*), comme on peut le noter dans les exemples cités par Florschütz : *Jeo ne jeo, pio ne pio, tjerao ne tjerao, ne ćeš ga stići.*¹³³ (fr. « Que tu manges ou non, que tu boives ou non, que tu coures ou non, tu ne le rattraperas pas. »¹³⁴), *Idem, da bih se i ne vratio.*¹³⁵ (fr. « Je m'en vais, même si je ne rentre jamais. »¹³⁶).

D'ailleurs, en français le **présent** du **subjonctif** indique la simultanéité dans les propositions concessives, conditionnelles et causales, et la postériorité dans les propositions temporelles, consécutives et finales. Or, il peut indiquer soit la simultanéité que la postériorité dans les propositions relatives et complétives. Certes, tout cela vaut également pour le **subjonctif passé** pourvu qu'il exprime l'**accomplissement** de l'action dans la subordonnée :

fr. Allons, viens que je t'installe, et ne le quitte pas que je NE SOIS REVENU. (Balzac) / cr. Hajde, dođi da ti pokažem što treba, i ne napuštaj ga dok SE NE VRATIM. (trad. Lovrenčić),

et non un fait qui précède l'action principale. De l'autre côté, le **subjonctif passé** qui exprime l'antériorité par rapport à l'action principale n'est pas possible dans les propositions temporelles, finales et consécutives. Ainsi proposons-nous d'illustrer les règles présentées ci-haut de la manière suivante :

SUBJONCTIF PASSÉ	SUBJONCTIF PRÉSENT	
	ANTÉRIORITÉ	POSTÉRIORITÉ
	SIMULTANÉITÉ	
concessives (cr. → indicatif ; optatif ; conditionnel)		temporelles (cr. → indicatif)
causales (cr. → indicatif ; conditionnel pour la fausse cause)		finales (cr. → conditionnel)
conditionnelles (cr. → indicatif)		consécutives (cr. → indicatif pour la restriction ; conditionnel pour l'appréciation)
	relatives (cr. → indicatif)	
	complétives (cr. → indicatif)	

Les modes verbaux mentionnés entre les parenthèses se réfèrent aux traductions en croate.

¹³¹ Cf. Cindrić (1955 : 32)

¹³² La traduction est de nous.

¹³³ Cf. Florschütz (2002 : 261)

¹³⁴ La traduction est de nous.

¹³⁵ Cf. Florschütz (2002 : 252-253)

¹³⁶ La traduction est de nous.

L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif

Dans la langue littéraire et soutenue, l'usage de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif peut être lié à la concordance des temps dans les phrases complexes. Notamment, on utilise le **subjonctif imparfait** pour exprimer la simultanéité ou la postériorité par rapport à l'action principale qui est au passé.¹³⁷ Ce type de simultanéité et de postériorité s'exprime en croate par l'**indicatif présent** :

fr. Mais il suffisait que, dans mon lit même, mon sommeil FÛT profond et DÉTENDÎT entièrement mon esprit; alors celui-ci lâchait le plan du lieu où je m'étais endormi [...] (Proust) / cr. No dovoljno je bilo da mi u mom vlastitom krevetu san BUDE dubok i da mi u snu posve POPUSTI napetost duha ; tada bih zaboravio plan mjesta na kome sam zaspao [...] (trad. Brandt).

En outre, le subjonctif imparfait sert à indiquer la simultanéité par rapport à une action au présent exprimée par le conditionnel.¹³⁸ Dans ce cas, le croate emploie le **conditionnel I** :

fr. Mais ça ne suffit pas. Il vous faudrait un ami qui SE CHARGEÂT de dire son fait à ce marsouin-là, un sauvage qui a, dit-on, trois millions, et qui ne vous donne pas de dot. (Balzac) / cr. No, to nije dovoljno. Trebao bi vam prijatelj koji BI PREUZEO na sebe da toj grdobi kaže što ga ide, tom divljaku koji, kako se priča, ima tri milijuna, a vama ne da miraza. (trad. Lovrenčić).

De l'autre côté, l'antériorité par rapport à l'action principale au passé s'exprime avec le **plus-que-parfait du subjonctif**¹³⁹ et se traduit en croate par le **parfait** :

fr. Seulement, elle regrettait que son mari N'EÛT PAS REÇU les secours de la religion, étant mort à Doudeville, dans la rue, sur le seuil d'un café, après un repas patriotique avec d'anciens officiers. (Flaubert) / cr. Ona je jedino žalila što joj muž NIJE DOBIO nikakve vjerske utjehe, jer je bio umro na ulici, na pragu neke kavane u Doudevilleu, poslije jedne rodoljubive večere s negdašnjim oficirima. (trad. Matijaš)

Parallèlement avec le subjonctif passé, le subjonctif plus-que-parfait sert ainsi à exprimer l'**accomplissement** de l'action :¹⁴⁰

fr. Mais, avant que le machineur EÛT GAGNÉ la porte, Rasseneur l'avait ouverte; [...] (Zola) / cr. Ali još NIJE strojovođa ni DOSPIO do vrata, a Raseneur ih je već otvorio. (trad. Velikanović).

En ce qui concerne leur emploi dans les propositions principales ou indépendantes, le **subjonctif imparfait** est réservé à l'expression de l'irréel là où le subjonctif présent exprime

¹³⁷ Cf. Imbs (1960 : 142)

¹³⁸ *Idem* (1960 : 143)

¹³⁹ *Idem* (1960 : 146)

¹⁴⁰ Cf. Delatour et al. (2004 : 139)

le potentiel.¹⁴¹ Cette forme à valeur **optative** exige l'imparfait du subjonctif aussi dans la subordonnée, ce qui, comme nous pouvons l'observer, peut être traduit en croate par l'exclamation *da bar* ou *kamo sreće* suivie par l'**indicatif** ou par *kad...barem* avec le **conditionnel**:

fr. PLÛT à Dieu que je les EUSSE, dix mille écus! (Molière) / cr. Kamo sreće od Boga da ja IMAM tih deset tisuća škuda!¹⁴² (trad. Velikanović)

De l'autre côté, comme nous avons déjà cité dans le chapitre précédent, le **subjonctif plus-que-parfait**, exprimant soit le potentiel que l'irréel au passé, manifeste sa valeur du **conditionnel passé**¹⁴³ et, dans ce cas, équivaut au **conditionnel** croate :

fr. Si Marguerite avait dû me répondre, elle m'EÛT RÉPONDU depuis longtemps. (Dumas fils) / cr. Da mi je Marguerite htjela odgovoritu, ona BI već davno BILA ODGOVORILA. (trad. Klarić).

fr. [...] elle se livrait sans volonté, sans passion, sans plaisir, comme elle EÛT FAIT un métier si l'on EÛT SONGÉ à lui en apprendre un. (Dumas fils) / cr. Pokoravala se svojoj majci bez ikakve volje, bez strasti, bez užitka, isto kao što BI SE BAVILA nekim zanatom da JE kome PALO na pamet da je nečemu podučiti. (trad. Klarić).

¹⁴¹ Cf. Imbs (1960 : 143)

¹⁴² Nous proposerions aussi l'optatif : *DAO Bog da ja imam tih deset škuda!* ou le conditionnel I : *Kad BI (barem) DAO Bog da ja imam tih deset škuda!*.

¹⁴³ Cf. Imbs (1960 : 147)

IV. L'IMPÉRATIF

L'impératif est le mode personnel qui sert à exprimer des valeurs qui présupposent l'existence d'au moins deux interlocuteurs, à savoir un énonciateur et un auditeur,¹⁴⁴ telles que l'ordre, la prière, le souhait, la défense,¹⁴⁵ pour n'en citer que quelques-unes. Étant donné la présence d'un ou plusieurs auditeurs, envisagés comme agents de l'action énoncée par le locuteur, l'impératif n'est possible qu'à la première personne du pluriel et à la deuxième personne du singulier et du pluriel, comme nous pouvons le remarquer dans les exemples suivants :

fr. VA, mon bien-aimé, MARCHE ! (Balzac) / cr. IDI, mili moj; hrabro naprijed ! (trad. Lovrenčić)

fr. Nul quartier de Paris n'est plus horrible ni, DISONS-le, plus inconnu. (Balzac) / cr. Nijedna pariška četvt ni strašnja ni, RECIMO i to, manje poznata. (trad. Lovrenčić)

fr. —COMMENCEZ tout de suite, reprit l'autre. SATISFAITES le populaire. (Hugo) / cr. — POČNITE smjesta – prihvati onaj. – ZADOVOLJITE narod. (trad. Šubarić).

Comme il est possible de noter, dans tous ces cas, l'impératif français correspond à l'impératif croate. Cependant, s'il s'agit de l'expression de la défense en croate, la négation peut se construire également avec *nemoj/nemojmo/nemojte* et l'infinitif.¹⁴⁶ Ainsi pourrait-on dire aussi *nemoj ici* (« ne va pas »), *nemojmo reći* (« ne disons pas »), *nemojte početi* (« ne commencez pas »), *nemojte zadovoljiti* (« ne satisfaites pas »). De plus, nous proposons que, si l'ordre ou la défense révèlent une nuance de la menace, on peut utiliser *da* avec le parfait comme c'est le cas dans la phrase *Da se nisi usudio!* (« N'ose pas ! ») que nous proposons.

Si, au contraire, on envisage comme agent soi-même ou une personne absente, on emploie le subjonctif¹⁴⁷ en français, tandis qu'en croate, comme nous l'avons déjà affirmé, il est possible d'utiliser soit l'indicatif présent précédé par *neka* ou *da* soit l'optatif :

fr. Que je m'OUBLIE mille fois plutôt que de les oublier ! (Michelet) / cr. Neka samog sebe tisuću puta ZABORAVIM prije negoli njih ! (trad. Jurišić)

¹⁴⁴ Cf. Imbs (1960 : 149)

¹⁴⁵ Cf. Delatour et al. (2004 : 145-146)

¹⁴⁶ Cf. Florschütz (2002 : 255)

¹⁴⁷ Cf. Dauzat (1947 : 226)

fr. —Que le diable vous EMPORTE ! grommela maître Andry Musnier. (Hugo) / cr. – ODNIO vas crni vrag ! – progundā gazda Andry Musnier. (trad. Šubarić).

Par ailleurs, la langue française distingue deux formes temporelles de l'impératif : le **présent** (forme simple) et le **passé** (forme composée), qui opposent l'inaccompli et l'accompli, contrairement au croate qui ne connaît qu'une forme unique de l'impératif, la forme simple. De toute manière, l'**impératif présent** exprime une action inaccomplie projetée vers l'avenir:

fr. Le mal n'est qu'une vanité, AYONS l'orgueil du bien, et surtout NE DÉSESPÉRONS PAS. (Dumas fils) / cr. Zlo je samo taština, PONOSIMO SE dobrim, i nikako NE OČAJAVAJMO. (trad. Klarić).

D'autre part, le français emploie l'**impératif passé** en vue d'exprimer une action présentée comme achevée dans l'avenir, comme nous pouvons le voir dans la phrase *Soyez rentrés avant minuit !* proposée par Combe-Bayon.¹⁴⁸ Naturellement, l'impératif passé se traduit en croate par l'**impératif présent** des verbes perfectifs, comme nous pouvons l'observer en traduisant la phrase citée comme suit: *Vratite se prije ponoći!*

En outre, l'impératif peut également avoir une valeur **hypothétique**. Dans ce cas, il peut se substituer aux propositions subordonnées conditionnelles de 1^{er} type (*si/ako* + indicatif présent) afin d'ajouter une nuance de l'expressivité.¹⁴⁹ Dans ce cas, les impératifs français et croate sont équivalents :

fr. Dans un ovale d'une grâce indescriptible, METTEZ des yeux noirs surmontés de sourcils d'un arc si pur qu'il semblait peint ; VOILEZ ces yeux de grands cils qui, lorsqu'ils s'abaissaient, jetaient de l'ombre sur la teinte rose des joues ; TRACEZ un nez fin [...] et vous aurez l'ensemble de cette charmante tête. (Dumas fils) / cr. U oval neizrecive ljupkosti POSTAVITE crne oči s obrvama tako pravilnog luka da je izgledao kao naslikan. ZASJENITE te oči dugim trepavicama koje, kad se spuste, bacaju sjenku na rumenu boju obraza. POVUCITE tanki, pravilni, prpošni nos [...] pa ćete ugledati cijelu tu šarmantnu glavu. (trad. Klarić).

¹⁴⁸ Cf. Combe-Bayon (2012 : 170)

¹⁴⁹ Cf. Imbs (1960 : 150)

LES MODES IMPERSONNELS

I. L'INFINITIF

Le mode infinitif, inexistant dans l'indoeuropéen, a été créé dans le but d'exprimer une action verbale conçue abstraitement,¹⁵⁰ ce qui signifie sans prendre en considération la personne, l'intention, le sentiment et le temps.¹⁵¹ Conséquemment, sa valeur temporelle dépend de la forme verbale personnelle dans la proposition qui l'introduit¹⁵² ou, dans le cas des propositions simples, du contexte.¹⁵³ Par ailleurs, l'infinitif français dispose de deux temps : le **présent** (forme simple) et le **passé** (forme composée), à la différence de l'infinitif croate qui ne dispose que d'une seule forme et c'est la forme simple, correspondant à la forme de l'infinitif présent français.

En outre, l'infinitif peut se substituer à tous les modes personnels. Ainsi, dans les phrases simples, il peut être employé sans sujet exprimé et manifester la valeur :

- 1) **affective**: c'est l'*infinitif exclamatif* qui exprime un sentiment vif dans les phrases exclamatives :¹⁵⁴

fr. - Me PILLER ! s'écria-t-il, stupéfait. (Zola) / cr. — Mene OPLJAČKATI! — zavikne on zaprepašten. (trad. Velikanović)¹⁵⁵

- 2) **impérative**: c'est l'*infinitif injonctif* fréquemment employé dans les recettes de cuisine, maximes, directives, etc. :¹⁵⁶

fr. Peu à peu la maxime du public mondain paraît être : « NE rien PUNIR, et RIRE de tout. » (Michelet) / cr. « Ništa NE KAŽNJAVATI, svemu SE SMIJATI », kao da postaje geslo obrazovanih ljudi. (trad. Jurišić)¹⁵⁷

¹⁵⁰ Cf. Vendryes (1921 : 128)

¹⁵¹ Cf. Dauzat (1947 : 207)

¹⁵² *Idem* (1947 : 228)

¹⁵³ Cf. Imbs (1960 : 152)

¹⁵⁴ Cf. Riegel et al. (1981 : 335)

¹⁵⁵ Nous proposerions aussi le futur simple/futur I : *On me PILLERA !/Mene ĆE OPLJAČKATI!*, ou le conditionnel présent/conditionnel I : *On me PILLERAIT !/Mene BIOPLJAČKALI!* ou le subjonctif en français : *Qu'on me PILLE !*

¹⁵⁶ Cf. Grevisse/Goosse (2008 : 1111)

- 3) **délibérative**: c'est l'*infinitif délibératif* qui exprime la question posée à soi-même ou à un agent indéterminé dans les phrases interrogatives :¹⁵⁸

fr. Il écoutait, et un plan germait en lui : dans le cas où la grève tournerait mal, pourquoi NE PAS l'UTILISER [...] (Zola) / cr. Sluša on i u njem se rađa plan: ako štrajk navrne na zlo, zašto ga NE ISKORISTITI [...] (trad. Velikanović)¹⁵⁹

En effet, comme nous l'avons vu, l'infinitif exclamatif se substitue au futur, le conditionnel et le subjonctif en français et au futur et le conditionnel en croate ; l'infinitif injonctif se substitue au subjonctif, l'impératif et le futur en français et à l'optatif, l'impératif, le futur, le parfait et le présent de l'indicatif en croate ; l'infinitif délibératif se substitue au conditionnel en français et en croate.

De plus, il faut mentionner que la langue littéraire emploie aussi l'*infinitif de narration*.¹⁶⁰ Ce type de l'infinitif doit avoir le sujet exprimé. Précédé de la construction *et+sujet+de*, il se substitue à l'indicatif en vue de donner un effet de vivacité au récit.¹⁶¹ Bien que son emploi ne soit admis qu'au **présent**, la valeur temporelle de l'infinitif est impliquée par le contexte. C'est un phénomène que le croate ne connaît pas :

fr. La chèvre prit séance sur son derrière, et se mit à bêler, en agitant ses pattes de devant d'une si étrange façon que, hormis le mauvais français et le mauvais latin, geste, accent, attitude, tout Jacques Charmolue y était. Et la foule d'APPLAUDIR de plus belle. (Hugo) / cr. Koza dostojanstveno zauze mjesto, spustivši se na stražnjicu i stade meketati, mašući prednjim nogama s tako neobičnim prenemaganjem da se, osim loše francuštine i takve iste latiništine, u gestama, u pokretima kojima bi popratio naglašavanje različitih odlomaka u svom izlaganju, u cjelokupnom stavu i ponašanju vidio potpuni Jacques Charmolue, od glave do pete. I gomila UDARI u još jači pljesak. (trad. Šubarić).

De l'autre côté, l'infinitif est obligatoire, en français ainsi qu'en croate, après les verbes tels que *vouloir* (cr. « htjeti »), *souhaiter* (cr. « željeti »), *accepter* (cr. « prihvatiti »),

¹⁵⁷ Nous proposerions aussi l'impératif : *NE PUNISSEZ rien, et RIEZ de tout !/Ništa NE KAŽNJAVAJTE, svemu SE SMIJTE!* ou le subjonctif/optatif : *Qu'on NE PUNISSE rien, et qu'on RIE de tout !/Ništa NE KAŽNJAVALI, svemu SE SMIJALI!* ou le futur : *Vous NE PUNIREZ rien et RIREZ de tout !/Ništa NEĆETE KAZNITI, svemu ĆETE SE SMIJATI !* ou le présent de l'indicatif en croate : *Da ništa NE KAZNITE, da SE svemu SMIJETE !* ou le parfait : *Da ništa NISTE KAZNILI, da STE SE svemu SMIJALI !*

¹⁵⁸ Cf. Riegel et al. (1981 : 335)

¹⁵⁹ Nous proposerions aussi le conditionnel présent/conditionnel I : *pourquoi NE l'UTILISERIONS-nous pas/zašto ga NE BISMO ISKORISTILI.*

¹⁶⁰ Cf. Dubois/Lagane (1995 : 203)

¹⁶¹ Cf. Wagner/Pinchon (1962 : 301)

refuser (cr. « odbiti »), *aimer* (cr. « voljeti »), pour n'en citer que quelques-uns, mais uniquement si les sujets sont coréférentiels :

fr. Je veux ÉCRIRE. Déjà je l'ai dit à ma mère : ce que je veux c'est ça, ÉCRIRE. (Duras) / cr. Želim PISATI. Već sam rekla majci: zaista želim PISATI, upravo to, PISATI. (trad. Šafranek)

fr. Mes enfants mendier ! J'aimerais mieux les TUER et me TUER ensuite. (Zola) / cr. Moja djeca da prose! Voljela bih POUBIJATI njih i onda sebe. (trad. Velikanović).

Toutefois, la transformation infinitive est possible dans le cas des sujets différents si le sujet de la subordonnée est simultanément complément d'objet direct ou indirect de la principale. Le croate, au contraire, ne connaît pas cet emploi de l'infinitif :

fr. Le Marquis, pour amuser la jeune femme la mena VOIR les écuries. (Flaubert) / cr. Da zabavi mladu ženu, markiz povede Emmu da VIDI konjušnicu. (trad. Matijaš)

fr. [...] Son père lui cria de NE PAS RENTRER tard [...] (Zola) / cr. Otac zavikne za njim, neka SE zarana VRATI [...] (trad. Velikanović).

Du reste, la transformation infinitive est admise après les verbes de perception, après *faire*, *laisser* et *envoyer*, dans la langue écrite, après *dire*, *croire*, *savoir* et *espérer* (et leurs équivalents),¹⁶² lorsque le sujet de la subordonnée est simultanément complément d'objet direct de la principale. Vu que dans ce type de propositions le croate n'emploie pas l'infinitif, nous proposerions, outre d'employer l'indicatif après *kako*, *neka* ou *da*, de procéder à la nominalisation :

fr. En écartant du coin le rideau de mousseline, on yoyait GLISSER dans l'ombre la lumière de leurs lanternes. (Flaubert) / cr. Ako ste na prozoru podigli okrajak zavjese od muslina, vidjeli ste kako svjetla njihovih svjetiljaka brzo NESTAJU u tami. (trad. Matijaš)

fr. Il n'avait renoncé à son rang et à sa fortune, il ne s'était mis avec les ouvriers, que dans l'espoir de voir SE FONDER enfin cette société nouvelle du travail en commun. (Zola) / cr. Odrekao se je svojega staleža i svojega imutka s jedinom nadom da će vidjeti napokon POSTANAK toga novoga društva zajedničkoga rada. (trad. Velikanović)

fr. On laisse bien la faim ÉTRANGLER mes petits, à moi! (Zola) / cr. Eto, oni puštaju neka glad PODAVI moje mališane! (trad. Velikanović)

fr. Je vais plus loin, ajoutait l'abbé Chas en baissant la voix, j'ai des raisons pour penser que la présidente nous laissera huit magnifiques flambeaux d'argent doré, que l'on suppose AVOIR ÉTÉ ACHETÉS en Italie, par le duc de Bourgogne Charles le Téméraire, dont un de ses ancêtres fut le

¹⁶² Cf. Grevisse/Goosse (2008 : 1112-1113)

ministre favori. (Stendhal) / cr. A ja očekujem još i više - doda opat Chas tišim glasom - i s razlogom mislim da će nam predsjednica ostaviti osam veličanstvenih svijećnjaka od pozlaćena srebra, za koje kažu da ih JE KUPIO u Italiji vojvoda burgundski Karlo Smjeli kojemu je jedan od njezinih predaka bio najmiliji ministar. (trad. Smokvina Ibler).

En outre, il est possible d'employer l'infinitif dans les propositions relatives en français et en croate afin de suggérer l'idée de *pouvoir faire qqch* ou *devoir faire qqch* :¹⁶³

fr. Pas un avec qui CAUSER politique sérieusement [...] (Zola) / cr. Ni s jednim NE MOŽEŠ ozbiljno GOVORITI o politici.¹⁶⁴ (trad. Velikanović)

cr. Ali Négrel se smije i miri ih: nemaju se čega BOJATI [...] (trad. Velikanović) / fr. Négrel riait, les rassurait : rien d'inquiétant¹⁶⁵ [...] (Zola)

Naturellement, dans les propositions subordonnées françaises, l'**infinitif présent** indique la simultanéité ou la postériorité par rapport à l'action principale, tandis que l'**infinitif passé**, par analogie avec tous les autres temps composés, indique l'antériorité et accomplissement. Afin d'éviter l'indicatif en croate, il convient de se rappeler que la tendance de la langue à l'économie nous permet la nominalisation ou encore, comme nous pouvons le voir dans le second exemple, l'emploi du gérondif :

fr. N'ayant pas encore l'âge où l'on invente, je me contente de RACONTER. (Dumas fils) / cr. Kako još nisam u godinama kad se može izmišljati, zadovoljit ću se pripovijedanjem. (trad. Klarić)

fr. Il y avait entre autres un groupe de ces joyeux démons qui, après AVOIR DÉFONCÉ le vitrage d'une fenêtre, s'était hardiment assis sur l'entablement [...] (Hugo) / cr. Među ostalima bijaše jedna grupica ovih veselih vragolana koji su, PORAZBIJAVŠI stakla na jednom prozoru, odvažno posjedali po njegovu naslonu [...] (trad. Šubarić).

Nous avons déjà mentionné la formation du **futur I** croate avec la forme tronquée du verbe auxiliaire *htjeti* (« vouloir ») et l'infinitif. Le verbe *vouloir* étant un verbe modal, il faut mentionner aussi la possibilité de construire les paraphrases modales en français ainsi qu'en croate avec un semi-auxiliaire modal de type *pouvoir* (cr. « moći ») ou *devoir* (cr. « morati »)

¹⁶³ Cf. Grevisse/Goosse (2008 : 1112)

¹⁶⁴ Nous proposerions aussi l'infinitif : *Nemaš s kim ozbiljno GOVORITI o politici*.

¹⁶⁵ Rien d'inquiétant = ils n'avaient de quoi s'inquiéter.

suivi de l'infinitif. Dans ces constructions, c'est effectivement l'infinitif qui porte la signification :¹⁶⁶

fr. La force lui manque, il NE PEUT PROFÉRER une parole, il tombe à ses pieds. (Voltaire) / cr. Izdade ga snaga, NE MOGAŠE ni riječi PROGОВORITI i pade do njenih nogu. (trad. Amanović)

Aussi, bien que le français ne forme pas son futur avec l'infinitif, il se sert pourtant de l'infinitif dans la formation du **passé récent** et du **futur proche**. Plus précisément, il ne s'agit que des moyens périphrastiques d'exprimer – sans nécessairement se servir des adverbes ou des locutions adverbiales – des faits proches au moment de l'énonciation ou le moment dont on parle. C'est ainsi que le passé récent est formé du verbe semi-auxiliaire *venir* au présent ou à l'imparfait suivi de la préposition *de* et l'infinitif, lorsque le futur proche est formé du verbe semi-auxiliaire *aller* au présent ou à l'imparfait suivi de l'infinitif :

fr. Pour moi, je suis né dans votre pays ; monsieur que vous voyez est mon maître, et, bien loin d'être jésuite, il VIENT DE TUER un jésuite, il en porte les dépouilles : voilà le sujet de votre méprise. (Voltaire) / cr. Što se mene tiče, ja sam rođen u vašoj zemlji ; ovaj gospodin je moj gospodar, i ne samo da nije isusovac nego JE, naprotiv, maloprije UBIO jednog isusovca i nosi odijelo što mu ga je skinuo. To je ono što vas je prevarilo. (trad. Amanović)

fr. Je dis que ma mère VA MOURIR, que cela ne peut plus durer. (Duras) / cr. Kažem da ĆE majka UMRIJETI, da to ne može potrajati. (trad. Šafranek)

fr. Après s'être tourné de côté et d'autre, Charles appris qu'il y avait, dans l'arrondissement de Neufchâtel, un fort bourg nommé Yonville-l'Abbaye, dont le médecin, qui était un réfugié polonais, VENAIT DE DÉCAMPER la semaine précédente. (Flaubert) / cr. Pošto se obratio na više strana, Charles dočuje da u neufchâtelskom kotaru ima jedno trgovište koje se zove Yonville-l'Abbaye, i iz kojega SE liječnik, neki poljski izbjeglica, upravo prošloga tjedna BIO ODSELIO. (trad. Matijaš)

fr. Il me croit indigne d'être prêtre, et cela précisément quand je me figurais que le sacrifice de cinquante louis de rente ALLAIT lui DONNER la plus haute idée de ma piété et de ma vocation. (Stendhal) / cr. Smatra me nedostojnim da budem svećenik, i to baš u času kad sam mislio da ĆU žrtvujući rentu od pedeset zlatnika IZAZVATI u njemu najbolji dojam o svojoj pobožnosti i sklonosti za svećenički poziv. (trad. Smokvina Ibler)

¹⁶⁶ Cf. Riegel et al. (1981 : 336)

II. LE GÉRONDIF

Imbs (1960 : 152) définit le mode gérondif en tant qu'«une proposition circonstancielle condensée, et cela dans des conditions voisines de celle de l'infinitif simple ». Effectivement, il est question du mode impersonnel qui, dans la langue française, indique uniquement la simultanéité par rapport à l'action principale.¹⁶⁷ Cependant, à la différence des propositions infinitives, la proposition *condensée* en question doit nécessairement avoir le sujet coréférentiel à celui de la proposition qui l'introduit.¹⁶⁸ Par ailleurs, le parallélisme avec l'infinitif présent se manifeste également par le fait que le gérondif français n'exprime que l'**inaccomplissement** du procès et, de ce fait, n'a qu'une seule forme temporelle : celle du **présent**. Ainsi, par analogie avec l'infinitif présent, la valeur temporelle du gérondif peut être de présent, de passé ou de futur, suivant la forme verbale personnelle dans la proposition qui l'introduit.

Au contraire, le croate se distingue par ses deux formes du gérondif, qui est désigné par le terme *adverbe verbal* par la majorité des grammairiens croates. C'est ainsi que le **gérondif présent** croate (cr. *glagolski prilog sadašnji*¹⁶⁹ « adverbe verbal présent ») – cité aussi comme *trajni glagolski prilog* « adverbe verbal duratif », vu qu'il n'est possible qu'avec les verbes imperfectifs¹⁷⁰ – correspond au gérondif français, tandis que le **gérondif passé** (cr. *glagolski prilog prošli*¹⁷¹ « adverbe verbal passé ») – cité aussi comme *svršeni glagolski prilog* « adverbe verbal perfectif », vu qu'il s'emploie uniquement avec les verbes perfectifs¹⁷² – est parallèle, comme nous l'avons noté dans le chapitre précédent, avec l'infinitif passé français. Certes, le gérondif présent n'exprime que la simultanéité, tandis que le gérondif passé exprime l'antériorité et l'accomplissement.

En outre, la langue française permet de mettre en relief la **durée**¹⁷³ avec le gérondif précédé de l'adverbe *tout* et la **progression indéfinie**¹⁷⁴ avec le gérondif précédé du verbe *aller*, mais avec l'omission obligatoire de la préposition *en*:

¹⁶⁷ Cf. Delatour et al. (2004 : 154)

¹⁶⁸ Cf. Wagner/Pinchon (1962 : 315)

¹⁶⁹ Cf. Silić/Pranjković (2005 : 198)

¹⁷⁰ Cf. Florschütz (2002 : 258)

¹⁷¹ Cf. Silić/Pranjković (2005 : 198)

¹⁷² Cf. Florschütz (2002 : 258)

¹⁷³ Cf. Delatour et al. (2004 : 154)

¹⁷⁴ Cf. Imbs (1960 : 157-158)

fr. [...] elle trouvait plus comique encore (tout EN SYMPATHISANT du fond du cœur avec ce chauvinisme étroit) que mon père, lui, n'eût pas eu l'idée que ce barbare pouvait l'ignorer et eût répondu sans autre explication à son étonnement de nous voir déjà dans la salle à manger : « Mais voyons, c'est samedi ! » (Proust) / cr. [...] još ju je više nasmijavalo (SIMPATIZIRAJUĆI pri tom u dnu srca s tim krutim šovinizmom), kad bi mu otac, i ne sluteći da to barbarin možda neće shvatiti, bez ikakva drugog tumačenja, na njegovo čuđenje što nas već vidi u blagavaonici, ukratko odgovorio : « Pa subota je ! » (trad. Brandt),

fr. La prairie s'allonge sous un bourrelet de collines basses pour se rattacher par derrière aux pâturages du pays de Bray, tandis que, du côté de l'est, la plaine, montant doucement, VA S'ÉLARGISSANT et étale à perte de vue ses blondes pièces de blé. (Flaubert) / cr. Livade se pružaju pod vijencem niskih brežuljaka i spajaju se straga s brayskim pašnjacima, dok se na istočnoj strani ravnica blago uzdiže i sve više ŠIRI, a njezina se zlatna žitna polja protežu unedogled. (trad. Matijaš).

En croate, il est possible de mettre en relief la durée avec une locution adverbiale telle que *pri tom*, *k tome* ou *uz to*, tandis que la construction avec le verbe *ići* (« aller ») n'existe pas, mais se traduit avec la locution adverbiale *sve više* (*i više*) (« de plus en plus ») désignant la progression et une forme à l'indicatif.

Toutefois, à la différence de l'infinitif, nous considérons le gérondif moins flexible dans le cas de la paraphrase d'une proposition subordonnée. En effet, comme nous allons le voir, il ne peut se substituer à une proposition complétive ni en français ni en croate ; il est admis dans une proposition relative en français exclusivement si la préposition *en* est supprimée et qu'il est précédé du verbe *aller*, tandis que, en ce qui concerne la paraphrase des propositions circonstancielles, le gérondif français n'exprime que les quatre valeurs suivantes :¹⁷⁵

1) temps :

fr. [...] je n'avais pas cessé EN DORMANT de faire des réflexions sur ce que je venais de lire, mais ces réflexions avaient pris un tour un peu particulier [...] (Proust) / cr. [...] SPAVAJUĆI,¹⁷⁶ nisam bio prestao razmišljati o onome što sam maloprije pročitao, ali je to razmišljanje postalo malko neobično [...] (trad. Brandt)

2) cause :

¹⁷⁵ Cf. Delatour et al. (2004 : 154)

¹⁷⁶ Ou le gérondif passé *odspavavši* si l'on veut exprimer l'antériorité et l'accomplissement.

fr. Ceux qui rencontrent ces voyageuses hardies doivent les soutenir et dire à tous qu'ils les ont rencontrées, car, EN le PUBLIANT ils montrent la voie. (Dumas fils) / cr. Oni koji sretnu te hrabre putnice moraju ih podržati i svima reći da su ih sreli, jer OBJAVLJUJUĆI¹⁷⁷ to, pokazuju put. (trad. Klarić)

3) condition :

fr. Je suppose que l'entité du poète soit représentée par le nombre dix, il est certain qu'un chimiste, EN ANALYSANT et PHARMACOPOLISANT, comme dit Rabelais, la trouverait composée d'une partie d'intérêt contre neuf parties d'amour-propre. (Hugo) / cr. Ako zamislimo da broj deset predstavlja najistaknutije biće pjesnika, sigurno je da bi kakav kemičar, RAŠČLANJUJUĆI to biće na njegove sastavne dijelove i FARMAKOPOLIZIRAJUĆI¹⁷⁸ ga, kako veli Rabelais, našao da u njemu ima jedan dio koristoljublja prema devet dijelova častoljublja. (trad. Šubarić)

4) opposition (obligatoirement précédé de l'adverbe *tout*) :

fr. Tout EN l'EXAMINANT, il songeait à lui, à son existence de vagabond, depuis huit jours qu'il cherchait une place ; [...] (Zola) / cr. RAZGLEDAVAJUĆI¹⁷⁹ je mislio je na sebe, nasvoj skitnički život za ovih osam dana, kako traži mjesto; [...] (trad. Velikanović)

En revanche, le gérondif croate peut remplacer, outre les subordinées circonstancielles de temps, de cause, de condition et d'opposition, aussi les propositions comparatives et relatives. Pourtant, cet emploi est peu fréquent et ne vaut que pour le **gérondif présent**, comme nous pouvons le remarquer dans les exemples cités par Florschütz : *Oni oboje kao stideći se ne poslušaju ga.* (fr. « Les deux ne l'écoutèrent pas, comme s'ils avaient honte. »¹⁸⁰), *Dođe glas iz neba govoreći.* (fr. « Une voix qui parlait sortit du ciel. »¹⁸¹).¹⁸²

¹⁷⁷ Ou le gérondif passé *objavivši* si l'on veut exprimer l'antériorité et l'accomplissement.

¹⁷⁸ Ou le gérondif passé *raščlanivši, farmakopoliziravši* si l'on veut exprimer l'antériorité et l'accomplissement.

¹⁷⁹ Ou le gérondif passé *razgledavši* si l'on veut exprimer l'antériorité et l'accomplissement.

¹⁸⁰ La traduction est de nous.

¹⁸¹ *Idem*

¹⁸² Cf. Florschütz (2002 : 260)

III. LE PARTICIPE

Avant tout, il convient de préciser que, lorsque le français dispose de deux temps du participe, le **présent** et le **passé**, le croate distingue le **participe actif**, désigné aussi en tant qu'*aktivni glagolski pridjev*¹⁸³ (« adjectif verbal actif»), et le **participe passif**, désigné aussi en tant que *pasivni glagolski pridjev*¹⁸⁴ (« adjectif verbal passif»). D'ailleurs, le participe est un mode impersonnel particulier dont les formes temporelles servent à construire autres formes verbales, notamment le gérondif (*en* + participe présent) et les temps composés et surcomposés (*être* ou *avoir* + participe passé) en français, ainsi que tous les temps composés (*biti* + participe actif) excepté le futur I en croate. Aussi, comme nous l'avons déjà formulé, le participe actif croate privé de l'auxiliaire devient l'optatif.

Cependant, le participe manifeste certaines caractéristiques propres qui lui permettent d'être employé seul. En effet, sa double valeur de l'adjectif et du verbe¹⁸⁵ offre la possibilité de la paraphrase d'une proposition subordonnée, tout en conservant les valeurs, impliquées dans le contexte, de la proposition qu'il substitue. Ainsi, le participe français peut être équivalent d'une proposition subordonnée :

fr. [...] il voyait sa considération S'ÉTENDANT, son bien-être S'AUGMENTANT, sa femme l'AIMANT toujours [...] (Flaubert) / cr. [...] on je već vidio kako RASTE njegov liječnički ugled, kako mu SE blagostanje POVEĆAVA, i kako ga žena uvijek VOLI [...] (trad. Matijaš)

fr. Il regardait comme une seule famille cette tribu [...] « MANGEANT à un pain et à un pot. » (Michelet) / cr. To pleme, tu gomilu ljudi « koji SU [...] JELI isti kruh i PILI iz istog vjedra, držao je jednom obitelji. (trad. Jurišić)

fr. TROUBLÉE si longtemps de l'orage, l'âme humaine va donc reposer. (Michelet) / cr. Predugo MUČENA, ljudska duša će napokon počinuti. (trad. Jurišić).

À l'égard de ce qui précède, nous considérons le suivant : a) le participe présent français ne correspond à aucune forme du participe croate et, conséquemment, doit être traduit par l'indicatif (ou le gérondif, mais uniquement si les sujets sont coréférentiels : ex. *imajući u vidu X, možemo Y* (« considérant X, on peut Y »)) ; b) le participe présent français, employé après les verbes de perception, peut toujours être substitué par l'infinitif présent : ex. *il voyait*

¹⁸³ Cf. Florschütz (2002 : 261)

¹⁸⁴ *Idem* (2002 : 262)

¹⁸⁵ Cf. Delatour et al. (2004 : 152)

sa considération s'étendre, etc.; c) le participe passé simple des verbes transitifs français (ex. *troublée*) correspond au participe passif croate (*mučena*).

Pour aller plus loin, l'étude d'Imbs (1960 : 159-166) révèle que les quatre formes du participe français – une du présent (*achetant*) et trois du passé (*acheté*, *ayant/étant acheté*, *ayant été acheté*) – diffèrent par la voix, ce que nous proposons de représenter dans un tableau de la manière suivante :

TEMPS	FORME		VOIX
participe présent	simple		active
participe passé	simple	dans le cas des verbes transitifs	passive
		dans le cas des verbes non transitifs	active
	composé	avec <i>étant</i> dans le cas des verbes transitifs	passive
		avec <i>ayant été</i> dans le cas des verbes transitifs	
	avec <i>ayant</i> dans le cas des verbes transitifs ou <i>étant</i> dans le cas des verbes non transitifs	active	

Ainsi, comme nous pouvons le remarquer dans le tableau, le **participe présent** français manifeste la voix **active**. Voici un exemple où il est traduit en croate par le gérondif et l'autre où il est traduit par l'indicatif :

fr. Longtemps, il rôda ÉCOUTANT les maillets des charpentiers taper dans le puits. (Zola) / cr. Dugo je onuda tumarao, SLUŠAJUĆI tesarske maljeve kako lupaju u oknu. (trad. Velikanović)

fr. Je n'ai jamais écrit, CROYANT le faire, je n'ai jamais aimé, CROYANT aimer, je n'ai jamais rien fait qu'attendre devant la porte fermée. (Duras) / cr. Nikada nisam pisala kad SAM VJEROVALA da pišem, nikada nisam voljela kad SAM VJEROVALA da volim, uvijek sam samo čekala pred zatvorenim vratima. (trad. Šafranek).

Également, le **participe passé** à forme composée, s'il est construit avec *ayant* (ou *étant* dans le cas des verbes non transitives), manifeste la voix **active**. Ces formes se traduisent en croate par l'indicatif (ou le gérondif passé, mais uniquement si les sujets sont coréférentiels) :

fr. Elle nous dit que Marguerite en était la cause ; que, pendant sa maladie, elle lui avait prêté beaucoup d'argent pour lequel elle avait fait des billets qu'elle n'avait pu payer, Marguerite étant morte sans le lui rendre et NE lui AYANT pas DONNÉ de reçus avec lesquels elle pût se présenter comme créancière. (Dumas fils) / cr. Rekla nam je da je Marguerite uzrok tome. Da joj je tijekom njene bolesti posudila

mного novca, zbog čega je i potpisala mjenice koje nije mogla isplatiti. Marguerite je umrla nevrativši joj dug, a NIJE DALA ni priznanice s kojima bi se mogla pojaviti kao vjerovnik.¹⁸⁶ (trad. Klarić)

fr. L'influence anesthésiante de l'habitude AYANT CESSÉ, je me mettais à penser, à sentir, choses si tristes. (Proust) / cr. Kad JE tako sad PRESTAO utjecaj navike, koja posve omami čovjekova osjetila, ja sam nanovo stao misliti i osjećati koješta žalosno. (trad. Brandt)

fr. Ma tante, à cause des cris de la fille de cuisine, ne put reposer, et Françoise, malgré la courte distance, N'ÉTANT REVENUE que très tard, lui manqua beaucoup. (Proust) / cr. Zbog trudova djevojke iz kuhinje tetka nije mogla počivati, pa joj je Françoise, budući da SE usprkos maloj udaljenosti VRATILA tek vrlo kasno, mnogo nedostajala.¹⁸⁷ (trad. Brandt)

fr. [...] ceux-ci ÉTANT PARTIS en tournée, Swann ne put pas en savoir davantage. (Proust) / cr. [...] no kako SU oni OTPUTOVALI na gostovanje, Swann nije mogao doznati ništa više (trad. Ujević).

Pourtant, dans le cas des verbes transitives, le participe passé construit avec *étant*, indiquant l'état à durée indéterminée,¹⁸⁸ ou avec *ayant été*, indiquant l'état acquis antérieurement¹⁸⁹ manifeste la voix **passive**.¹⁹⁰ Étant donné le sens passif, on peut traduire ces formes en croate par le participe passif si les sujets sont coréférentiels. Avec l'indicatif, obligatoire avec les sujets différents, l'emploi de la voix passive est facultatif :

fr. Car, ÉTANT LIÉE une fois par le serment, elle dit tout, même les choses honteuses et ridicules, dont l'aveu est si cruel pour une fille. (Michelet) / cr. VEZANA zakletvom, rekla je sve, čak i one sramne i smiješne stvari koje djevojke teško priznaju. (trad. Jurišić)

fr. [...] et où, le feu ÉTANT ENTRETENU toute la nuit dans la cheminée, on dort dans un grand manteau d'air chaud et fumeux [...] (Proust) / cr. [...] i gdje čovjek, dok vatra u kaminu GORI cijelu noć, spava kao u veliku ogrtaču topla i dimljiva zraka¹⁹¹ [...] (trad. Brandt)

fr. Il arriva sur ces entrefaites, qu'un matin Marguerite, AYANT ÉTÉ RÉVEILLÉE par un soleil éclatant, sauta en bas de son lit, et me demanda si je voulais la mener toute la journée à la campagne. (Dumas fils) / cr. U međuvremenu se dogodilo da je Marguerite, PROBUĐENA jednog jutra divnim suncem, skočila iz kreveta i upitala me bi li htio s njom provesti dan na izletu. (trad. Klarić)

fr. Elle pouvait se dispenser de répondre, nulle formalité N'AYANT ÉTÉ OBSERVÉE. (Michelet) / cr. Mogla je i ne odgovarati, jer NIJE BILA POŠTOVANA nikakva forma.¹⁹² (trad. Jurišić)

¹⁸⁶ Nous proposerions aussi le gérondif passé : *i NE DAVŠI joj ni priznanice...*

¹⁸⁷ Nous proposerions aussi le gérondif passé : *pa joj je Françoise, VRATIVŠI SE tek vrlo kasno, mnogo nedostajala.*

¹⁸⁸ Cf. Imbs (1960 : 163)

¹⁸⁹ *Ibidem*

¹⁹⁰ *Idem* (1960 : 162)

¹⁹¹ Nous proposerions aussi la voix passive : *dok JE vatra u kaminu OSTAVLJENA da gori cijelu noć.*

De l'autre côté, la forme simple se présente en tant qu'ellipse d'une forme composée avec *être*¹⁹³ par laquelle on insiste sur l'expression de l'état actuel,¹⁹⁴ la voix dépendant de la transitivité du verbe :

- 1) voix **active** : le verbe étant non transitif, le participe peut être traduit en croate avec le gérondif passé tant que les sujets sont coréférentiels ; sinon, il faut employer l'indicatif :

fr. PARTI de la fraternité attendrie des catéchumènes, du besoin de réformer le salariat, il aboutissait à l'idée politique de le supprimer. (Zola) / cr. POŠAVŠI od blagoga bratstva novih vjernika, od potrebe drugačijeg obračuna plaća, završava on s političkom idejom o dokidanju plaća. (trad. Velikanović)

fr. RENTRÉ chez eux, le marmot fut gâté comme un prince. (Flaubert) / cr. [...] a kad SE dječacič VRATIO k njima, mazili su ga kao kakva princa. (trad. Matijaš)

- 2) voix **passive** : le verbe étant transitif, le participe peut être traduit en croate par le participe passif si on veut éviter l'indicatif :

fr. Cette cheminée, LAISSÉE dans la veine, était réservée aux mineurs et desservait toutes les voies secondaires. (Zola) / cr. Taj kamin, OSTAVLJEN u žili, služi samo rudarima i vodi na sporedne staze. (trad. Velikanović).

Enfin, on trouve fréquemment, en français ainsi qu'en croate, l'emploi elliptique du participe passé et du participe actif se substituant au passé composé/parfait dans les titres journalistiques, les virements télégraphiques, les journaux intimes, etc. :¹⁹⁵

fr. Accident dans une mine en Chine, 22 MORTS (*Zonebourse*, 4 juin 2014) / cr. U eksploziji plina u kineskom rudniku POGINULA 22 radnika (*24 sata*, 3 juin 2014).

¹⁹² Nous proposerions aussi la voix active : *jer NISU POŠTOVALI nikakvu formu.*

¹⁹³ Cf. Dubois/Lagane (1995 : 206-207)

¹⁹⁴ Cf. Imbs (1960 : 164)

¹⁹⁵ *Idem* (1960 : 166)

CONCLUSION

Nous avons illustré dans la présente étude les particularités des temps et des modes verbaux en français par opposition aux particularités des temps et modes verbaux en croate. En dernière analyse, nous proposons deux listes : la première représente les convergences et la seconde les divergences entre les temps et les modes en français et en croate.

Ainsi, les deux langues convergent dans les cas suivants :

- 1) Le français et le croate emploient l'**indicatif** pour exprimer un procès présenté comme réel et indépendant du point de vue subjectif du locuteur.
 - Le **présent** français ainsi que le **présent** croate manifestent tous les deux les valeurs temporelles suivantes : actuelle-ponctuelle, actuelle-durative, historique, récente, imminente, omnitemporelle-itérative et omnitemporelle-durative. Aussi, les deux présents ont en commun deux valeurs modales : la valeur hypothétique-potentielle et la valeur impérative.
 - Le **passé composé** et le **passé simple** français ainsi que le **parfait** et l'**aoriste** croates ont en commun l'expression de l'accomplissement d'une action passée qui peut être ponctuelle, répétitive ou de la durée limitée.
 - Le **passé composé** français et le **parfait** croate manifestent la double valeur de passé et de présent, d'où proviennent aussi l'expression de la postériorité par rapport à un autre passé composé/parfait, la valeur omnitemporelle ainsi que la valeur modale hypothétique dans les propositions circonstancielles de condition. Aussi, ces temps ont en commun la valeur de futur antérieur.
 - Le **passé simple** français et l'**aoriste** croate ont en commun aussi la valeur omnitemporelle.
 - Le **plus-que-parfait** français et le **plus-que-parfait** croate ont en commun l'expression de l'antériorité par rapport à tout temps du passé ainsi que la valeur modale hypothétique-irréelle dans les propositions circonstancielles de condition (après *si/da*) et de comparaison (après *comme si/kao da*).

- Le **futur simple** français et le **futur I** croate équivalent dans le cas de l'expression de la postériorité par rapport à un procès réalisé dans le passé ou qui commence à se réaliser dès le moment actuel ou à venir.
 - Les deux temps expriment également la probabilité ainsi que la possibilité d'un événement inaccompli et, si on présente un événement à venir comme certain, peuvent être substitués par le présent. Aussi, ils ont en commun la valeur omnitemporelle et trois valeurs modales : impérative, de concession et de protestation.
- 2) Le **conditionnel** français et le **conditionnel** croate concordent dans l'expression de la probabilité là où l'indicatif exprimerait la certitude. Aussi, le français et le croate emploient le conditionnel dans les propositions subordonnées conditionnelles qui ne sont pas introduites par la conjonction *si/da* ainsi que dans la principale. En revanche, si la subordonnée est introduite par *si/da*, le français ainsi que le croate emploient le conditionnel uniquement dans la principale.
- Le **conditionnel présent** français équivaut au **conditionnel I** croate par les nuances modales de désir, de conseil, de souhait et de surprise ainsi que par l'expression atténuée d'un fait certain.
 - La **1^{ère} forme du conditionnel passé** français équivaut au **conditionnel II** (et, par extension, au conditionnel I qui le remplace) croate par les nuances modales de reproche (mais uniquement avec *valoir mieux*, cr. « biti bolje ») et de regret. Aussi, dans les phrases hypothétiques où la subordonnée exprime un fait présent et la principale un fait passé, le **conditionnel passé** et le **conditionnel II** sont obligatoires dans la principale.
- 3) Le **subjonctif** français et l'**optatif** croate ont en commun la valeur optative et la valeur concessive.
- 4) L'**impératif** français et l'**impératif** croate présentent tous les deux, outre la valeur impérative, aussi la valeur hypothétique.
- 5) L'**infinitif** français et l'**infinitif** croate ont en commun les valeurs affective (infinitif exclamatif), impérative (infinitif injonctif) et délibérative (infinitif délibératif). Ainsi, en français et en croate : a) les infinitifs exclamatifs ont en commun la possibilité de se

substituer au futur et au conditionnel ; b) les infinitifs injonctifs ont en commun la possibilité de se substituer à l'impératif et au futur ; c) les infinitifs délibératifs ont en commun la possibilité de se substituer au conditionnel. Aussi, ce mode est obligatoire dans le cas des sujets coréférentiels, en français ainsi qu'en croate, après les verbes tels que *vouloir* (cr. « htjeti »), *souhaiter* (cr. « željeti »), *accepter* (cr. « prihvatiti »), *refuser* (cr. « odbiti »), *aimer* (cr. « voljeti »), etc., et après les verbes modaux. En outre, les infinitifs français et croate concordent aussi dans l'emploi dans les propositions relatives.

- 6) Le **gérondif** français et le **gérondif** croate ont en commun la possibilité de se substituer à une proposition circonstancielle de temps, de cause, de condition et d'opposition et ne peuvent jamais se substituer à une proposition complétive. Aussi, il est possible de souligner l'idée de la durée du procès dans toutes les deux langues par le gérondif : le gérondif français l'exprime avec l'adverbe *tout* qui précède le verbe, tandis que le gérondif croate l'exprime avec une locution adverbiale telle que *pri tom*, *k tome* ou *uz to* qui peut précéder ou suivre le verbe.
- 7) Le **participe passé** français et le **participe actif** croate ont en commun l'emploi elliptique. Ainsi, le participe passé se substitue au passé composé, tandis que le participe actif se substitue au parfait.

En revanche, les divergences sont plus nombreuses. Ainsi, les deux langues divergent dans les cas suivants :

- 1) Contrairement au français, le croate emploie l'**indicatif** pour exprimer non uniquement les procès présentés comme réels et indépendants du point de vue du locuteur, mais aussi les procès présentés comme incertains et liés au point de vue subjectif du locuteur, ce que le français exprime par le **conditionnel** ou le **subjonctif**.
 - Quant aux temps du passé, lorsqu'en français le sens varie suivant qu'on emploie le **passé composé**, l'**imparfait**, le **passé simple**, le **passé antérieur** ou le **plus-que-parfait**, en croate il est possible d'employer un seul temps du passé – le **parfait** – pour indiquer tous les procès au passé, sans modifier le sens qui est exprimé soit par le contexte soit par la nature aspectuelle du verbe croate (perfectif ou imperfectif).

- Contrairement à l'emploi de l'**imparfait** et du **passé simple** français, l'emploi de l'**imparfait** et de l'**aoriste** croates s'avère exclusivement stylistique. Justement, comme nous l'avons vu dans les traductions, les deux temps sont d'un emploi rare. En général, on les trouve dans les œuvres littéraires plus anciennes. Dans tous les autres cas, c'est le **parfait** qui prédomine en croate. Cela résulte de l'opposition aspectuelle qui concerne la majorité des verbes croates permettant au **parfait des verbes imperfectifs** de se substituer à l'**imparfait** et au **parfait des verbes perfectifs** de se substituer à l'**aoriste**, sans comporter la modification du sens grammatical.
- Lorsqu'en français l'habitude et la répétition au passé s'expriment par l'**imparfait**, en croate cela s'exprime par le parfait ou par le **conditionnel I** dit *conditionnel itératif*.
- En ce qui concerne l'emploi modal de l'**imparfait**, le français l'emploie dans les propositions subordonnées conditionnelles introduites par *si* ainsi que dans les propositions subordonnées comparatives introduites par *comme si*. Au contraire, le croate emploie le **présent** dans les propositions subordonnées conditionnelles introduites par *da* ainsi que dans les propositions subordonnées comparatives introduites par *kao da*, tandis qu'il emploie le **conditionnel I** dans les propositions subordonnées conditionnelles introduites par *kad* ou *ako*. Aussi, l'**imparfait** français manifeste la valeur optative, ce que le croate exprime par le **présent** précédé par *da* ou le **conditionnel I** précédé par *kad*.
- De plus, l'**imparfait** français se substitue au conditionnel : a) afin d'exprimer la fatalité de la conséquence dans une phrase hypothétique, b) si la conjonction *si* n'introduit pas une hypothèse mais une habitude au passé et c) avec les verbes *devoir*, *falloir*, *pouvoir* et *valoir mieux*, à la différence du croate qui exprime tout cela par le **conditionnel** (excepté les verbes *morati* « devoir », *trebati* « falloir » et *moći* « pouvoir » qui s'expriment par le **parfait**).
- Lorsqu'en croate l'**aoriste** manifeste la valeur hypothétique dans les propositions conditionnelles et comparatives, en français le **passé simple** ne la manifeste que dans l'expression figée *s'il en fut*. Aussi, le **passé simple** n'exprime jamais un procès récent ni un procès à venir, ce qui veut dire qu'il ne manifeste pas la valeur récente ni la valeur imminente, à la différence de l'**aoriste** qui exprime ces deux

valeurs. Toutefois, le français peut exprimer une action imminente par le **passé composé**, ce qui est, dans le cas du **parfait** croate, limité à la construction *samo što* + parfait à forme négative. De toute manière, les procès récents et imminents peuvent être exprimés en français aussi par le **passé récent** et le **futur proche** respectivement, paraphrases que le croate ne connaît pas.

- Bien que le **passé composé** et le **parfait** manifestent tous les deux la valeur hypothétique dans les propositions conditionnelles avec l'hypothèse qui se réfère au passé, uniquement le **passé composé** peut exprimer aussi l'hypothèse qui se réfère à l'avenir, tandis que le croate dans ce cas emploie le **présent des verbes perfectifs**. De l'autre côté, le croate manifeste la valeur hypothétique du **parfait** aussi dans les propositions comparatives (avec *kao da*), tandis que le français ne permet pas l'emploi de la locution *comme si* avec le passé composé, mais uniquement avec l'imparfait et le plus-que-parfait.
- À la différence du **passé composé** français, le **parfait** croate précédé par *da* manifeste aussi la valeur impérative.
- L'opposition *discours/histoire* correspondant à l'opposition **passé composé/passé simple** en français ne vaut pas pour le parfait et l'aoriste croates, lesquels ne s'opposent pas par rapport au plan de l'énonciation, vu que tous les deux temps sont possibles soit dans le discours que dans le récit. Pourtant, les deux temps s'opposent du point de vue de la fréquence de l'emploi. C'est ainsi que nous pourrions établir en croate l'opposition *rare-redondant/fréquent* correspondant à l'opposition **aoriste/parfait** ainsi qu'à l'opposition **imparfait/parfait**.
- Par analogie, en français l'opposition **passé surcomposé/passé antérieur** relève également de l'opposition *discours/histoire*. Or, le croate ne connaît aucun temps qui correspondrait par sa forme au passé antérieur français. En effet, du point de vue de la forme, la 1^{ère} forme du plus-que-parfait croate correspond au passé surcomposé français, qui dans la langue parlée se substitue au passé antérieur, tandis que la 2^{ème} forme du plus-que-parfait croate correspond au plus-que-parfait français. Pourtant, le **passé antérieur**, le **passé surcomposé** et le **plus-que-parfait** français se traduisent tous en croate par la 1^{ère} forme du plus-que-parfait (la 2^{ème} forme étant archaïque) et cela uniquement dans le but de mettre en relief l'antériorité par rapport à un événement au passé. Autrement, ils se traduisent par

le **parfait** qui se substitue au plus-que-parfait. En d'autres termes, lorsque le français, à côté du **plus-que-parfait** qui exprime l'antériorité par rapport à un événement au passé, dispose par addition de deux temps, notamment du **passé antérieur** dans le récit et le **passé surcomposé** dans le discours, spécialisés pour l'expression de la rapidité de l'accomplissement dans les propositions simples et indépendantes ainsi que pour l'expression de l'antériorité dans les propositions subordonnées de temps, le croate exprime tout cela par le **plus-que-parfait** ou, plus fréquemment, vu qu'il n'y a pas de modification du sens, par le **parfait**.

- Aussi, le **plus-que-parfait surcomposé**, qui dans la langue française parlée exprime l'antériorité par rapport au plus-que-parfait, peut également exprimer la rapidité de l'accomplissement, ce que le croate exprime, comme nous l'avons déjà constaté, par le **plus-que-parfait** ou par le **parfait**.
- Concernant l'emploi modal du **plus-que-parfait** (et, par extension, du plus-que-parfait surcomposé), le français l'emploie dans les propositions subordonnées conditionnelles exprimant l'irréel au passé, ce que le croate exprime de quatre manières suivantes : avec a) *da* + **parfait** ; b) *da* + **plus-que-parfait** ; c) *kad* + **conditionnel I** ou d) *kad* + **conditionnel II**. Aussi, le français emploie le **plus-que-parfait** pour exprimer l'irréel au passé également dans les propositions subordonnées comparatives avec *comme si*, tandis que la locution comparative croate *kao da* introduisant un procès irréel au passé est possible non uniquement avec le plus-que-parfait, mais avec tous les temps du passé.
- Lorsqu'en français la conjonction *si* d'hypothèse n'admet pas le futur, en croate le **futur** est possible avec la conjonction *ako* d'hypothèse.
- Le français exprime l'accomplissement d'un procès à l'avenir par le **futur antérieur**, tandis que le croate emploie dans ce cas le **présent des verbes perfectifs** ou, moins fréquemment, le **futur II**. Ainsi, nous pourrions constater l'opposition *rare-redondant/fréquent* correspondant à l'opposition futur II des verbes perfectifs/présent des verbes perfectifs. D'ailleurs, le **futur II** croate n'est obligatoire qu'avec les verbes imperfectifs qui indiquent la simultanéité par rapport à l'action exprimée au futur I. Par contre, en français la simultanéité par rapport à l'action exprimée au futur simple ne s'exprime pas par le futur antérieur, mais par le **futur simple**. Aussi, contrairement au **futur antérieur** qui dans les

propositions principales ou indépendantes exprime la rapidité de l'accomplissement, le **futur II** n'est possible que dans les propositions subordonnées, tandis que la rapidité de l'accomplissement s'exprime en croate par le **futur I**.

- La certitude d'un fait accompli et acquis à l'avenir ainsi que la probabilité d'un fait accompli au passé s'expriment en français par le **futur antérieur** et en croate par le **parfait**.
- Le français parlé connaît par addition le **futur antérieur surcomposé** qui s'emploie pour insister sur l'accomplissement d'un procès à l'avenir, ce que le croate exprime par le **futur I** ou, dans le cas de certaines variétés régionales septentrionales, par le **futur II**.

2) Contrairement au **conditionnel** croate, le **conditionnel** français présente aussi la valeur de futur dans le passé, ce qui s'exprime en croate par le **futur**.

Aussi, le croate emploie l'**indicatif** pour exprimer le reproche avec les verbes *trebati* «devoir» et *moći* «pouvoir», l'imagination, les informations probables mais non vérifiées, ainsi que l'hypothèse dans les constructions hypothétiques paratactiques, ce que le français exprime par le **conditionnel**.

- En français le sens du verbe au conditionnel varie suivant qu'on l'emploie au présent ou au passé. Ainsi, le **conditionnel présent** exprime les nuances hypothétiques proches au potentiel, tandis que le **conditionnel passé** exprime les nuances hypothétiques proches à l'irréel ainsi que l'antériorité et l'accomplissement du procès. En revanche, le **conditionnel I** croate, qui tend à éliminer le **conditionnel II**, peut exprimer soit les nuances proches au potentiel que les nuances proches à l'irréel. Quant à l'expression de l'antériorité et de l'accomplissement en croate, le **conditionnel I** peut se substituer au **conditionnel II** pourvu que ces valeurs soient déjà suffisamment exprimées par le contexte. C'est ainsi qu'en croate nous pourrions affirmer l'opposition *rare-redondant/fréquent* correspondant à l'opposition conditionnel II/conditionnel I.
- Lorsqu'en français le reproche avec les verbes *devoir* et *pouvoir* s'exprime par le **conditionnel passé**, en croate le reproche avec les verbes *morati* et *moći* s'exprime par le **parfait**.

- Dans le contexte d'un rêve ou d'un jeu, le français exprime l'imagination par le **conditionnel présent**, tandis que le croate emploie dans ce cas le **futur I**.
 - Quant à l'atténuation, le français emploie le **conditionnel (présent ou passé)** qu'il s'agisse d'un fait certain ou d'un fait probable mais non vérifié, lorsque le croate emploie le **conditionnel I** pour un fait certain et l'**indicatif (présent ou parfait**, obligatoirement avec *navodno* « apparemment, prétendument », *vjerojatno* « probablement », *priča se da* « on raconte que », etc.) pour un fait probable mais non vérifié.
 - Dans les phrases hypothétiques paratactiques, le français emploie le **conditionnel (présent ou passé)**, tandis que le croate emploie dans ce cas le **futur I**.
 - La **2^{ème} forme du conditionnel passé** (subjonctif plus-que-parfait à valeur hypothétique) employé dans la proposition principale d'une phrase hypothétique se traduit en croate par le **conditionnel (I ou II)**. Or, le français peut employer la **2^{ème} forme du conditionnel passé** également : a) dans la proposition subordonnée conditionnelle, ce qui s'exprime en croate soit par *da* + **parfait** soit, si on veut souligner l'antériorité, par *da* + **plus-que-parfait** ou b) dans la proposition subordonnée comparative (avec *comme si*), ce qui s'exprime en croate par *kao da* + **parfait** ou **plus-que-parfait**.
- 3) Contrairement au croate, le français connaît le **subjonctif**, mode spécialisé pour l'interprétation du procès du point de vue subjectif du locuteur. En absence du subjonctif, le croate interprète les procès par l'**indicatif**, le **conditionnel** ou l'**optatif**.

Qui plus est, le **subjonctif** français employé dans les propositions simples ou indépendantes manifeste la valeur impérative et la valeur optative, ce que le croate exprime par le **présent** précédé par *neka* (valeur impérative), par l'**optatif** ou par le **présent** précédé par *da* (valeur optative).

Dans les propositions subordonnées, le français emploie le **subjonctif** pour exprimer le temps (avec *avant que...(ne)*, *jusqu'à ce que*, *le temps que*, *en attendant que*, *d'ici (à ce) que*), la cause (avec *soit que...soit/ou que*, *non (pas) que...mais*, *ce n'est pas que...mais*), la concession, l'opposition négative (avec *sans que*), la restriction dans les propositions concessives (avec *à moins que...(ne)*) ainsi que consécutives (avec *si/tant/tel/tellement...que* précédée d'une principale négative ou interrogative),

l'appréciation dans les propositions consécutives (avec *assez/trop/trop peu...pour que*), la condition (avec *à condition que, à moins que (ne), pour peu que, pourvu que, en admettant que, en supposant que, si tant est que, soit que...soit que*) et le but dans les propositions circonstancielles, ainsi que les sentiments ou jugements divers tels que désir ou demande, exception ou restriction, appréciation, doute, etc., dans les propositions relatives et complétives. En revanche, le croate emploie l'**indicatif** pour exprimer le temps, la cause, l'opposition négative, la concession (avec les conjonctions *iako* et *premda* « bien que, quoique »), la restriction dans les propositions consécutives (avec *tako/toliko...da* « si/tant/tel/tellement...que ») et concessives (avec *ako* « à moins que...(ne) »), le but (avec *da* ou *neka* « pour que, afin que ») et la condition (avec *pod uvjetom da* « à condition que », *osim ako* « à moins que (ne) », *samo da* « pour peu que », *ako* « pourvu que », etc.) dans les propositions circonstancielles ainsi que les sentiments ou jugements divers dans les propositions relatives et complétives. De l'autre côté, le croate emploie le **conditionnel** pour exprimer le but (avec *da, eda, kako, neka* ou *ne bi li* « pour que, afin que »), la concession (avec *ako...i* et *da...i* « même si »), la fausse cause (possible aussi avec l'indicatif) et la conséquence (avec une construction comme *pre-* + adjectif + *da* ou *previše/premalo/(ne)dovoljno...da* « trop (peu)/assez/(in)suffisamment...pour que »). Quant à l'**optatif**, le croate l'emploie pour exprimer la concession (sans conjonction ou avec *makar* « bien que, quoique » ou une locution pronominale telle que *tko god/ma tko* « qui que », *što god/ma što* « quoi que », *gdje god/ma gdje* « où que », etc.), ce que le français exprime par le **subjonctif**.

- Le **subjonctif présent** manifeste aussi la valeur hypothétique et temporelle, ce qui s'exprime en croate par *ako* + **présent** ou **conditionnel I** (valeur hypothétique) ou par *kad* + **présent** (valeur temporelle).
- Le **subjonctif présent** qui exprime la simultanéité et la postériorité dans les propositions relatives et complétives se traduit en croate par le **présent** ou, dans le cas de l'expression d'une demande, par le **futur I**.
- Le **subjonctif passé** qui exprime l'antériorité dans les propositions relatives et complétives se traduit en croate par le **parfait**.
- Quant aux propositions subordonnées circonstancielles, le **subjonctif présent** qui exprime la simultanéité dans les propositions subordonnées de concession, de

cause et de condition, et la postériorité dans les propositions subordonnées de temps, de but et de conséquence se traduit en croate par : a) le **présent** dans le cas de l'expression de la cause et la condition ; b) le **présent** ou le **conditionnel I** dans le cas de l'expression de la fausse cause, le but et la conséquence ; c) le **présent** ou le **futur I** dans le cas de l'expression du temps ou d) le **présent**, l'**optatif** ou le **conditionnel I** dans le cas de l'expression de la concession.

- En revanche, le **subjonctif passé** qui exprime l'antériorité dans les propositions subordonnées de concession, de cause et de condition se traduit en croate par : a) le **parfait** dans le cas de l'expression de la condition et de la cause ; b) le **parfait** ou le **conditionnel I** ou **II** dans le cas de l'expression de la fausse cause ou c) le **parfait**, l'**optatif** ou le **conditionnel I** ou **II** dans le cas de l'expression de la concession.

- En général, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, qui ne s'emploient que dans la langue française soignée, se traduisent en croate comme se traduisent le présent et le passé du subjonctif. Cependant, le **subjonctif imparfait**, qui est obligatoire dans la principale lorsqu'il indique la valeur optative et, dans ce cas, exige le subjonctif imparfait aussi dans la subordonnée, se traduit en croate par une expression telle que *da bar* ou *kamo sreće* + **présent** ou *kad...barem* avec le **conditionnel I**. Aussi, la principale qui est au conditionnel et exige le **subjonctif imparfait** dans la subordonnée se traduit en croate par le **conditionnel I** + **conditionnel I**.

4) Contrairement à l'**impératif** français, l'**impératif** croate présente par addition deux formes spécialisées pour l'expression de l'ordre et de la défense, notamment la construction *nemoj/nemojmo/nemojte* + infinitif et, si l'ordre ou la défense expriment une nuance de la menace, la construction *da* + parfait. De l'autre côté, lorsque l'impératif français dispose de deux formes, notamment la forme simple et la forme composée, l'impératif croate se manifeste sous une forme unique, à savoir la forme simple.

- L'**impératif passé** ou composé français, qui exprime l'accomplissement d'un procès à venir, se traduit en croate uniquement par l'**impératif des verbes perfectifs**.

- 5) À la différence de l'**infinitif** croate qui ne dispose que d'une forme, à savoir la forme simple, et dont le sujet doit être coréférentiel avec le sujet du verbe qui l'introduit, l'**infinitif** français dispose de deux formes, notamment la forme simple et la forme composée, et connaît également l'emploi absolu. Aussi, en français l'infinitif sert à former le passé récent (*venir de* + infinitif) et le futur proche (*aller* + infinitif), tandis qu'en croate il sert à former le futur I (*htjeti* + infinitif).
- L'infinitif exclamatif qui se substitue au futur et au conditionnel en français et en croate, peut se substituer en français également au subjonctif. De l'autre côté, l'infinitif injonctif, qui se substitue à l'impératif et au futur en français et en croate, peut se substituer en croate également à l'optatif, au présent et au parfait, tandis qu'en français il peut se substituer également au subjonctif.
 - Dans le récit, le français emploie l'**infinitif présent** dit *de narration* qui se manifeste dans la construction *et* + sujet + *de* + infinitif afin de donner effet d'une atmosphère vivace, tandis que le croate ne connaît pas cet emploi de l'infinitif.
 - L'**infinitif passé**, qui exprime l'antériorité et l'accomplissement du procès, peut se traduire en croate soit par un temps de l'**indicatif** soit, si on veut employer une forme impersonnelle, par le **gérondif passé**.
- 6) Le **gérondif** se manifeste sous deux formes simples en croate, notamment la forme du présent et la forme du passé, et une forme unique en français. Pourtant, le **gérondif passé** peut être traduit en français par l'**infinitif passé**.
- Le français connaît aussi la construction *aller* + **gérondif** indiquant la progression indéfinie, ce que le croate ne connaît pas, mais exprime cette valeur par *sve više (i više)* « de plus en plus » + **indicatif**.
 - Contrairement au gérondif français, le gérondif croate peut se substituer à une proposition relative ou comparative.
- 7) Contrairement au **participe** croate, le **participe** français connaît également l'emploi absolu.

Aussi, lorsque le participe français distingue deux formes qui s'opposent du point de vue du temps, notamment le **participe présent** et le **participe passé**, le participe croate distingue deux formes qui s'opposent du point de vue de la voix, notamment le

participe actif et le **participe passif**. Pourtant, le **participe passé** français présente deux formes, la forme simple et la forme composée.

De plus, en français le participe présent sert à former le gérondif avec la préposition *en* qui le précède, lorsque le participe passé sert à former les temps composés et surcomposés avec l'auxiliaire *être* ou *avoir* qui le précède. De l'autre côté, en croate le participe actif sert à former les temps composés (tous excepté le futur I) avec l'auxiliaire *biti* « être » qui peut précéder ou suivre le participe. En outre, sans auxiliaire, le participe actif s'emploie comme optatif.

- Le **participe présent** français peut se traduire en croate par le **gérondif présent** dans le cas des sujets coréférentiels. Autrement, il se traduit par l'**indicatif**.
- Analogiquement, le **participe passé** français à la **voix active** peut se traduire par le **gérondif passé** croate, tandis que le **participe passé** français à la **voix passive** peut se traduire par le **participe passif** croate dans le cas des sujets coréférentiels. Autrement, ils se traduisent par l'**indicatif**.

Comme nous venons de remarquer, les divergences entre le français et le croate concernant les catégories du mode et du temps l'emportent sur les convergences. Ce qui est particulièrement évident, c'est la prédominance de l'indicatif en croate, notamment, du présent et du parfait. En effet, nous avons démontré que, contrairement au français qui distingue nettement les temps verbaux suivant qu'ils indiquent un procès actuel, récent, révolu, à venir, etc., le croate tend à éliminer certains temps verbaux en raison de leur redondance qui prend ses origines soit dans la nature aspectuelle du verbe (c'est le cas de l'imparfait et de l'aoriste concurrencés par le parfait et du futur II concurrencé par le présent) soit dans la relation de l'antériorité exprimée contextuellement (c'est le cas du plus-que-parfait concurrencé par le parfait et du conditionnel II concurrencé par le conditionnel I). Aussi, comme nous l'avons illustré, les temps verbaux en français et en croate diffèrent par le nombre des valeurs modales.

Quant aux modes verbaux, nous pourrions conclure que, par opposition aux modes personnels français qui se distinguent suivant qu'ils expriment un procès certain (indicatif), hypothétique (conditionnel), incertain et relevant de l'interprétation subjective du locuteur (subjonctif) ou incertain et relevant de la volonté du locuteur (impératif), les modes croates

s'avèrent moins « spécialisés », du fait que chaque mode marqué (conditionnel, optatif et impératif) manifeste la possibilité d'être substitué par l'indicatif. De l'autre côté, les modes ou – pour utiliser les termes des linguistes croates – *formes* impersonnelles à la valeur verbale (cr. « *bezlični glagolski oblici* ») diffèrent en français et en croate principalement par le fait qu'en français l'infinitif, le participe et le gérondif sans préposition et précédé par le verbe *aller* peuvent constituer une proposition à part avec le sujet propre, ce qui est impossible avec l'infinitif, le participe et le gérondif croates dont le sujet doit être coréférentiel avec le sujet du verbe introducteur. Par conséquent, s'il faut traduire en croate un mode impersonnel français employé absolument, c'est de nouveau l'indicatif qu'il faut employer dans la traduction, ce qui démontre l'indicatif croate dans toute sa souplesse de l'emploi et suggère que l'expression de certains procès en croate ne relève pas uniquement du verbe. Reste à vérifier dans des recherches ultérieures par quels autres moyens (adverbes, conjonctions, locutions figées, etc.) pourrait-on traduire en croate ce que le français exprime par les modes divers.

Quant à l'aspect, étant donné l'importance de cette catégorie en croate, nous projetons de l'introduire dans nos recherches ultérieures qui seront effectuées, nous l'espérons, dans le cadre de nos études doctorales, ou nous pensons nous focaliser sur la notion d'aspect ainsi que sur son rôle dans le système verbal français.

SOURCES

Sources linguistiques

Académie française, URL : <http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue>, consulté le 29 novembre 2014, 13h

Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF), URL : http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?a.30:150./var/artfla/encyclopedie/textdata/image/, consulté le 5 juin 2014, 10h

APOTHÉLOZ, Denis, *Le passé surcomposé existentiel*, dans « Études Romanes de Brno », 2010, 31 (1), pp. 97-109, <hal-00870128>, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00870128/document>, consulté le 29 novembre 2014, 13h10

BARIĆ, Eugenija et al., *Priručna gramatika hrvatskoga književnog jezika*, 2^e ed., Školska knjiga, Zagreb, 1990

BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1966

BONNARD, Henri, *Code du français courant*, Magnard, 1985

BRUNOT, Ferdinand, *La pensée et la langue*, Masson et Cie Éditeurs, Paris, 1922

CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel, PEYTARD, Jean, *Grammaire du français contemporain*, Larousse, 1964

CINDRIĆ, Pavao, *Tkogod, kojigod ili tko god, koji god?*, dans « Jezik: časopis za kulturu hrvatskoga književnog jezika », vol IV, 1955, URL : <http://hrcak.srce.hr/64132>, consulté le 29 novembre 2014, 13h10

COMBE-BAYON, Simone, *Usage courant de la Langue Française*, TheBookEdition.com, 2012

COMRIE, Bernard, *Aspect*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 1976

DAHL, Östen, *Tense and Aspect Systems*, Oxford, New York, Blackwell, 1985

DAUZAT, Albert, *Grammaire raisonnée de la langue française*, vol. I, 2^e ed., IAC, Lyon, 1947

DELATOUR, Y., JENNEPIN, D., LEON-DUFOUR, M., TEYSSIER, B., *Nouvelle Grammaire du Français. Cours de Civilisation Française de la Sorbonne*, Hachette, Paris, 2004

DUBOIS, Jean, LAGANE, René, *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, 1995

FLORSCHÜTZ, Joseph, *Gramatika hrvatskoga jezika*, Ex Libris, Zagreb, 2002

- GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André, *Le Bon Usage*, 14^e ed., De Boeck, Bruxelles, 2008
- IMBS, Paul, *L'emploi des temps et modes verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Librairie C. Klincksieck, Paris, 1960
- MARETIĆ, Tomo, *Gramatika hrvatskoga ili srpskoga književnog jezika*, Matica hrvatska, Zagreb, 1963
- PAPIĆ, Marko, *Gramatika francuskog jezika. Strukturalna morfosintaksa*, Zavod za udžbenike i nastavna sredstva, Beograd, 1984
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, Quadrige, Paris, 1981
- SILIĆ, Josip, PRANJKOVIĆ, Ivo, *Gramatika hrvatskoga jezika za gimnazije i visoka učilišta*, Školska knjiga, Zagreb, 2005
- STANOJEVIĆ, Mateusz-Milan, *Modeling epistemic distance: the Croatian l-participle*, 2011, URL : http://hrcak.srce.hr/index.php?show=clanak&id_clanak_jezik=110834, consulté le 15 septembre 2014, 14h
- ŠMOLC, Maja, *Kondicional II u hrvatskom književnom jeziku*, URL : <http://hrcak.srce.hr/file/121493>, 2011, consulté le 29 novembre 2014, 13h
- TEŽAK, Stjepko, BABIĆ, Stjepan, *Gramatika hrvatskoga jezika. Priručnik za osnovno jezično obrazovanje*, Školska knjiga, Zagreb, 2005
- VENDRYES, Joseph, *Le langage*, La Renaissance du Livre, Paris, 1921
- WAGNER, R.L., PINCHON, J., *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris, 1962

Sources littéraires

- (de) BALZAC, Honoré, *Le père Goriot*, Gallica, URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6305332g/f13.image.r=balzac%20le%20pere%20goriot.1angFR>, consulté le 29 novembre 2014, 13h
- (de) BALZAC, Honoré, *Čiča Goriot*, traduit par Sanja Lovrenčić, eLektire, URL : http://tszoricaivanovic.files.wordpress.com/2013/09/otac_goriot_3a.pdf, consulté le 29 novembre 2014, 13h
- CORNEILLE, Pierre, *Le Cid*, Livres & Ebooks, URL :

- http://www.bouquineux.com/index.php?telecharger=1733&Corneille-Le_Cid, consulté le 29 novembre 2014, 13h
- CORNEILLE, Pierre, *Cid*, traduit par Tomislav Prpić, eLektire, URL :
http://gimnazija-osma-tbrezovackog-zg.skole.hr/dokumenti?dm_document_id=215&dm_dnl=1, consulté le 29 novembre 2014, 13h
- Dico-Citations, URL: <http://www.dicocitations.com/citations/citation-3640.php>, consulté le 29 novembre 2014, 13h
- DUMAS fils, Alexandre, *La dame aux camélias*, La Bibliothèque électronique du Québec, URL :
<http://beq.ebooksgratuits.com/vents/Dumas-fils-camelias.pdf>, consulté le 29 novembre 2014, 13h
- DUMAS, ALEXANDRE, *Dama s kamelijama*, traduit par Ivo Klarić, Verlag Ingenium GmbH & CO KG, Graz, 2004
- DURAS, Marguerite, *L'Amant*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1984
- DURAS, Marguerite, *Ljubavnik*, traduit par Ingrid Šafranek, Mediasat Group, S.A. / I.R.O. KFT., 2004
- FLAUBERT, Gustave, *Madame Bovary*, Gallica, URL:
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k80210g/f11.image.r=Gustave%20Flaubert%20Madame%20Bovary.langFR>, consulté le 29 novembre 2014, 13h
- FLAUBERT, Gustave, *Gospođa Bovary*, traduit par Josip Matijaš, ABC - naklada, Zagreb, 2003
- HUGO, Victor, *Notre-Dame de Paris*, Project Gutenberg, URL:
http://www3.universia.com.br/conteudo/literatura/Notre_dame_de_paris.pdf, consulté le 29 novembre 2014, 13h
- HUGO, Victor, *Zvonar crkve Notre-Dame*, traduit par Ivan Šubarić, Konzor, Zagreb, 1995
- (de) MAUPASSANT, Guy, *Contes de la bécasse*, Arvensa, URL : <https://books.google.hr/books>, consulté le 29 novembre 2014, 13h
- (de) MAUPASSANT, Guy, *Izabrane novele*, traduit par Vedrana Dević et Marko Vidojković, eLektire, URL : <http://www.scribd.com/doc/204209590/Guy-de-Maupassant-Dunda#scribd>, consulté le 29 novembre 2014, 13h
- MICHELET, Jules, *La sorcière*, Garnier-Flammarion, Paris, 1966
- MICHELET, Jules, *Vještica*, traduit par Ivan Jurišić, Slovo, Zagreb, 2003
- MOLIÈRE, Jean-Baptiste Poquelin, *L'Avare*, URL :
http://www.classicy.com/books/lavare/download_in_format/pdf, consulté le 29 novembre

2014, 13h

MOLIÈRE, Jean-Baptiste Poquelin, *Škrtac*, traduit par Iso Velikanović, eLektire, URL :

<http://www.scribd.com/doc/98178841/Škrtac>, consulté le 29 novembre 2014, 13h

PROUST, Marcel, *À la recherche du temps perdu I. Du côté de chez Swann (Première partie)*, La

Bibliothèque électronique du Québec, URL :

http://beq.ebooksgratuits.com/vents/Proust_A_la_recherche_du_temps_perdu_01.pdf,

consulté le 29 novembre 2014, 13h

PROUST, Marcel, *Put k Swannu*, traduit par Miroslav Brandt et Tin Ujević, Grafički zavod Hrvatske,

Zagreb, 1989

STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, La Bibliothèque électronique du Québec, URL :

<http://beq.ebooksgratuits.com/vents/Stendhal-rouge.pdf>, consulté le 29 novembre 2014, 13h

STENDHAL, *Crveno i crno*, traduit par Ana Smokvina Ibler, Globus media, 2004

VOLTAIRE, *Candide ou l'optimisme*, Ebooksgratuits, URL :

http://www.ebooksgratuits.com/blackmask/voltaire_candide.pdf, consulté le 29 novembre

2014, 13h

VOLTAIRE, *Candide*, traduit par Dušanka Amanović, Slovo, Zagreb, 2005

ZOLA, Émile, *Germinal*, La Bibliothèque électronique du Québec, URL :

<http://beq.ebooksgratuits.com/vents/zola-13.pdf>, consulté le 29 novembre 2014, 13h

ZOLA, Émile, *Germinal*, traduit par Iso Velikanović, eLektire, URL :

<http://www.scribd.com/doc/150858273/Emile-Zola-Germinal>, consulté le 29 novembre 2014,

13h

Autres sources

24 sata, URL:

<http://www.24sata.hr/svijet/u-eksploziji-plina-u-kineskom-rudniku-poginula-22-radnika-369696>, consulté le 9 juin 2014, 17h

Cancioneros, URL : <http://www.cancioneros.com/nc/540/0/el-pueblo-unido-jamas-sera-vencido->

sergio-ortega, consulté le 29 novembre 2014, 13h

Zonebourse, URL :

<http://www.zonebourse.com/actualite-bourse/Accident-dans-une-mine-en-Chine-22-morts--18540131/>, consulté le 9 juin 2014, 17h